

SONDAGE AUPRÈS DES
CANDIDAT(E)S DE L'ONTARIO
AU COLLÈGE 2003

OCTOBRE 2004

SONDAGE AUPRÈS DES CANDIDAT(E)S DE L'ONTARIO AU COLLÈGE 2003

OCTOBRE 2004

Réalisé par :

Acumen Research Group Inc.

La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire

1000 Sherbrooke Ouest

Bureau 800

Montréal, QC

H3A 3R2

Publié en 2004 par
La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire
1000, rue Sherbrooke Ouest, bureau 800, Montréal, Canada H3A 3R2
Sans frais : 1 877 786-3999
Télécopieur : (514) 985-5987
Internet : www.boursesmillenaire.ca
Courriel : boursesmillenaire@bm-ms.org

Sondage auprès des candidat(e)s de l'Ontario au collège 2003
N° 15

Catalogage avant publication de la Bibliothèque nationale du Canada.

Sondage auprès des candidat(e)s de l'Ontario au collège 2003
Acumen Research Group Inc.

Comprend des références bibliographiques.
ISSN 1704-8451 Collection de recherches du millénaire (en ligne)

Conception de la couverture : Interpôles
Mise en page : Charlton + Company Design Group

Les renvois à Internet ont été vérifiés au moment de la publication.

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement celles de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire ou d'autres organismes qui auraient pu soutenir financièrement ou autrement la réalisation de ce projet.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	I
APERÇU	3
INTRODUCTION	9
MÉTHODOLOGIE	11
Procédure	11
Échantillon	11
Instrument	13
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	15
Caractéristiques démographiques	15
Collectivité de résidence des candidats	15
Sexe des répondants	16
Âge	16
Composition familiale	17
Revenu du ménage	18
Scolarité des parents	19
Activité principale avant la demande d'inscription au collège	20
Aspects touchant l'équité	21
Statut d'autochtone	21
Handicap	22
Appartenance à une minorité visible	23
Caractéristiques se rapportant aux études	24
Plus haut niveau de scolarité	24
Type de cours suivis à l'école secondaire	25
Moyenne scolaire la plus récente	25
Diplôme recherché/programme préféré	29
Âge auquel les candidats ont décidé de fréquenter le collège	31
Utilisation d'Internet	33
Utilité des renseignements trouvés sur les sites Web des établissements collégiaux	33
Programme d'ordinateur portable au collège	35
PERCEPTIONS À L'ÉGARD DU COLLÈGE	37
Demande d'admission à un établissement d'enseignement postsecondaire pour l'année 2003–2004	37
Pourquoi préférer le collège?	38
Pourquoi préférer l'université?	39
Demandes d'admission aux collèges de l'Ontario	40

Facteurs ayant influencé le choix d'un collègue	41
Processus de prise de décision	41
Temps consacré aux activités d'exploration des carrières en relation avec les programmes	42
Influence des caractéristiques des établissements collégiaux	43
Influence des activités de recrutement et de promotion réalisées par les collègues	47
Influence de la famille, des amis et d'autres conseillers	50
Sommaire des facteurs influençant le choix d'un collègue	53
 Préoccupations concernant la fréquentation d'un collègue.	54
 FINANCEMENT DES ÉTUDES COLLÉGIALES	57
Prêt et financement	57
Connaissance des programmes d'aide financière	57
Sources d'information consultées	58
Sources d'information jugées utiles	61
Besoin de renseignements additionnels	63
Moyens préférés de réception de l'information sur le financement	64
Caractéristiques souhaitées d'un site Web offrant des renseignements sur les prêts étudiants.	66
Épargner en vue des études collégiales	66
Coûts estimatifs	66
Montant total épargné et identité des épargnants	71
Comportement d'épargne des parents	73
Comportement d'épargne des candidats	77
Sources de financement	78
Argent libre de dette	80
Niveau d'endettement prévu	82
Préoccupations quant à la capacité de payer les études collégiales	86
 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	87
Facteurs d'influence	87
Besoins de financement	88
Trouver des solutions	88

AVANT-PROPOS

REMERCIEMENTS

Le Sondage auprès des candidat(e)s au collège 2003 n'aurait pas été possible sans le soutien et la participation des personnes et organisations suivantes :

Comité directeur du projet pilote 2003 :

Henry Decock	Seneca College
Peter Dietsche	Humber College
Marjorie McColm	George Brown College
Brenda Pander-Scott	Sir Sandford Fleming College
Rosemary Stevens	Fanshawe College
Bill Summers	Association des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario

Nous tenons également à remercier le Service d'admission des collèges de l'Ontario (SACO) qui a assumé la distribution et la récupération des questionnaires, et a pris les mesures nécessaires pour préserver l'anonymat et la confidentialité des répondants.

ENTENTE SUR L'ÉCHANGE DE RENSEIGNEMENTS

Compte tenu de leurs intérêts communs, Acumen Research Group, la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire et les collèges participants représentés par l'Association des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario (ACAATO) ont convenu de s'échanger les résultats obtenus.

Les résultats seront présentés dans cinq rapports distincts. Le premier document, le présent rapport général, sera partagé entre la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire et les établissements membres de l'ACAATO. Les quatre rapports suivants se rapporteront respectivement aux candidats aux études collégiales de chaque région de l'Ontario (Nord, Est, Ouest et Centre). Chaque rapport régional sera remis exclusivement aux collèges de la région concernée. Idéalement, si l'échantillon avait été plus grand et le questionnaire administré à grande échelle, il aurait été possible de décrire séparément la population des candidats de chacun des collèges participants. Toutefois, comme l'étude de cette année est un projet pilote, le nombre de répondants ne permet pas les comparaisons entre établissements. À la recommandation du comité directeur du projet pilote, l'analyse régionale a été réalisée suivant l'hypothèse que les collèges attirent la majorité de leurs candidats depuis les régions environnantes.

APERÇU

Si les établissements collégiaux de l'Ontario connaissent assez bien les caractéristiques des étudiants qui s'inscrivent chez eux, on en sait moins sur la façon dont les candidats font leur choix d'un domaine d'études et, plus particulièrement, de l'établissement où ils comptent s'instruire. Compte tenu de la variabilité constante du bassin des demandeurs et de la multiplicité des diplômes offerts maintenant dans les collèges de l'Ontario, l'ACAATO et les établissements collégiaux de l'Ontario disposent maintenant du Sondage auprès des candidat(e)s au collège 2003 pour mieux connaître cette population unique et beaucoup plus importante de demandeurs.

Dans le cadre du projet pilote du Sondage auprès des candidat(e)s au collège 2003, on a décidé de décrire le bassin des demandeurs selon leurs principales caractéristiques démographiques, les caractéristiques des différents établissements collégiaux, les facteurs d'influence sur le choix d'un collège par les répondants (activités de recrutement et de promotion, conseils reçus dans l'entourage) et la préparation financière des candidats. Grâce à ces renseignements, les recruteurs collégiaux de l'ensemble de la province pourront orienter leurs stratégies de recrutement et de gestion des inscriptions, et favoriser une utilisation maximale des rares ressources humaines et financières mises à leur disposition. Non seulement ces précieux renseignements permettront de cerner les différents marchés cibles, mais ils permettront également de mieux connaître les activités de communication (nature, fréquence et voies empruntées) susceptibles d'avoir eu le plus d'influence sur les décisions prises par les étudiants.

Nous présentons dans les lignes qui suivent les faits saillants des résultats de chaque section du rapport.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Caractéristiques démographiques

Conformément à ce que l'on a pu observer dans les statistiques fournies par le Service d'admission des collèges de l'Ontario, la majorité des répondants n'ont pas présenté leur demande d'admission à un collège directement après l'école secondaire et environ la moitié des demandeurs sondés sont âgés de 20 ans ou plus. Les répondants de langue française ont tendance à être plus jeunes que ceux de langue anglaise, seulement un sur trois ayant 20 ans ou plus. Chez les candidats aux études collégiales, l'âge et le revenu sont étroitement reliés, les demandeurs les plus jeunes, soit ceux qui habitent probablement encore chez leurs parents, déclarant un revenu familial plus élevé (celui de leurs parents), tandis que les candidats plus âgés, dont la plupart ne vivent plus chez leurs parents, déclarent un revenu beaucoup plus faible. En fait, 30 % de tous les répondants déclarent moins de 29 999 \$ de revenu, tandis que 51 % disposent de moins de 50 000 \$ par année.

Trois questions ont été posées relativement au statut d'autochtone, à la présence d'un handicap ou à l'appartenance à une minorité visible. En tout, 5 % des demandeurs sont autochtones, 6 % ont un handicap et 27 % sont membres d'une minorité visible. Si l'on compare ces groupes à l'ensemble des candidats, il existe de nombreuses variations. Par exemple, les autochtones sont plus nombreux à s'inscrire à un certificat (20 % contre 11 % pour les non-autochtones) et une plus forte proportion de membres d'une minorité visible proviennent de ménages dont le revenu est inférieur à 50 000 \$ par année (68 % contre 44 %).

Caractéristiques relatives aux études

Environ un candidat sur trois présentant une demande d'admission à un collège de l'Ontario détient plus qu'un diplôme d'études secondaires, 41 % ont un diplôme de 12^e année et seulement 10 % ont moins de 12 années d'études. La moyenne scolaire générale des candidats se répartit selon une courbe normale en forme de cloche, près de la moitié présentant des moyennes se situant entre 70 et 79 %. Les candidats de sexe féminin présentent des moyennes légèrement supérieures à celles des candidats de sexe masculin.

Près de deux demandeurs sur trois s'inscrivent à un collège en ayant l'intention d'obtenir un diplôme d'études collégiales; 6 % projettent d'obtenir un autre diplôme ou certificat une fois leur diplôme d'études collégiales en poche; 7 %, un diplôme d'études appliquées; 13 %, un diplôme d'un programme de collaboration menant à un grade universitaire; 11 %, un certificat. Comme on pouvait s'y attendre, les candidats les plus âgés ont décidé de s'inscrire dans un collège plus tard dans leur vie que leurs collègues plus jeunes. Cependant, même chez les répondants âgés de 20 à 24 ans, la moitié (54 %) ont décidé de s'inscrire au collège entre 15 et 19 ans; de même, parmi les candidats de 25 ans et plus, près d'un sur cinq a donné la même réponse.

Les candidats aux études collégiales souhaiteraient que les renseignements suivants soient diffusés sur les sites Web des établissements collégiaux : *répartition des coûts associés au collège, profils de carrières reliées aux programmes et renseignements sur les placements en milieu de travail, en clinique ou en stage (coop)*. Un peu plus d'un répondant sur quatre (27 %) estime que l'obligation de posséder un ordinateur portatif « accroîtrait » son intérêt pour un collège donné, tandis que près de la moitié (43 %) considèrent plutôt que cela les détournerait, dans une mesure ou une autre.

PERCEPTIONS À L'ÉGARD DES ÉTUDES COLLÉGIALES

Demandes d'inscription aux études postsecondaires pour l'année scolaire 2003–2004

Un répondant sur dix au Sondage auprès des candidat(e)s au collège a également présenté une demande à une université ontarienne pour l'année scolaire 2003–2004; 5 % ont transmis une demande à un collège privé; 6 %, à un établissement collégial à l'extérieur de l'Ontario; 1 %, à une université à l'extérieur de l'Ontario. Le même pourcentage a présenté une demande à un établissement collégial ou universitaire américain.

Il est intéressant de s'attarder au groupe d'étudiants ayant également soumis une demande à un établissement universitaire. En tout, 11 % des répondants (249 personnes) ont fait parvenir une demande d'inscription à un établissement universitaire quelconque. De ce nombre, 37 % (ou 4 % de l'ensemble de l'échantillon) préféreraient fréquenter le collège; 48 % (5 % de l'ensemble) préféreraient poursuivre des études universitaires; 15 % (2 % de l'ensemble) fréquenteront le collège parce que leur demande d'admission à l'université a été refusée. Les deux groupes de demandeurs (ceux qui préféreraient l'université et ceux qui privilégient le collège) justifient leur préférence pour les mêmes raisons. Bien entendu, ceux qui opteraient pour des études collégiales mentionnent également les coûts moins élevés et le caractère pratique de la formation comme des critères importants. Ceux qui préféreraient l'université ont indiqué que le prestige d'un grade universitaire les avait fortement influencés. Il s'agit probablement du principal obstacle au choix d'un collège par rapport à l'université, du moins parmi ceux qui possèdent les notes suffisantes et la capacité financière de poursuivre des études universitaires.

Facteurs influençant le choix d'un collègue

On a demandé aux répondants de noter l'influence de 42 facteurs : 25 se rapportant aux caractéristiques des établissements collégiaux; 10, aux activités de recrutement et de promotion des collèges; 7, aux personnes de leur entourage les ayant conseillés. De plus, on a demandé aux candidats de noter l'influence de ces facteurs dans le choix de leurs établissements collégiaux préférés (c'est-à-dire ceux auxquels ils ont transmis une demande), de même que l'influence de ces facteurs sur leur choix final d'un collègue (celui qu'ils avaient l'intention de fréquenter à l'automne 2003). Les résultats montrent que les facteurs d'influence demeurent presque exactement les mêmes, qu'il s'agisse des quelques collèges auxquels ils ont présenté une demande ou de leur choix final d'un établissement. Les sept facteurs les plus importants se rapportent tous aux caractéristiques touchant les programmes ou l'aspect réputation; mentionnons à cet égard le collège offre le programme que je désire, la réputation du programme, la réputation du collège, la qualité des professeurs, la sécurité sur le campus, la proximité de l'établissement par rapport au domicile et les normes d'admission. Règle générale, les activités de recrutement et de promotion ont beaucoup moins d'influence sur le choix des collèges par les candidats que les caractéristiques se rapportant aux programmes et à la réputation. Parmi l'ensemble des activités de recrutement ou de promotion, le site Web du collège, la visite du campus et les contacts avec des étudiants actuels ou passés ont eu une forte influence sur une proportion notable de demandeurs (environ 30 %). Parmi les diverses sources d'influence personnelle, ce sont les amis et les membres de la famille qui exercent l'ascendant le plus marquant sur environ 30 % des candidats. Seulement 13 % des demandeurs estiment que leur conseiller pédagogique a joué un rôle important dans leur choix d'un établissement. Comme on pouvait s'y attendre, les répondants qui ont fréquenté à temps plein l'université ou le collège au cours des 12 derniers mois se sont montrés les plus influencés par les programmes offerts et la réputation de ceux-ci. Les étudiants de l'école secondaire tiennent davantage compte de l'influence des parents et des visites sur les campus dans leur choix final que les étudiants plus âgés qui ont terminé leurs études secondaires il y a plus longtemps.

Treize pour cent (13 %) des demandeurs n'ont pas fondé leur choix d'un collègue sur la présence d'un programme, soit parce qu'aucun programme ne les intéresse en particulier ou parce que le programme de leur choix était largement offert dans l'ensemble du réseau. Ces demandeurs auront donc fondé leur choix sur leur intérêt personnel pour un établissement. Cependant, la majorité des demandeurs n'ont considéré que les établissements offrant le programme de leur choix. Dans ces cas, l'intérêt personnel s'est avéré un facteur secondaire.

Préoccupations touchant la fréquentation collégiale

Pour les candidats aux études collégiales, la préoccupation la plus importante concerne l'obtention d'un emploi à la fin du collège, 65 % se montrant très inquiets à cet égard. Environ 60 % des répondants s'inquiètent beaucoup de leur capacité à bien performer dans les cours et de ne pas savoir comment leur carrière se déroulera. Les répondants de sexe féminin s'inquiètent beaucoup plus en ce qui concerne l'accès aux professeurs, leur capacité à bien performer dans les cours et la possibilité d'une fatigue liée au besoin de performer. Les répondants plus âgés et les membres d'une minorité visible se montrent davantage préoccupés par chacun des aspects se rapportant à la fréquentation collégiale.

LE FINANCEMENT DES ÉTUDES COLLÉGIALES

Connaissance des programmes d'aide financière

Où les candidats aux études collégiales recherchent-ils de l'information sur le coût des études? Les sites Web des collèges constituent la source la plus fréquemment consultée quant aux coûts et au financement des études (71 %), suivie par les discussions avec les parents (60 %), les discussions avec les amis (57 %), le conseiller pédagogique de l'école secondaire (46 %), le site Web du Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario (RAFÉO) (<http://osap.gov.on.ca>) (45 %), les publications des collèges (42 %) et les livres ou magazines (34 %). Près de la moitié des répondants ayant eu recours aux discussions avec leurs parents, aux sites Web des collèges, au site Web du RAFÉO et aux publications des établissements collégiaux ont trouvé ces sources très utiles en ce qui concerne les renseignements sur le coût des études collégiales. Plus d'un demandeur sur trois a indiqué que les discussions avec leurs amis, le conseiller pédagogique, les livres et magazines, et les agents de liaison des collèges se sont montrés très utiles à cet égard.

Compte tenu de l'utilisation relativement limitée de la plupart des sources d'information sur l'aide financière et de la perception générale plutôt mitigée de leur utilité, il n'est pas étonnant de constater que les répondants estiment qu'ils connaissent assez peu les programmes d'aide financière aux études. Les niveaux moyens de connaissance se situent dans la catégorie « très peu » pour les huit programmes d'aide financière proposés. Seulement 16 % des candidats aux études collégiales connaissent très bien les programmes de prêts étudiants du gouvernement provincial; 13 % connaissent très bien les programmes de prêts étudiants du gouvernement fédéral; 12 %, les bourses des collèges; 7 %, les bourses générales offertes par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (FCBEM); 7 %, les bourses d'excellence de la FCBEM. Si la connaissance des programmes d'aide financière est meilleure chez les répondants provenant des familles à faible revenu, ce niveau continue d'être beaucoup plus faible que ce que l'on pourrait prévoir ou souhaiter. Sur une note plus positive, mentionnons que les candidats expriment un profond désir d'en connaître davantage. La moitié des répondants disent qu'ils souhaiteraient beaucoup disposer de plus de renseignements sur la procédure de demande pour les bourses d'excellence et d'entretien, les sources de financement et les programmes de prêt aux étudiants. De plus, une nette majorité indique qu'ils souhaiteraient que ce type de renseignements leur soit expédié par la poste — ils ne sont pas trop intéressés à chercher ces renseignements à l'ordinateur ou dans un centre de ressources; quelqu'un, peut-être quelqu'un de l'établissement qui les intéresse, devrait leur faire parvenir tout ce qu'ils ont besoin de savoir.

Dépenses estimatives

Si la connaissance des programmes d'aide financière est, en moyenne, relativement faible parmi les répondants, ceux-ci ont par contre une assez bonne idée de ce qu'il leur en coûtera pour leur première année d'études collégiales. Le Service d'admission des collèges de l'Ontario (SACO) évalue le coût total d'une année d'études collégiales, y compris les droits de scolarité, les frais connexes, les manuels, les fournitures et les frais de subsistance, à 11 635 \$. Les candidats projetant de vivre de manière indépendante estiment qu'il leur en coûtera, en moyenne, 10 488 \$.

Un pourcentage de 48 % de tous les candidats projettent d'habiter chez leurs parents pendant leurs études collégiales. Dans un cas sur trois cependant, cette décision n'est pas délibérée : l'étudiant n'aurait pas les moyens de fréquenter le collège autrement.

Épargne en vue des études

Lorsqu'on a demandé aux répondants combien d'argent ils ont mis de côté en vue de leurs études collégiales, seulement 60 % d'entre eux ont indiqué un montant quelconque. De ce nombre, la moitié ont déclaré moins de 4 000 \$ d'économies; seulement un sur cinq a indiqué avoir épargné plus de 8 000 \$ pour ses études collégiales. La moyenne épargnée est de 5 599 \$; le montant médian s'établit à 4 000 \$. Les répondants des groupes suivants ont économisé moins que la moyenne : les étudiants plus âgés, ceux qui proviennent d'une famille à faible revenu, les membres d'une minorité visible et ceux qui ont passé les 12 derniers mois à occuper un emploi, qui étaient au chômage ou à la maison.

En tout, 54 % des demandeurs projettent de financer leurs études collégiales grâce au soutien de leurs parents. Comme on pouvait s'y attendre, la propension à cet égard augmente avec le revenu et décroît avec l'âge. Parmi ceux qui projettent de recourir au soutien de leurs parents, près de la moitié ont commencé à en discuter avec eux avant leur 12^e année d'études.

Si 54 % des répondants ont discuté de planification financière avec leurs parents, seulement 29 % ont indiqué que leurs parents avaient épargné en vue de les aider dans leurs études. De ce nombre, 30 % ont économisé à long terme (plus de 10 ans). Par contre, 51 % de tous les candidats aux études collégiales ont économisé pour contribuer au financement de leurs études; 41 % ont épargné pendant un à cinq ans; 5 %, pendant plus de cinq ans.

Sources de financement

Si l'on considère toutes les sources éventuelles de financement, les répondants s'attendent à disposer en moyenne de 8 273 \$ pour assumer les dépenses liées à leur première année d'études. Quatre-vingt-huit pour cent (88 %) des répondants entendent recourir à des sources privées (parents/famille, REÉÉ, fonds en fiducie, épargne personnelle et revenu d'un emploi à temps partiel et/ou d'un emploi d'été). Le montant moyen que l'on prévoit obtenir s'établit à 5 639 \$. Une proportion beaucoup plus faible de demandeurs (42 %) s'attendent à recourir au crédit (prêts bancaires, prêts étudiants du gouvernement et prêts de sources privées). Le montant prévu à cet égard s'établit à 6 760 \$. Seulement 18 % des répondants projettent de recourir à d'autres sources (bourses d'études, bourses d'études aux autochtones et autres subventions gouvernementales). Le montant prévu relativement à ces sources est de 2 703 \$.

Capacité de payer les études collégiales

Si l'on compare le coût estimatif donné par les demandeurs relativement à leur première année d'études collégiales et le montant total d'argent qu'ils prévoient obtenir de l'ensemble de leurs sources de financement, on constate que 30 % ont prévu juste assez de ressources pour couvrir leurs dépenses. Une proportion de 36 % prévoient un excédent et 32 % s'attendent à faire face à des dépenses dépassant leurs revenus (le déficit moyen s'établit à 4 473 \$). Dans l'ensemble, 27 % des répondants prévoient ne pas s'endetter pendant la durée de leur programme d'études. Une proportion identique de répondants estiment qu'ils devront consacrer de un à trois ans pour rembourser leur dette, 19 % estime cette durée à quatre à sept ans et 4 % pensent qu'ils devront consacrer plus de sept ans au remboursement de leur dette d'études collégiales. Mentionnons également que 23 % des répondants ne savent pas combien d'années ils devront prendre pour rembourser leur dette d'études.

Dans l'ensemble, les inquiétudes quant à la capacité de financer les études collégiales sont relativement élevées. Une proportion de 53 % des répondants se disent très préoccupés du fait de ne pas avoir suffisamment d'argent pour terminer leurs études, 46 % s'inquiètent grandement de leur niveau d'endettement à l'obtention de leur diplôme et 41 % se disent très inquiets de leur capacité à rembourser leur dette dans un délai raisonnable.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Pour résumer, les principaux facteurs influençant le choix d'un établissement collégial par le candidat se rapportent aux programmes offerts et à l'aspect réputation. Les activités de recrutement et de promotion ont généralement beaucoup moins d'importance à cet égard. En fait, les conseils des amis exercent une plus grande influence que les activités de recrutement et de promotion. De nombreux répondants ont indiqué s'être également fiés aux conseils de leurs parents et d'autres membres de leur famille au moment de choisir un collège. Les demandeurs démontrent une connaissance limitée des différents programmes d'aide financière mis à leur disposition. La plupart ont tendance à se fier aux renseignements des sites Web des établissements collégiaux et du RAFÉO, ainsi qu'aux discussions avec la famille et les amis. Si le manque d'argent semble être un obstacle important à la poursuite des études collégiales, le manque de connaissance des différentes sources de financement et une évaluation imprécise du coût des études contribuent également à ce problème.

Il apparaît essentiel d'améliorer la connaissance des étudiants des différentes options de financement et des coûts liés aux études collégiales. Non seulement ont-ils tendance à se fier aux sites Web des établissements collégiaux pour obtenir des renseignements sur les programmes d'études offerts, mais ils font de même en ce qui concerne le financement et le coût des études. Très peu de demandeurs ont envisagé de rechercher d'autres sources de renseignements sur ces derniers. Le RAFÉO est le seul autre site Web consulté par un nombre important d'étudiants. Le fait d'offrir sur les sites Web des collèges des renseignements sur le financement des études et sur le coût des programmes s'avérerait certainement utile pour atteindre l'objectif d'un accès universel aux études postsecondaires. On devrait également envisager de constituer des dossiers d'information, puisque la majorité des répondants ont indiqué qu'ils préféreraient recevoir l'information sur le financement et le coût des études par la poste. De tels dossiers pourraient également être offerts gratuitement sur les sites Web des établissements collégiaux. De plus, on devrait penser à adapter ces initiatives aux différents segments de la population des candidats aux études collégiales. Comme nous l'avons démontré, si on les compare aux demandeurs qui sortent directement de l'école secondaire, les candidats d'âge mur présentent des perceptions, des niveaux de connaissance et des préférences différentes en matière de communication.

INTRODUCTION

Alors que le système d'éducation ontarien accueille la double cohorte tant attendue, la nécessité n'a jamais été si grande, ni le moment mieux choisi, de dresser le profil de la population des candidats aux études collégiales. S'inspirant du fructueux modèle de la University Applicant Survey (UAS^{MD}), le Sondage auprès des candidat(e)s au collègue a été élaboré et réalisé à la fin du printemps et au début de l'été 2003.

La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire a avancé la majorité des fonds nécessaires à ce projet pilote. La Fondation mène et soutient depuis longtemps des travaux de recherche sur les obstacles financiers auxquels font face les étudiants désireux de poursuivre des études postsecondaires. L'Association des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario (ACAATO) a également appuyé ce projet et fourni une aide financière.

Le cabinet de recherche Acumen Research Group Inc. a préparé les thèmes généraux et le questionnaire en consultation avec la Fondation et un comité directeur formé de représentants d'établissements collégiaux. Sous la direction de ce comité, Acumen Research Group Inc. a réalisé la conception de l'enquête de même que la gestion et la coordination de l'ensemble du projet. Si l'on décide de poursuivre la réalisation de cette enquête sur une base permanente, on formera un comité directeur constitué de représentants régionaux et chargé d'élaborer et de mettre périodiquement à jour l'instrument d'enquête.

À l'instar de la démarche empruntée dans le cadre de la University Applicant Survey, nous avons recruté des étudiants de toutes les régions de l'Ontario disposés à participer à des enquêtes ultérieures. Ces 1 574 répondants (70 % de l'échantillon total) nous permettront de tirer parti d'une occasion idéale de poursuivre des travaux de recherche sur des établissements en particulier.

MÉTHODOLOGIE

PROCÉDURE

Le Service d'admission des collèges de l'Ontario (SACO) a constitué l'échantillon des participants et supervisé la distribution et la réception des questionnaires. Chaque participant à l'enquête a reçu un dossier contenant un questionnaire (annexe A) et une enveloppe-réponse affranchie. Une semaine après l'envoi de la trousse, une carte de rappel était postée.

Les questionnaires ont été postés le 23 juin 2003 et devaient être retournés au plus tard le 11 juillet 2003, le cachet de la poste en faisant foi. Afin d'améliorer le taux de réponse, nous avons accepté les questionnaires jusqu'au première août 2003 inclusivement, soit bien au-delà de la date limite fixée au départ. Le taux de réponse final s'est établi

à 19 %, ce qui est notablement plus faible que celui de la University Applicant Survey (27 %), mais tout de même respectable pour une enquête postale. À ce stade-ci, il est difficile d'établir si cette faible participation chez les candidats aux études collégiales est attribuable à la composition de la population en tant que telle ou à la date tardive de réalisation du projet pilote du Sondage auprès des candidat(e)s au collège. En raison de circonstances particulières, nous avons dû procéder à l'administration de l'enquête vers la fin juin, alors que le temps idéal pour une enquête à large échelle auprès de cette population aurait été au début du printemps.

ÉCHANTILLON

La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire a soutenu la réalisation de ce sondage auprès de 12 000 candidats aux études collégiales en Ontario dans le cadre de ce projet pilote. Des 133 000 étudiants présentant une demande d'inscription au semestre d'automne dans un établissement collégial de l'Ontario, on a sélectionné au hasard 9 500 demandeurs anglophones et 2 500 demandeurs francophones. Ce dernier nombre représente un suréchantillonnage des candidats francophones, puisque ceux-ci ne représentent que 3 % de la population totale des demandeurs d'inscription aux études collégiales. On a procédé à cette mesure afin de disposer d'un nombre suffisant de réponses de la part de cet important segment de la population.

Des 12 000 dossiers expédiés, 120 ont été retournés avec la mention « adresse inconnue ». En tout, 2 246 questionnaires ont été renvoyés correctement remplis. Il s'agit d'un taux global de réponse de 19 %, ce qui donne un intervalle de confiance de plus ou moins 2 % (dans 95 % des cas).

- Des 9 500 questionnaires envoyés aux candidats anglophones, 1 698 ont été retournés, pour un taux de réponses de 17,9 %.
- Des 2 500 questionnaires envoyés aux demandeurs francophones, 547 ont été retournés, pour un taux de réponses de 21,9 %.

Une analyse ultérieure de l'échantillon constitué a révélé une surreprésentation des candidats âgés et une sous-représentation des candidats plus jeunes. La répartition selon l'âge des répondants correspond étroitement à celle de l'échantillon établi. Afin que les résultats soient généralisables à l'échelle du système, nous avons appliqué une pondération reflétant les caractéristiques démographiques relativement à l'âge et à la langue parlée. Quoi qu'il en soit, dans la plupart des cas, les écarts sont minimes, que les résultats aient été pondérés selon la langue ou qu'ils l'aient été selon la langue et l'âge.

Les figures 1.1a et 1.1b présentent les résultats non pondérés pour la région pour les candidats anglophones et francophones¹. La majorité des répondants anglophones proviennent du Centre de l'Ontario et de l'agglomération de Toronto. Chez les francophones, la majorité des répondants proviennent des provinces de l'Est, puis de l'est et du nord de l'Ontario.

FIGURE 1.1A – RÉPONDANTS ANGLOPHONES PAR RÉGION, 2003

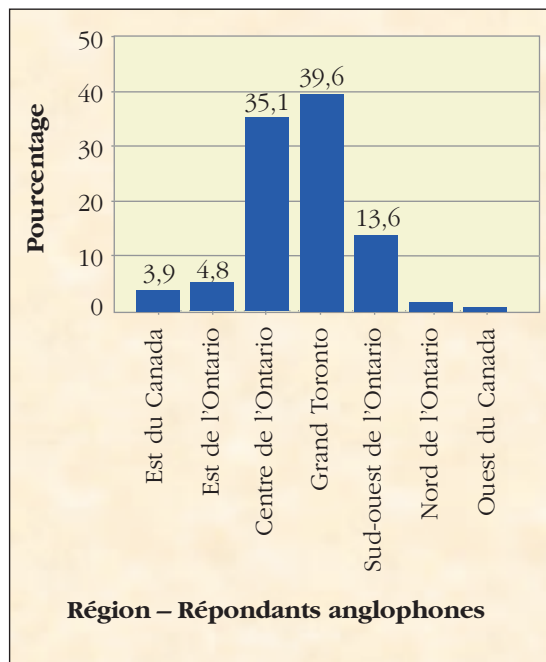
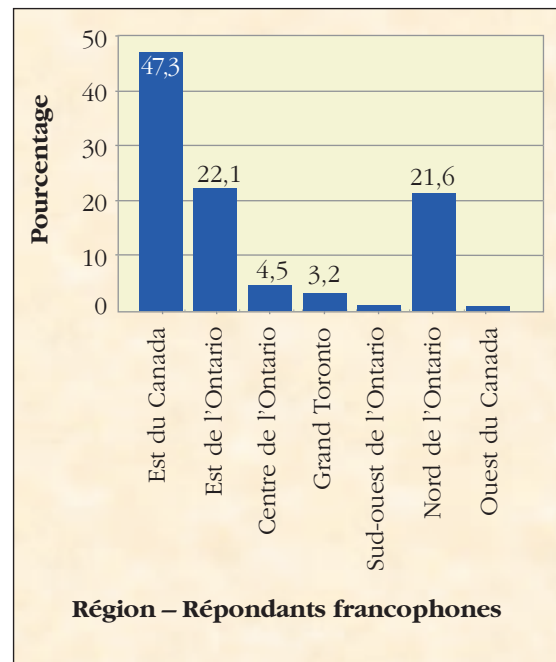


FIGURE 1.1B – RÉPONDANTS FRANCOPHONES PAR RÉGION, 2003



1. Comme le nombre de candidats anglophones très jeunes et provenant de l'Est du Canada est disproportionné, on a dû procéder à une pondération particulière de la région selon l'âge et la langue. Encore une fois, cette situation découle des caractéristiques de l'échantillon qui viennent d'être évoquées.

INSTRUMENT

Le cabinet Acumen Research Group Inc. a conçu le questionnaire de concert avec le comité directeur et la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. Le questionnaire, qui comptait 48 questions, dont beaucoup comprenaient des sous-questions, se répartissait en cinq grandes sections :

- **Section 1 – L'introduction**, présentée dans un encadré à fond jaune sur la première page, tenait lieu de lettre d'accompagnement. On y expliquait la nature volontaire de l'enquête tout en soulignant que la participation à celle-ci n'avait aucune influence sur les chances que le répondant soit accepté dans un collège. On y expliquait également qu'un tirage de cinq prix de participation serait organisé parmi les participants. Le premier prix était un ordinateur portable Toshiba, les quatre autres prix étant un ordinateur de poche couleur haut de gamme de marque Palm Pilot.
- **Section 2 – Les renseignements généraux** se rapportaient aux caractéristiques démographiques et scolaires des répondants.
- **Section 3 – La section sur l'utilisation d'Internet** visait à connaître les besoins d'information des étudiants sur les sites Web des collèges et l'intérêt pour les programmes d'ordinateur portable obligatoire.
- **Section 4 – La section des perceptions** sondait l'opinion des répondants sur : a) l'importance relative des différents facteurs influençant le choix d'un établissement collégial, b) les ressources utilisées pour aider les étudiants à planifier leurs études et c) les préoccupations touchant la fréquentation d'un collège.
- **Section 5 – La section sur les coûts** abordait les aspects touchant le financement des études et les habitudes d'épargne chez les candidats aux études collégiales.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Nous présentons dans les lignes qui suivent un aperçu des caractéristiques générales et démographiques de l'échantillon établi au moyen des questions 1 à 18 du questionnaire. Nous avons réparti cette information en quatre sous-sections :

- Caractéristiques démographiques
Questions 3, 1, 2, 5, 6, 18, 17, 10 et 11
- Aspects touchant l'équité
Questions 14, 15 et 16
- Caractéristiques se rapportant aux études
Questions 9, 7, 12, 13 et 8
- Utilisation d'Internet
Questions 19 et 20

La répartition régionale des répondants a été établie selon leur code postal.

Comme nous l'avons déjà expliqué, tous les résultats présentés dans les tableaux et les diagrammes ont été obtenus après pondération (calcul tenant compte de la surreprésentation des demandeurs plus âgés et des demandeurs francophones).

CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

Collectivité de résidence des candidats

Comme on peut le voir à la figure 2.1, plus de la moitié des répondants (51 %) habitent une collectivité de plus de 100 000 personnes. Il est significatif de constater que 29 % des répondants résident dans une localité de plus de 500 000 habitants. Par ailleurs, 28 % des répondants proviennent d'une collectivité comptant moins de 10 000 personnes. Si on compare aux candidats à l'université, un peu plus de demandeurs d'inscription au niveau collégial proviennent d'une collectivité rurale. Si ces collectivités sont quelque peu surreprésentées dans notre échantillon, les autres proportions sont relativement semblables à celles du bassin des candidats à l'université et à celles de la population ontarienne dans son ensemble.

FIGURE 2.1 — COLLECTIVITÉ DE RÉSIDENCE DES DEMANDEURS

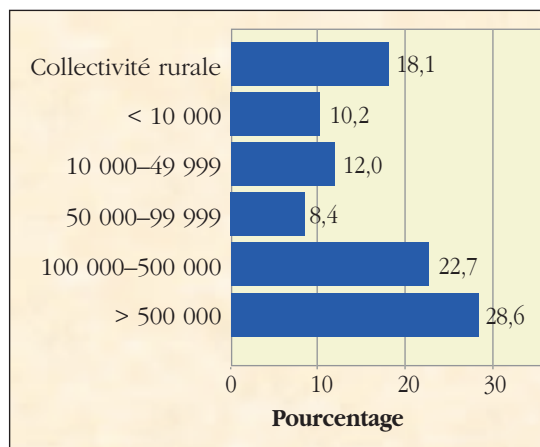


FIGURE 2.1 – COLLECTIVITÉ DE RÉSIDENCE DES DEMANDEURS

	% DES CANDIDATS AU COLLÈGE	% DES CANDIDATS À L'UNIVERSITÉ	% DE LA POPULATION ONTARIENNE*
Collectivité rurale	18,1	11,5	17,4
< 10 000	10,2	10,9	
10 000–49 999	12,0	12,5	11,0
50 000–99 999	8,4	10,5	8,5
100 000–500 000	22,7	26,1	29,2
< 500 000	28,6	28,5	33,9

*Données du recensement 2001 de Statistique Canada

Sexe des répondants

L'échantillon total est composé d'environ 66 % de femmes et de 34 % d'hommes. Les statistiques du SACO révèlent que la représentation des candidates de sexe féminin est légèrement plus élevée dans l'échantillon de l'étude que dans la population totale des demandeurs. Sur les quelque 133 000 candidats à l'admission à un collège ontarien pour la session d'automne (au mois de juin 2003), 54 % sont de sexe féminin et 46 %, de sexe

masculin. Le tableau 2.1 présente la répartition des hommes et des femmes selon la langue. Dans l'ensemble, cette répartition est de 97 % d'anglophones contre 3 % de francophones, avec des proportions semblables quant au sexe. Ces pourcentages correspondent aux proportions observées dans la population des demandeurs d'inscription à un collège de l'Ontario.

TABLEAU 2.1 – SEXE ET LANGUE DES PARTICIPANTS

		PONDÉRATION SELON LES DONNÉES À L'ÉCHELLE DU RÉSEAU LANGUE MATERNELLE		
		ANGLAIS	FRANÇAIS	TOTAL
Femmes	Nombre	1 429	40	1 469
	Rang %	97 %	3 %	100 %
	Colonne %	66 %	60 %	66 %
Hommes	Nombre	737	27	764
	Rang %	97 %	4 %	100 %
	Colonne %	34 %	40 %	34 %
Total	Nombre	2 166	67	2 233
	Rang %	97 %	3 %	100 %
	Colonne %	100 %	100 %	100 %

Âge

Au moyen de la méthode de pondération déjà décrite, la répartition selon l'âge présentée aux figures 2.2a et 2.2b correspond aux caractéristiques démographiques fournies par le SACO. Dans l'ensemble, 28 % des demandeurs d'inscription à un collège de l'Ontario sont âgés de 20 à 24 ans. Une proportion de 28 % ont 25 ans ou plus et les candidats de 19 ans ou moins représentent 52 % de l'ensemble

de l'échantillon. Si l'on compare avec les candidats à l'université, l'âge des demandeurs d'inscription au niveau collégial est beaucoup plus élevé (92 % de l'échantillon de la UASMD ont 19 ans ou moins). On observe également que les candidats francophones ont tendance à être plus jeunes que leurs homologues anglophones; 68 % des demandeurs francophones ont 19 ans ou moins.

FIGURE 2.2A – ÂGE DES DEMANDEURS

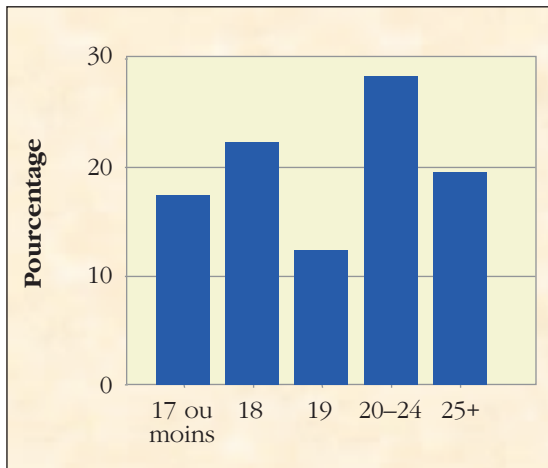
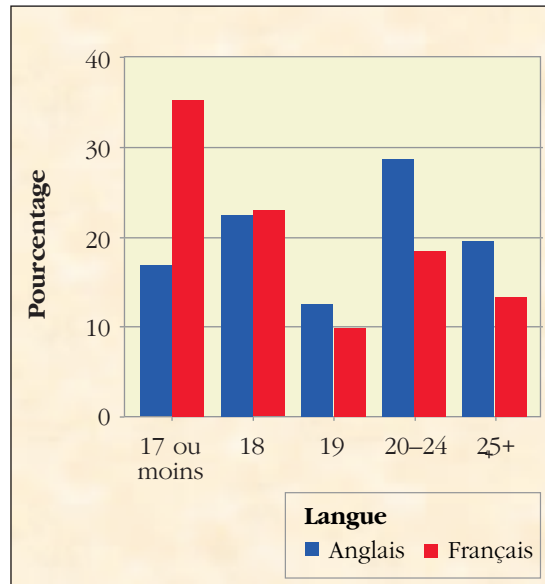


FIGURE 2.2B – ÂGE DES DEMANDEURS SELON LA LANGUE



Composition familiale

Nous avons établi la composition familiale selon les trois éléments suivants :

- La situation de famille
- La présence de personnes à charge
 - Si oui, le nombre de personnes à charge.

Dans l'ensemble, 88 % des candidats aux études collégiales sont célibataires, 10 % sont mariés et 2 % vivent en union de fait. Dans l'ensemble de l'échantillon, 12 % des répondants ont des personnes à charge et de ce

nombre, 52 % en ont une; 29 %, deux; 12 %, trois; 8 %, quatre ou plus (figures 2.3 et 2.4). Comme on le voit au tableau 2.2, 5 % des répondants célibataires ont au moins une personne à charge, tout comme 66 % des répondants mariés. Le tiers des répondants vivant en union de fait (33 %) ont au moins une personne à charge. Une proportion de 7 % de l'échantillon sont mariés avec au moins une personne à charge.

FIGURE 2.3 – PRÉSENCE DE DÉPENDANTS

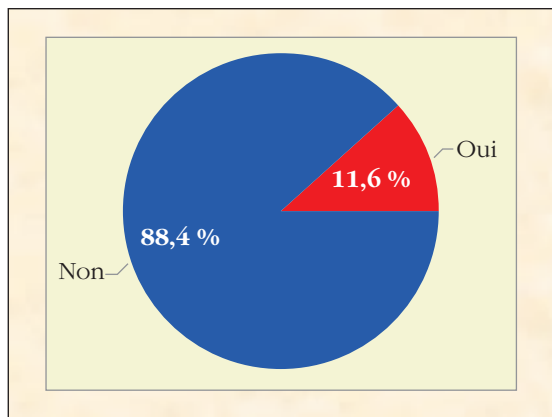


FIGURE 2.4 – NOMBRE DE DÉPENDANTS

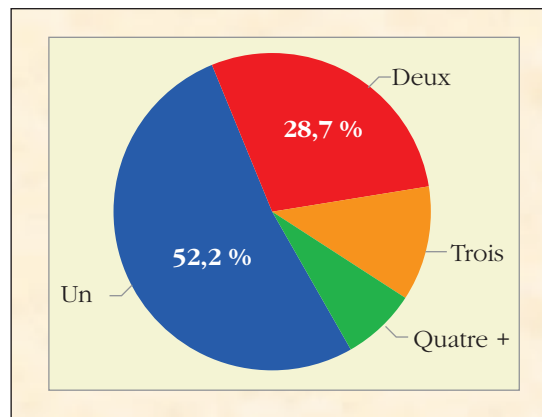


TABLEAU 2.2 – AVEZ-VOUS DES PERSONNES À CHARGE?

% DE L'ÉCHAN-TILLON	SITUATION DE FAMILLE		% AVEC PERSONNE(S) À CHARGE)	NOMBRE DE PERSONNES À CHARGE (% DES RÉPONDANTS AYANT DES PERS. À CHARGE)			
				1	2	3	4
88 %	Célibataire	% des célibataires	5 %	60 %	27 %	7 %	6 %
		% de l'échantillon	5 %				
10 %	Marié	% des mariés	66 %	45 %	32 %	15 %	8 %
		% de l'échantillon	7 %				
2 %	Union de fait	% des conjoints de fait	33 %	69 %	15 %	15 %	0 %
		% de l'échantillon	0,6 %				

Revenu du ménage

Pour les besoins du rapport, nous avons regroupé les catégories de revenu familial en cinq tranches de revenus, plus une catégorie distincte pour ceux qui ont répondu « ne sais pas » : moins de 29 999 \$, 30 000–49 999 \$, 50 000–89 999 \$, 90 000–119 999 \$, 120 000 \$ et plus.

Quant au revenu familial total par année, la figure 2.5a montre que la plus forte proportion de répondants (30 %) entrent dans la tranche de revenus de 29 999 \$ ou moins. Un pourcentage de 21 % déclarent un revenu familial allant de 30 000 à 49 999 \$, tandis que 24 % des répondants indiquent un revenu allant de 50 000 à 89 999 \$.

Si on considère le revenu selon la langue maternelle, on constate qu'une plus forte proportion de candidats anglophones déclarent un revenu familial de 29 999 \$ ou moins (figure 2.5b). Inversement, une plus forte proportion de candidats francophones déclarent un revenu de 50 000 à 89 999 \$. Ce résultat correspond à la plus forte proportion d'étudiants francophones qui habitent chez leurs parents et qui déclarent vraisemblablement le revenu de ceux-ci. Compte tenu de l'important contingent de candidats aux études collégiales qui sont plus âgés et qui vivent de manière indépendante, le niveau de revenu familial des demandeurs d'inscription à un collège a tendance à être inférieur à celui déclaré par les candidats à l'université (tableau 2.3).

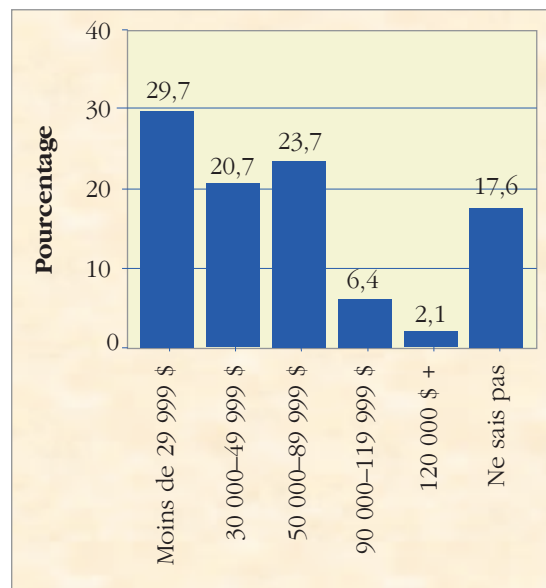
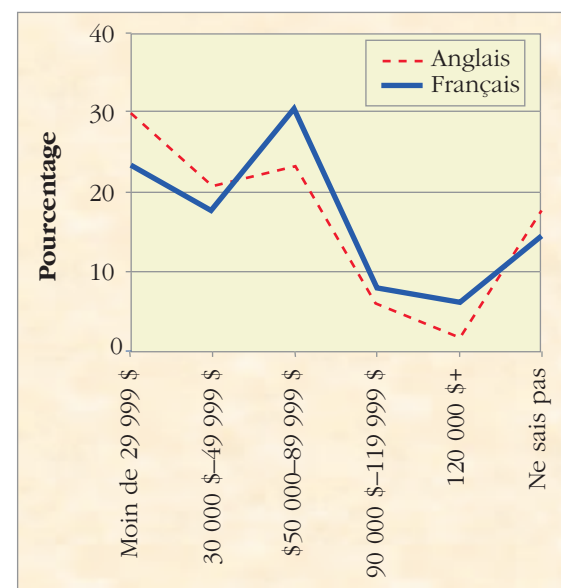
FIGURE 2.5A – REVENU TOTAL DU MÉNAGE – CANDIDATS AUX ÉTUDES COLLÉGIALES**FIGURE 2.5B – REVENU TOTAL DU MÉNAGE – CANDIDATS AUX ÉTUDES COLLÉGIALES**

TABLEAU 2.3 – REVENU TOTAL DU MÉNAGE – COMPARAISONS AVEC LA POPULATION

REVENU DU MÉNAGE (excluant les « ne sais pas »)	% DES CANDIDATS AU COLLÉGIAL*	% DES CANDIDATS À L'UNIVERSITÉ*	% DE LA POPULATION ONTARIENNE**
< 29 000 \$	36,0	17,4	31,0
30 000–49 999 \$	25,1	16,1	22,1
50 000–89 999 \$	28,8	35,4	29,4
90 000–119 999 \$	7,8	17,1	9,3
120 000 \$ +	2,5	13,9	8,2

* *University Applicant Survey 2003*

** Statistique Canada, *Enquête sur la population active 2000*

Scolarité des parents

Comme il s'agit d'une variable sociodémographique de première importance, nous avons demandé aux répondants d'indiquer le plus haut niveau de scolarité atteint par chacun de leurs parents. Les résultats sont présentés au tableau 2.4. Une proportion de

26 % des répondants ont déclaré que leur père n'avait pas terminé ses études secondaires et 22 % ont indiqué la même chose pour leur mère. Un pourcentage de 17 % des pères et de 19 % des mères ont terminé le collège ou le cégep*.

TABLEAU 2.4 – NIVEAU DE SCOLARITÉ DES PARENTS

NIVEAU DE SCOLARITÉ	% DES PÈRES	% DES MÈRES
Une portion d'études primaires	5	4
Études primaires achevées	4	5
Une portion d'études secondaires	17	13
Études secondaires achevées	22	31
Une portion de formation professionnelle	13	9
Études collégiales achevées	17	19
Une portion d'études universitaires	7	6
Baccalauréat achevé	10	10
Grade légal achevé (p. ex. avocat, médecin)	2	2
Maîtrise ou doctorat	4	2

* En ce qui concerne le niveau de scolarité des parents et le revenu familial, on notera que les résultats sont tributaires du niveau de connaissance des répondants; si certains peuvent avoir une bonne idée de ces aspects, d'autres ont probablement donné une simple approximation.

Activité principale avant la demande d'inscription au collège

On a posé aux répondants deux questions. Premièrement, on leur a demandé quelle était leur principale activité au cours des 12 derniers mois. On leur a ensuite demandé pourquoi ils n'avaient pas présenté une demande d'inscription à un collège. La figure 2.6 montre que 52 % des répondants occupaient un emploi au cours des 12 derniers mois. De ce nombre, 29 % occupaient un emploi à temps plein, 12 % travaillaient à temps partiel et 11 % travaillaient et étudiaient à temps partiel en même temps. Près de la

moitié des répondants (40 %) étaient étudiants à temps plein (école secondaire, 32 %; collège et université, 8 %).

Comme on peut le voir à la figure 2.7, la majorité des répondants (72 %) ont maintenant décidé de présenter une demande d'admission à un collège afin de préparer leur future carrière. Un autre 12 % des candidats ont indiqué qu'ils voulaient améliorer leurs compétences en vue de faire progresser leur carrière.

TABEAU 2.5 – ACTIVITÉ PRINCIPALE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS SELON LE SEXE ET L'ÂGE

	N TAILLE	SEXE		ÂGE				
		% FEMME	% HOMME	% 17 OU MOINS	% 18	% 19	% 20-24	% 25+
École secondaire t. plein	681	681	681	50	28	9	9	4
Collège t. plein	119	119	119	0	26	18	43	13
Université t. plein	64	64	64	0	10	11	73	6
Chef de famille	62	62	62	0	10	1	30	59
Travail t. plein	614	614	614	2	18	13	40	27
Travail t. partiel	249	249	249	1	33	13	31	22

FIGURE 2.6 – OCCUPATION DU RÉPONDANT AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

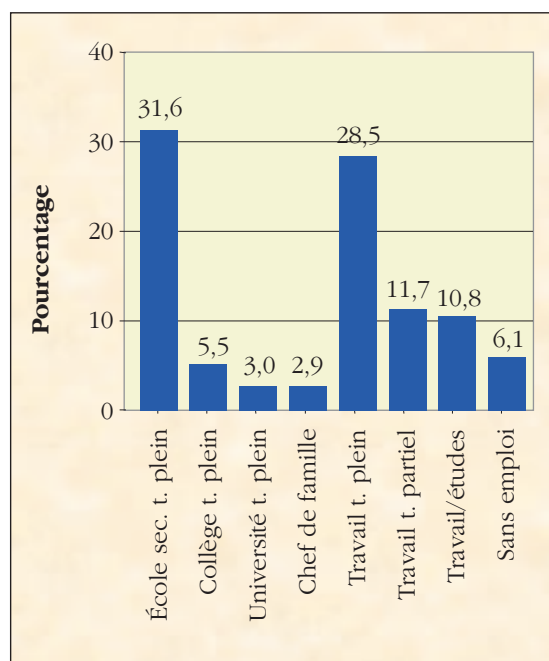
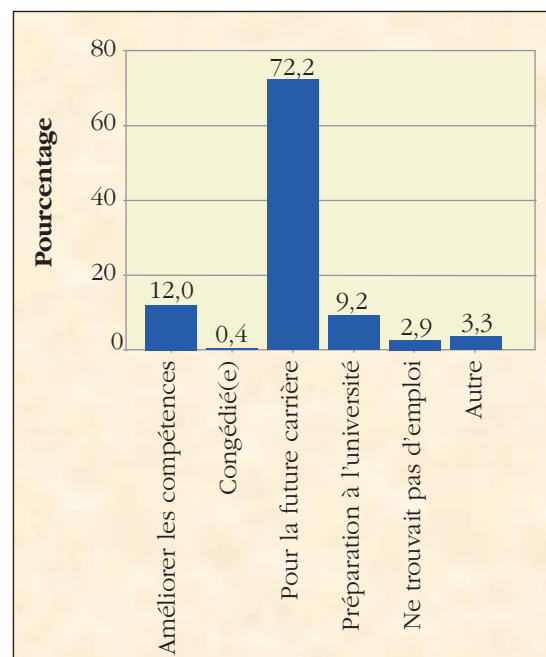


FIGURE 2.7 – RAISONS DE LA DEMANDE D'INSCRIPTION À UN COLLÈGE

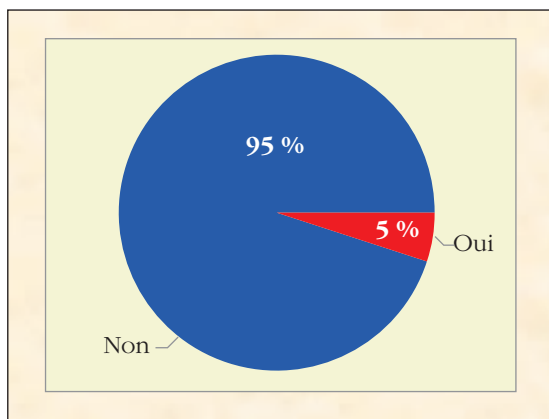


ASPECTS TOUCHANT L'ÉQUITÉ

Dans le Sondage auprès des candidat(e)s au collège, les trois questions se rapportant à l'équité sont identiques à celles que l'on trouve dans la University Applicant Survey^{MD}. Ces questions ont été élaborées de concert avec le comité directeur de la UAS^{MD}, qui comprenait des représentants du comité permanent sur la condition féminine du Conseil des universités de l'Ontario et du comité permanent sur l'équité en matière d'emploi et d'éducation du Conseil des universités de l'Ontario.

On tiendra particulièrement compte du faible nombre des répondants en prenant connaissance des résultats de cette section.

FIGURE 2.8 – STATUT D'AUTOCHTONE



Cependant, même si la taille des sous-échantillons est petite et que les résultats vont sûrement fluctuer d'une année à l'autre, ils fournissent tout de même d'importants renseignements exploratoires, de même que des tendances pouvant s'avérer révélatrices. Toutefois, le cabinet Acumen met en garde les lecteurs qui seraient tentés de tirer des inférences statistiques d'après ces résultats.

Statut d'autochtone

Une proportion de 5 % des répondants (111 sur 2 125) ont indiqué qu'ils sont autochtones (figure 2.8); dans le cas des demandes d'inscription à l'université, cette proportion est de 1 %.

Parmi les répondants qui ont indiqué qu'ils sont autochtones :

73 (70 %) sont des Indiens de plein droit;

25 (24 %) sont des Indiens non inscrits;

7 (6 %) sont des Métis.

Le tableau 2.6 compare les principales variables démographiques entre les répondants autochtones et les autres répondants.

Une proportion légèrement plus faible de candidats autochtones ont occupé un emploi à temps plein au cours des 12 derniers mois

TABEAU 2.6 – FAITS SAILLANTS DÉMOGRAPHIQUES – STATUT D'AUTOCHTONE

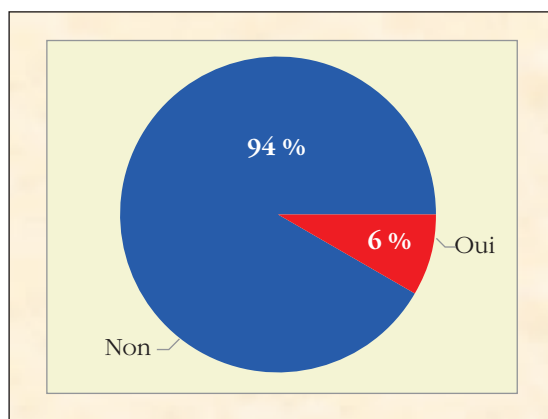
VARIABLES DÉMOGRAPHIQUES	AUTOCHTONES	NON-AUTOCHTONES
	(N=111) % par rapport au groupe	(N=2 125) % par rapport au groupe
Femmes	57	66
Employés à temps plein	20	29
Moyenne générale inférieure à 70 %	29	21
Moyenne générale de 70 % à 79 %	48	42
Moyenne générale de 80 à 89 %	28	28
Moyenne générale de plus de 90 %	1	4
Revenu familial inférieur à 50 000 \$	50	57
Diplôme recherché		
Certificat	20	11
Diplôme	56	63
Progr. de collaboration menant à un grade universitaire	5	13

(20 % comparativement à 29 %), tandis qu'une proportion légèrement plus élevée présentent une moyenne générale inférieure à 70 % à l'école secondaire (29 % comparativement à 21 %). Une plus forte proportion d'autochtones veulent obtenir un certificat (20 % contre 11 % chez les autres candidats), tandis qu'une plus faible proportion désirent obtenir un diplôme ou un diplôme d'un programme de collaboration menant à un grade universitaire.

Handicap

Une proportion de 6 % des répondants (136 sur un total de 2 236) ont déclaré être une personne handicapée (figure 2.9). Chez les candidats à l'université, cette proportion s'établit à 2 %.

FIGURE 2.9 – PERSONNES HANDICAPÉES



De ces 136 personnes :

- 67 (50 %) avaient des troubles d'apprentissage
- 5 (4 %) avaient une mobilité réduite
- 12 (9 %) avaient une déficience sensorielle
- 19 (14 %) avaient une déficience psychique
- 13 (10 %) avaient une invalidité de nature médicale
- 32 (24 %) ont choisi la catégorie Autre exclusivement ou en combinaison avec l'une des options précédentes.

Le tableau 2.7 compare les principales variables démographiques entre les demandeurs ayant une déficience et les non-handicapés. Ces résultats doivent être interprétés avec prudence en raison du faible nombre de répondants. On notera également que les résultats seront influencés par la nature du handicap (par exemple, les répercussions des troubles d'apprentissage sur la moyenne scolaire).

Les proportions se rapportant aux variables démographiques sont semblables entre les personnes handicapées qui font une demande d'admission à un collège et celles de la population générale des demandeurs.

TABLEAU 2.7 – FAIS SAILLANTS DÉMOGRAPHIQUES – PERSONNES HANDICAPÉES

VARIABLES DÉMOGRAPHIQUES	PERSONNES HANDICAPÉES	PERSONNES NON HANDICAPÉES
	(N=136) %	(N=2 093) %
Femmes	3	66
Employés à temps plein	26	29
Moyenne générale inférieure à 70 %	20	21
Moyenne générale de 70 % à 79 %	52	48
Moyenne générale de 80 à 89 %	25	28
Moyenne générale de plus de 90 %	4	2
Revenu familial inférieur à 50 000 \$	50	56
Diplôme recherché		
Certificat	13	11
Diplôme	64	63
Progr. de collaboration menant à un grade universitaire	15	12

Appartenance à une minorité visible

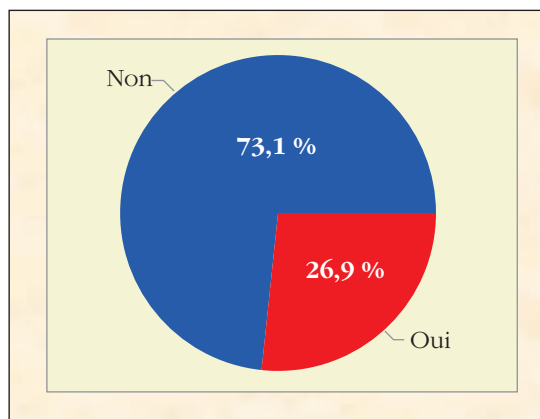
Une proportion de 27 % des répondants (593 sur un total de 2 205 – 31 répondants n'ayant pas répondu à cette question) ont indiqué appartenir à une minorité visible (figure 2.10).

De ces 593 personnes :

- 196 (33 %) étaient Noirs
- 138 (23 %) étaient originaires de l'Asie du Sud
- 68 (11 %) étaient Chinois
- 45 (8 %) étaient Philippins
- 34 (6 %) étaient Arabes ou originaires de l'Asie de l'Ouest
- 17 (3 %) étaient Coréens
- 7 (1 %) étaient originaires de l'Asie du Sud-Est
- 1 (0 %) étaient Japonais
- 75 (13 %) étaient membres d'une autre minorité visible
- 12 (2 %) ont choisi plus d'une réponse ou n'ont pas précisé.

Le tableau 2.8 compare les principales variables démographiques entre les demandeurs appartenant à une minorité visible et les demandeurs non membres d'une minorité visible.

FIGURE 2.10 – MEMBRES D'UNE MINORITÉ VISIBLE



Règle générale, les répondants appartenant à une minorité visible ont un peu moins souvent déclaré qu'ils avaient occupé un emploi à temps plein au cours des 12 derniers mois, comparativement aux autres répondants à cette question. Une plus forte proportion des membres d'une minorité visible ont une moyenne scolaire générale inférieure à 70 % et proviennent d'une famille à faible revenu (68 % contre 44 %). En outre, un pourcentage légèrement plus élevé des demandeurs appartenant à une minorité veulent obtenir un diplôme (64 % contre 60 %).

TABLEAU 2.8 – FAITS SAILLANTS DÉMOGRAPHIQUES – MEMBRES DES MINORITÉS VISIBLES

VARIABLES DÉMOGRAPHIQUES	MEMBRES D'UNE MINORITÉ VISIBLE (N=593) par rapport au groupe	AUTRES RÉPONDANTS À CETTE QUESTION (N=1 407) par rapport au groupe
Femmes	61	67
Employés à temps plein	26	29
Moyenne générale inférieure à 70 %	29	18
Moyenne générale de 70 % à 79 %	42	49
Moyenne générale de 80 à 89 %	26	28
Moyenne générale de plus de 90 %	3	4
Revenu familial inférieur à 50 000 \$	68	44
Diplôme recherché		
Certificat	11	11
Diplôme	64	60
Progr. de collaboration menant à un grade universitaire	12	16

CARACTÉRISTIQUES SE RAPPORTANT AUX ÉTUDES

Parmi les caractéristiques que nous aborderons dans les lignes suivantes, mentionnons :

- le plus haut niveau de scolarité atteint;
- les types de cours suivis à l'école secondaire;
- la moyenne scolaire générale;
- le diplôme recherché/le programme préféré;
- l'âge au moment de prendre la décision de fréquenter le collège.

Plus haut niveau de scolarité

On a demandé aux répondants d'indiquer le plus haut niveau de scolarité atteint jusqu'ici. Une proportion de 41,2 % des participants ont terminé leur 12^e année (figure 2.11a). Compte tenu de la plus forte proportion de jeunes chez les demandeurs francophones, un pourcentage notablement plus important de ces candidats indiquent une 12^e année achevée comparativement aux anglophones (61,8 % contre 40,5 % respectivement).

FIGURE 2.11A – NIVEAU DE SCOLARITÉ

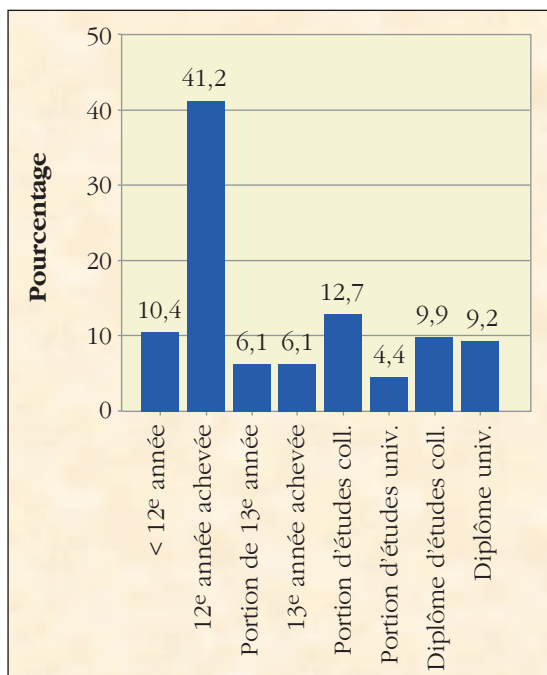
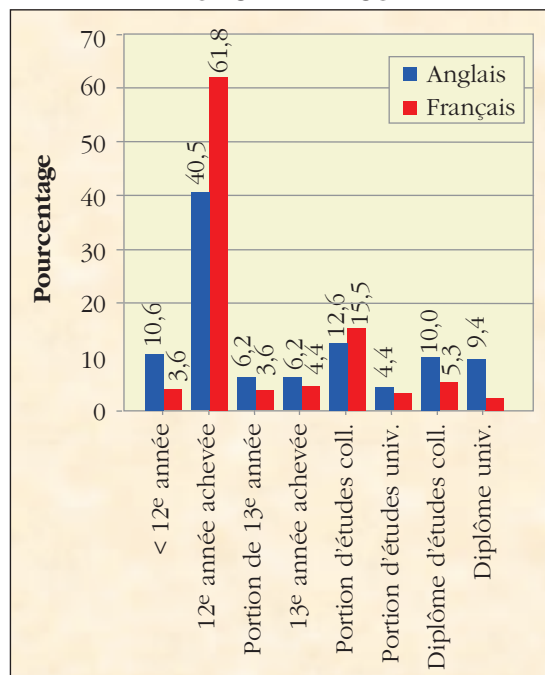


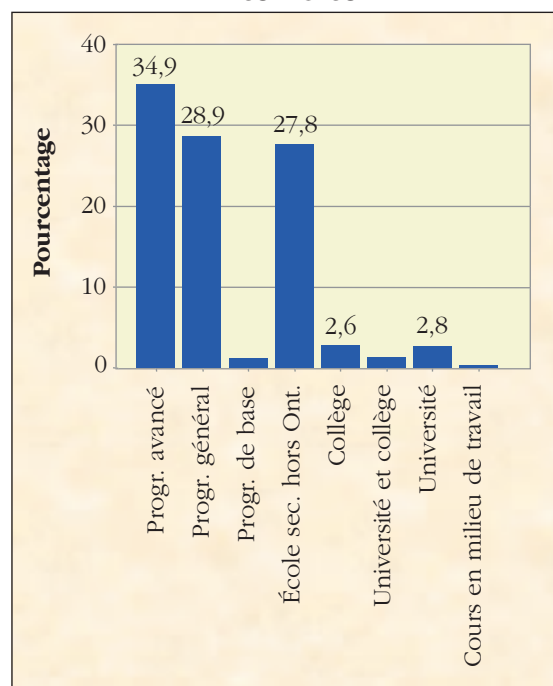
FIGURE 2.11B – NIVEAU DE SCOLARITÉ SELON LA LANGUE



Type de cours suivis à l'école secondaire

Compte tenu de la forte proportion de demandeurs ayant dépassé les études secondaires, il n'est pas surprenant de constater que 35 % des répondants ont suivi le programme d'études secondaires avancé. En outre, 29 % ont indiqué avoir suivi le programme général. Si l'on examine ces réponses relativement au plus haut niveau de scolarité atteint, on semble noter une mauvaise interprétation possible de la part de certains répondants.*

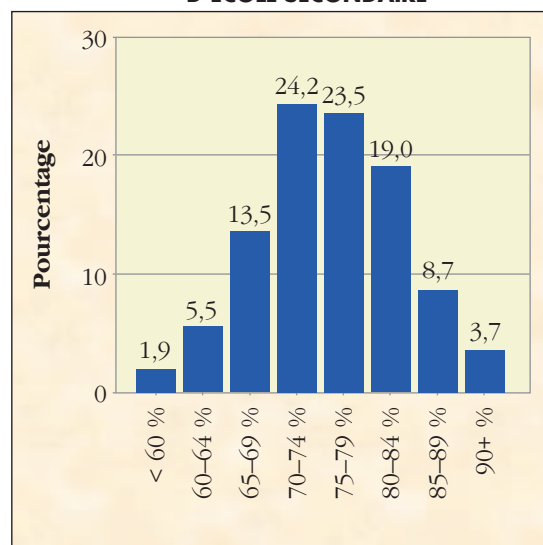
FIGURE 2.12 – TYPE DE COURS SUIVIS À L'ÉCOLE SECONDAIRE



Moyenne scolaire la plus récente

On a demandé aux répondants d'indiquer leur moyenne générale approximative au cours de la dernière année d'école secondaire. Comme on peut le voir à la figure 2.13, 24 % des répondants ont indiqué une moyenne scolaire générale se situant entre 75 et 79 %, 24 % ayant indiqué une moyenne entre 70 et 74 %, 24 % ayant indiqué une moyenne entre 75 et 79 %, 24 % ayant indiqué une moyenne entre 70 et 74 %.

FIGURE 2.13 – MOYENNE GÉNÉRALE POUR LA DERNIÈRE ANNÉE D'ÉCOLE SECONDAIRE

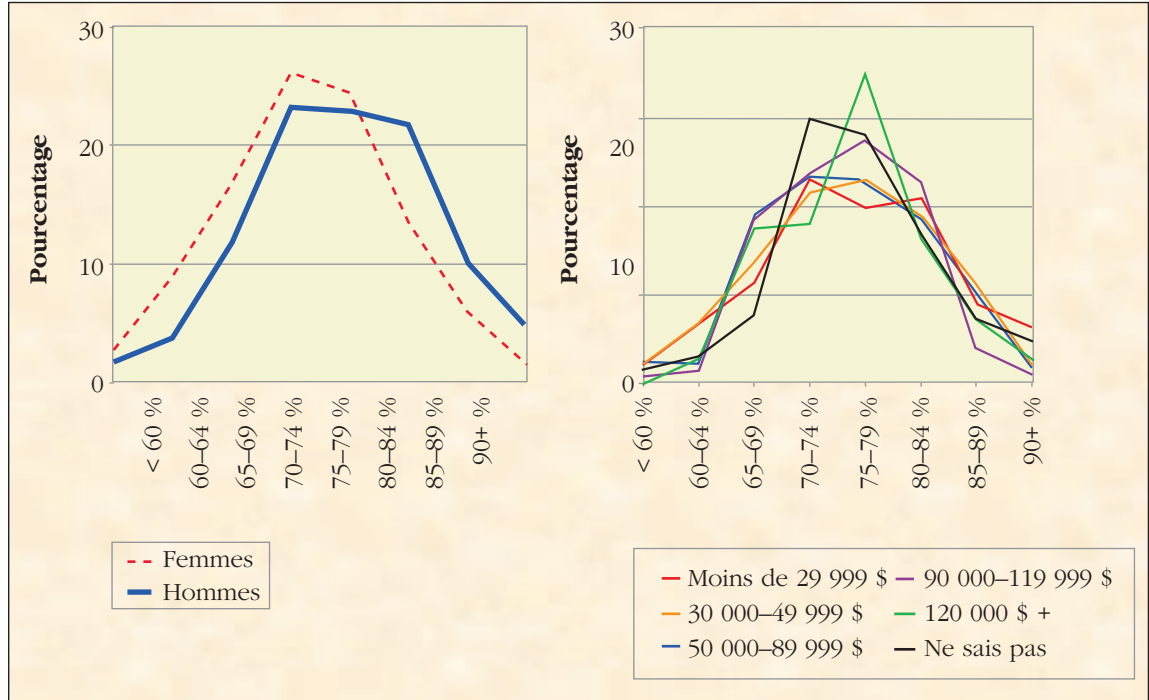


* Les termes « programme avancé », « programme général » et « programme de base » se rapportent au programme d'études secondaires traditionnel de cinq ans de l'Ontario (qui comprenait une 13^e année pour ceux qui souhaitaient aller à l'université). Les cours portant la désignation « collège », « université et collège » (appelés ailleurs « programme de collaboration menant à un grade universitaire »), « université » ou « cours en milieu de travail » font partie du nouveau programme de quatre ans que les élèves du secondaire commencent seulement à terminer. Il semble que 173 répondants ont mal compris les options de réponse, puisqu'ils ont indiqué avoir suivi des cours selon les nouvelles désignations « collège », « université » etc., tout en indiquant également avoir atteint un niveau d'études dépassant l'école secondaire (donc avant que ces désignations de programme soient entrées en vigueur).

Les figures 2.14a et 2.14b présentent la plus récente moyenne générale selon le sexe et le revenu. Règle générale, les candidats de sexe féminin indiquent des moyennes plus élevées. Chez les répondants déclarant

un revenu de 120 000 \$ et plus, une plus faible proportion indiquent une moyenne inférieure à 60 % ou supérieure à 90 %, alors que davantage ont déclaré avoir obtenu entre 75 et 79 %.

FIGURES 2.14A ET 2.14B – MOYENNE GÉNÉRALE SELON LE SEXE ET LE REVENU



TABEAU 2.9 – MOYENNE SCOLAIRE SELON LA LANGUE

			LANGUE		TOTAL
			ANGLAIS	FRANÇAIS	
Moyenne générale	< 60 %	Nombre	43	15	58
		% du gr. ling.	2,7 %	2,8 %	2,7 %
	60-64 %	Nombre	93	29	122
		% du gr. ling.	5,8%	5,5 %	5,7 %
	65-69 %	Nombre	205	72	277
		% du gr. ling.	12,8	13,6 %	13,0 %
	70-74 %	Nombre	347	148	495
		% du gr. ling.	21,7 %	27,9 %	23,2 %
	75-79 %	Nombre	376	140	516
		% du gr. ling.	23,5 %	26,4 %	24,2 %
	80-84 %	Nombre	307	80	387
		% du gr. ling.	19,2 %	15,1 %	18,2 %
	85-89 %	Nombre	156	38	194
		% du gr. ling.	9,7 %	7,2 %	9,1 %
	90+ %	Nombre	74	9	83
		% du gr. ling.	4,6 %	1,7 %	3,9 %
Total		Nombre	1 601	531	2 132
		% du gr. ling.	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Le tableau 2.9 présente la répartition des moyennes générales selon la langue (au moyen des données brutes). On peut y voir que la répartition en pourcentage est relativement semblable entre les anglophones et les francophones, une proportion légèrement supérieure de candidats anglophones indiquant une moyenne de 80 à 84 % et de 90 % ou plus.

Le tableau 2.10 présente la moyenne scolaire selon le type de cours suivis. Parmi ceux dont la moyenne dépasse 90 %, la majorité n'ont pas fréquenté une école secondaire de l'Ontario. Chez l'ensemble des répondants qui ont suivi un programme avancé, 52 % ont indiqué des moyennes se situant entre 70 et 79 %.

TABLEAU 2.10 – MOYENNE GÉNÉRALE SELON LE TYPE DE COURS SUIVIS À L'ÉCOLE SECONDAIRE

		TYPE DE COURS SUIVIS À L'ÉCOLE SECONDAIRE									
		PRO-GRAMME AVANCÉ	PRO-GRAMME GÉNÉRAL	PRO-GRAMME DE BASE	ÉCOLE SEC. HORS ONT.	COLLÈGE	UNIVER-SITÉ ET COLLÈGE	UNIVER-SITÉ	MILIEU DE TRAVAIL	TOTAL	
Moyenné < 60 % générale	Nombre	17	11	2	7			2	1	40	
	% du goupe	42,5 %	27,5 %	5,0 %	17,5 %			5,0 %	2,5 %	100,0 %	
	Nombre	27	51	1	26	3	2	1		111	
	% du goupe	24,3 %	45,9 %	0,9 %	23,4 %	2,7 %	1,8 %	0,9 %		100,0 %	
	Nombre	85	114	1	46	7	14	10		277	
	% du goupe	30,7 %	41,2 %	0,4 %	16,6 %	2,5 %	5,1 %	3,6 %		100,0 %	
	Nombre	190	189	1	115	8	2	5	2	512	
	% du goupe	37,1 %	36,9 %	0,2 %	22,5 %	1,6 %	0,4 %	1,0 %	0,4 %	100,0 %	
	Nombre	191	119	8	138	22	3	11	1	493	
	% du goupe	38,7 %	24,1 %	1,6 %	28,0 %	4,5 %	0,6 %	2,2 %	0,2 %	100,0 %	
Nombre	154	81	3	109	8	8	14	2	379		
% du goupe	40,6 %	21,4 %	0,8 %	28,8 %	2,1 %	2,1 %	3,7 %	0,5 %	100,0 %		
Nombre	52	38	1	81	3	3	6		184		
% du goupe	28,3 %	20,7 %	0,5 %	44,0 %	1,6 %	1,6 %	3,3 %		100,0 %		
Nombre	15	5	8	38	3	2	9		80		
% du goupe	18,8 %	6,3 %	10,0 %	47,5 %	3,8 %	2,5 %	11,3 %		100,0 %		
Nombre	731	608	25	560	54	34	58	6	2076		
% du goupe	35,2 %	29,3 %	1,2 %	27,0 %	2,6 %	1,6 %	2,8 %	0,3 %	100,0 %		

Diplôme recherché/ programme préféré

Une proportion de 63 % des répondants voudraient obtenir un diplôme d'études collégiales, ce qui correspond sensiblement au pourcentage de répondants qui ont indiqué qu'ils avaient fait une demande d'admission au collégial pour préparer leur carrière future (figure 2.15a). Les intentions à l'égard du diplôme recherché sont très semblables entre les hommes et les femmes (figure 2.15b).

FIGURE 2.15A – DIPLÔME RECHERCHÉ

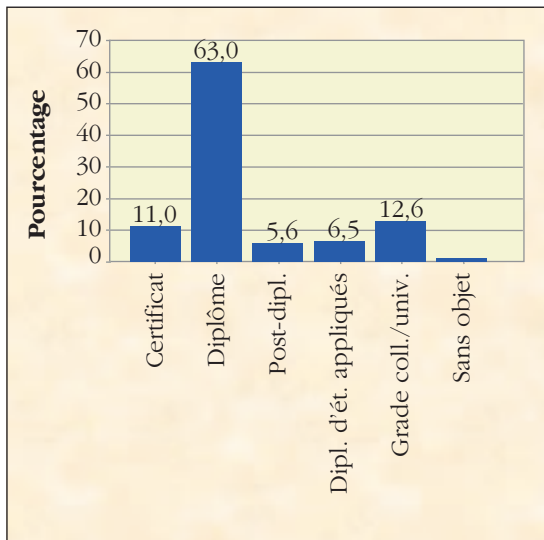


FIGURE 2.15B – DIPLÔME RECHERCHÉ
SELON LE SEXE

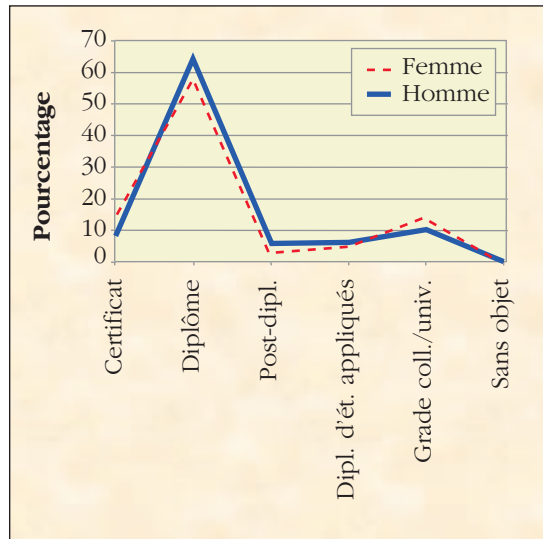


FIGURE 2.16A – PROGRAMME PRÉFÉRÉ

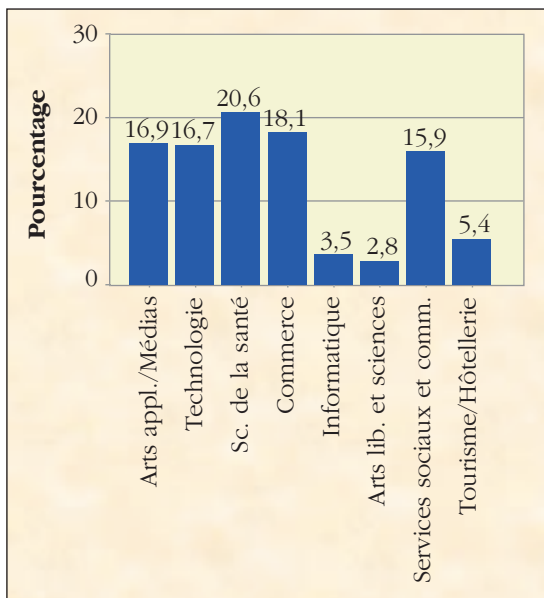
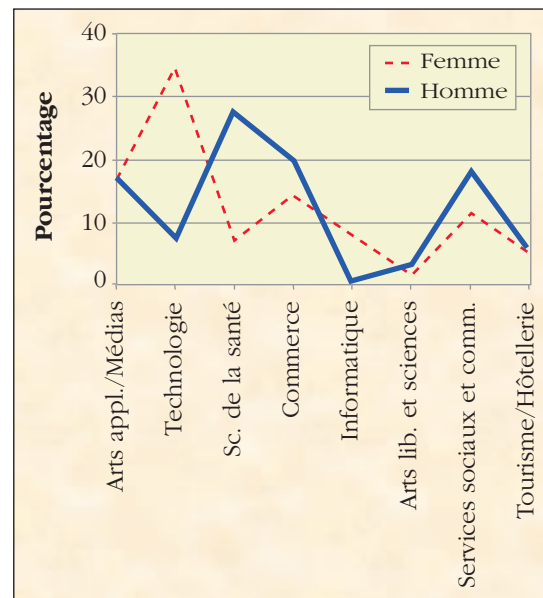


FIGURE 2.16B – PROGRAMME PRÉFÉRÉ
SELON LE SEXE



Environ un répondant sur cinq (21 %) a indiqué que les sciences de la santé étaient son premier choix de programme d'études. Viennent ensuite le commerce (18 %), les arts appliqués/médias (17 %), la technologie (17 %), et les services sociaux et communautaires (16 %) (figure 2.16a). Si l'on considère le programme préféré selon le sexe, plus de candidats de sexe féminin indiquent s'intéresser aux sciences de la santé, tandis que davantage de demandeurs de sexe masculin préfèrent la technologie (figure 2.16b).

Si l'on considère le diplôme recherché selon le revenu familial, on constate peu de variations (figure 2.17a). Les répondants des catégories à faibles revenus sont moins susceptibles d'avoir choisi le programme d'arts appliqués/médias que ceux des catégories à revenus élevés; cependant, il est plus probable qu'un répondant à faible revenu ait choisi le programme d'informatique qu'un répondant à revenu élevé (figure 2.17b).

Si l'on considère le diplôme recherché selon l'âge, on constate que les répondants

les plus jeunes recherchent davantage un diplôme d'arts appliqués/médias. Bien entendu, les répondants les plus âgés, qui ont eu l'occasion d'achever un programme antérieur, sont plus susceptibles que la moyenne de vouloir obtenir un autre diplôme ou certificat une fois leur diplôme d'études collégiales en poche (figure 2.18a). Davantage de jeunes répondants préfèrent un programme d'arts appliqués/médias. Inversement, les plus âgés s'intéressent davantage aux sciences de la santé (figure 2.18b).

FIGURE 2.17A – DIPLÔME RECHERCHÉ SELON LE REVENU

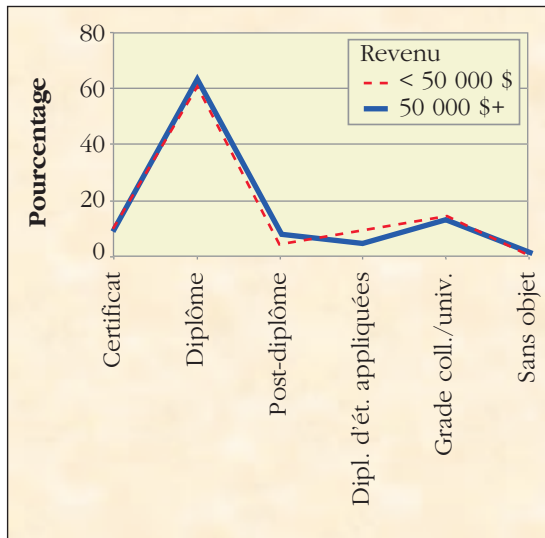


FIGURE 2.18A – DIPLÔME RECHERCHÉ SELON L'ÂGE

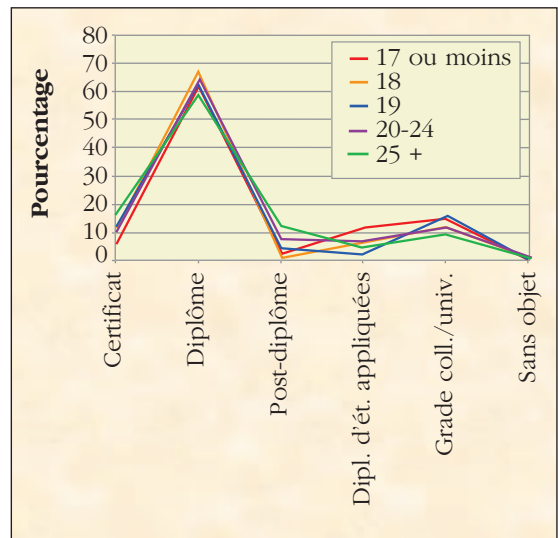


FIGURE 2.17B – PROGRAMME PRÉFÉRÉ SELON LE REVENU

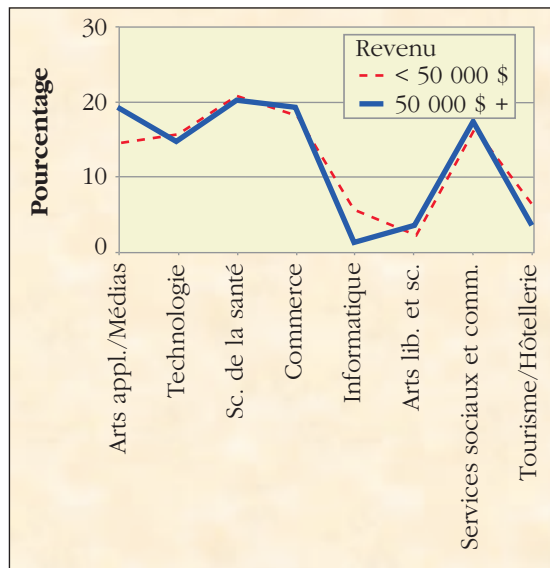
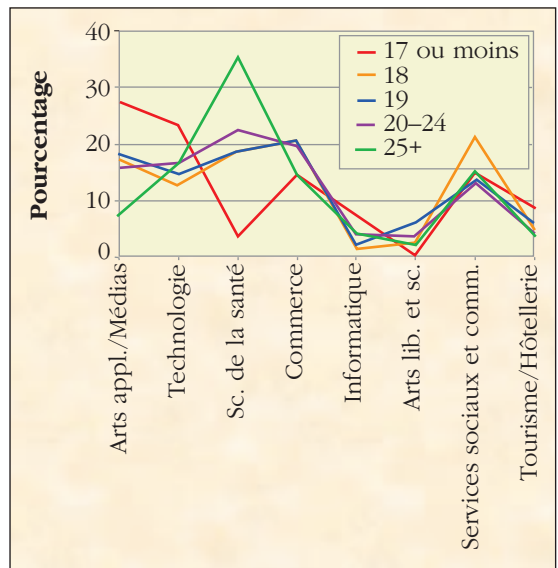


FIGURE 2.18B – PROGRAMME PRÉFÉRÉ SELON L'ÂGE



La figure 2.19 présente le diplôme recherché par les répondants selon leur emploi du temps au cours des 12 derniers mois. Comme on pouvait s’y attendre, ceux qui ont consacré cette période à fréquenter l’université ou le collège souhaitent davantage obtenir un autre diplôme ou certificat une fois leur diplôme d’études collégiales en poche. Il est plus probable que les répondants qui étaient chef de famille ou sans travail soient intéressés par un certificat.

Âge auquel les candidats ont décidé de fréquenter le collège

Les résultats montrent que 19 % des demandeurs ont décidé de fréquenter le collège à 14 ans ou moins, et que plus de la moitié (56 %) ont pris cette décision entre 15 et 19 ans. Une proportion de 14 % ont décidé de fréquenter le collège entre 20 et 24 ans, et 12 % ont pris cette décision à l’âge de 25 ans ou plus (figure 2.20a). En comparaison, 72 % des candidats à l’université ont décidé à l’âge de 14 ans d’entreprendre des études universitaires. Si l’on considère ces résultats selon le sexe des demandeurs, on constate peu de variations. Les femmes ont cependant tendance à avoir pris leur décision un peu plus tôt que les hommes (figure 2.20b). Puisque les demandeurs francophones sont plus jeunes, en moyenne, que les anglophones, on ne se surprendra pas d’observer qu’une plus forte proportion des premiers ont décidé d’aller au collège à un âge plus précoce (figure 2.20c).

FIGURE 2.19 – ACTIVITÉ PRINCIPALE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS SELON LE DIPLÔME RECHERCHÉ

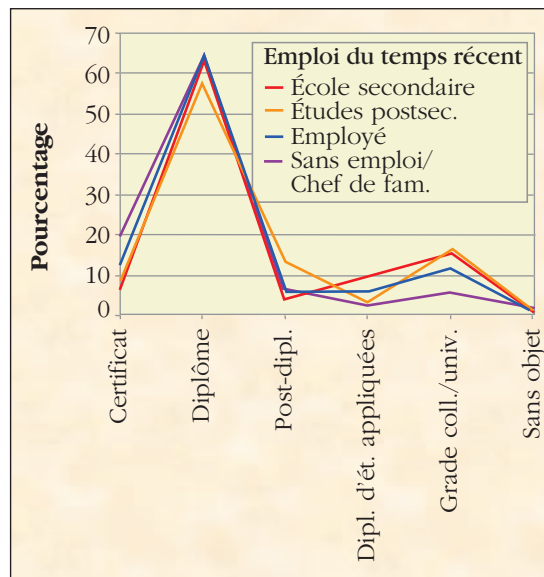


FIGURE 2.20A – ÂGE DE LA DÉCISION DE FRÉQUENTER UN COLLÈGE

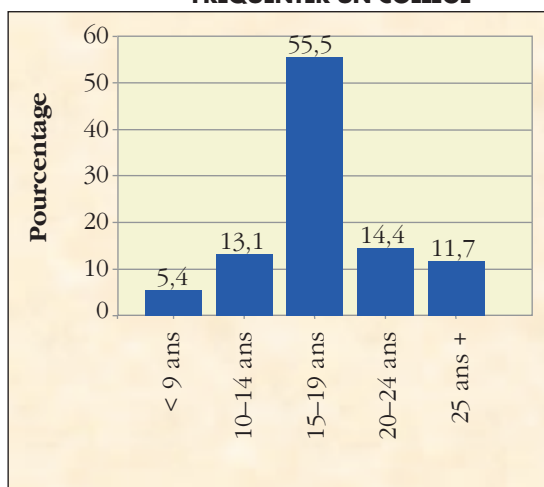


FIGURE 2.20B – ÂGE DE LA DÉCISION SELON LE SEXE

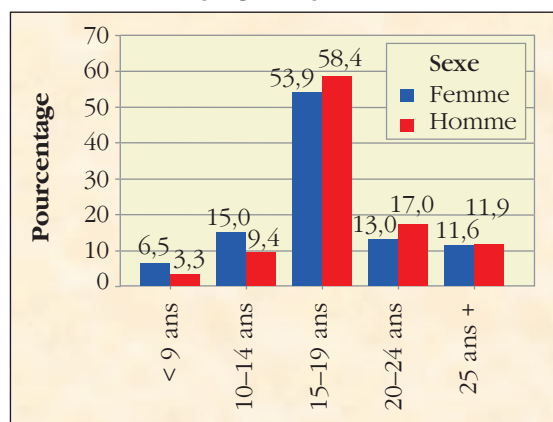
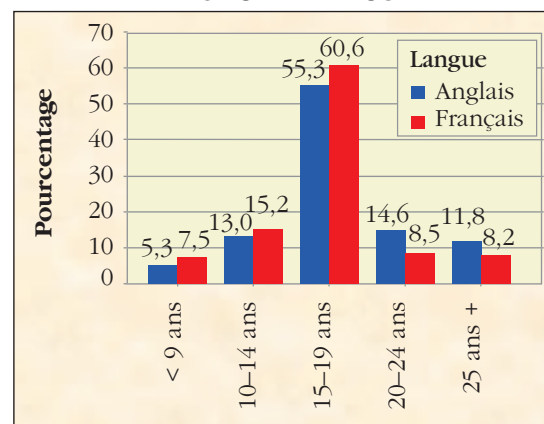


FIGURE 2.20C – ÂGE DE LA DÉCISION DE FRÉQUENTER LE COLLÈGE SELON LA LANGUE



Comme on pouvait s'y attendre, les demandeurs plus âgés ont décidé de fréquenter le collège plus tard dans leur vie, si on compare avec les candidats plus jeunes. Cependant, même parmi les répondants âgés de 20 à 24 ans, la moitié (54 %) ont décidé d'aller au collège entre 15 et 19 ans. De la même façon, un demandeur âgés de 25 à 29 ans sur quatre a décidé de fréquenter le collège entre 15 et 19 ans (figure 2.21a). Conformément à la plus

forte proportion de répondants plus âgés se situant dans la tranche des revenus faibles, on constate un plus grand pourcentage de demandeurs de cette catégorie qui ont décidé de fréquenter le collège à un âge plus avancé. La proportion des répondants ayant pris cette décision à un âge précoce ne diminue cependant pas dans la tranche des revenus inférieurs (figure 2.21b).

FIGURE 2.21A – ÂGE DE LA DÉCISION SELON L'ÂGE

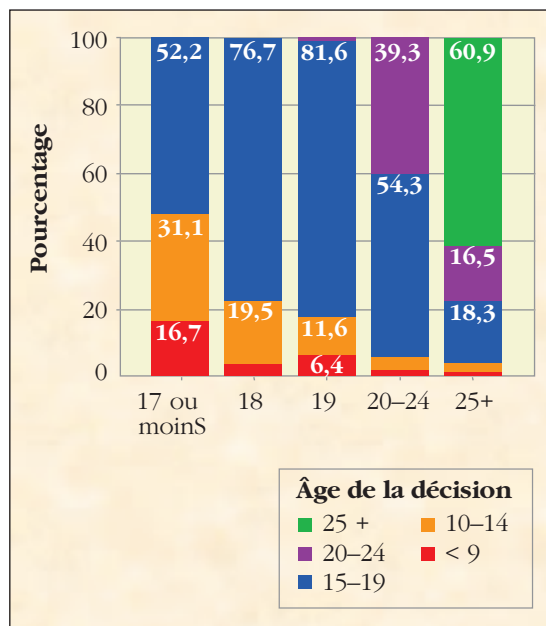
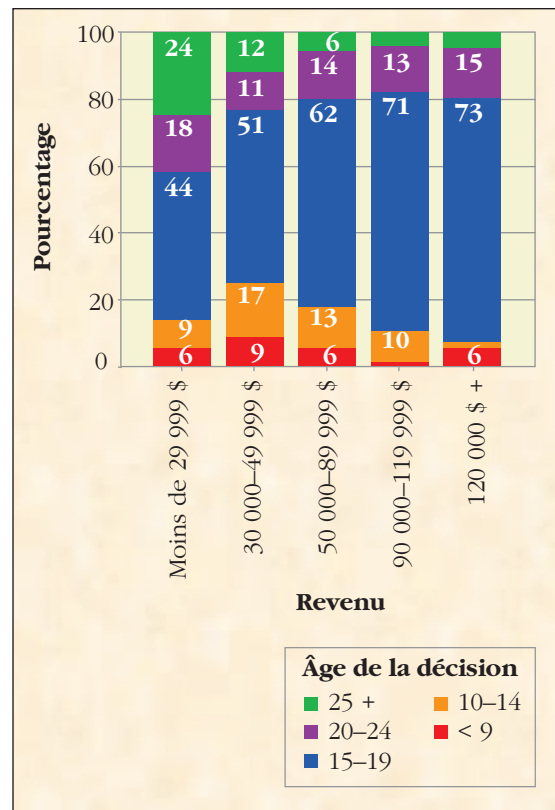


FIGURE 2.21B – ÂGE DE LA DÉCISION SELON LE REVENU



UTILISATION D'INTERNET

Dans les lignes qui suivent, nous abordons deux aspects :

- L'utilité des renseignements que l'on trouve sur les sites Web des collègues
- L'intérêt pour un programme obligatoire d'achat ou de location d'un ordinateur portatif au niveau collégial

Utilité des renseignements trouvés sur les sites Web des établissements collégiaux

Comme presque tous les candidats ont accès à Internet et qu'ils considèrent que les sites Web des collègues ont eu une « certaine » influence dans leur choix d'un établissement, il importe de savoir quels sont les renseignements qu'ils y jugent utiles. La figure 2.22 présente les résultats moyens sur l'utilité des différents types d'information. On a mesuré cette utilité sur une échelle d'évaluation en quatre points : 1 (pas du tout), 2 (très peu),

3 (un peu), 4 (beaucoup) et 5 (ne sais pas). La catégorie « Ne sais pas » n'a pas été incluse dans les calculs des résultats moyens. Généralement, on juge qu'un résultat moyen allant de 1,00 à 1,49 correspond à l'option « pas du tout », un résultat allant de 1,50 à 2,49 correspond à la réponse « très peu », un résultat allant de 2,50 à 3,49 correspond à l'option « un peu », tandis qu'un résultat moyen de 3,50 à 4,00 équivaut à l'échelon « beaucoup ».

Comme on peut le voir à la figure 2.22, tous les résultats moyens se situent dans la catégorie « un peu » ($M=2,50 - 3,49$), à l'exception de trois éléments. Dans ces trois derniers cas, l'utilité du renseignement correspond à l'option « beaucoup » ($M=3,50 - 4$). Il s'agit des sujets : répartition des coûts associés au collègue ($M= 3,69$), profils de carrières reliées aux programmes ($M=3,68$) et renseignements sur les placements en milieu de travail, en clinique ou en stage (coop) ($M=3,58$).

FIGURES 2.22 – UTILITÉ DES RENSEIGNEMENTS AFFICHÉS SUR LES SITES WEB

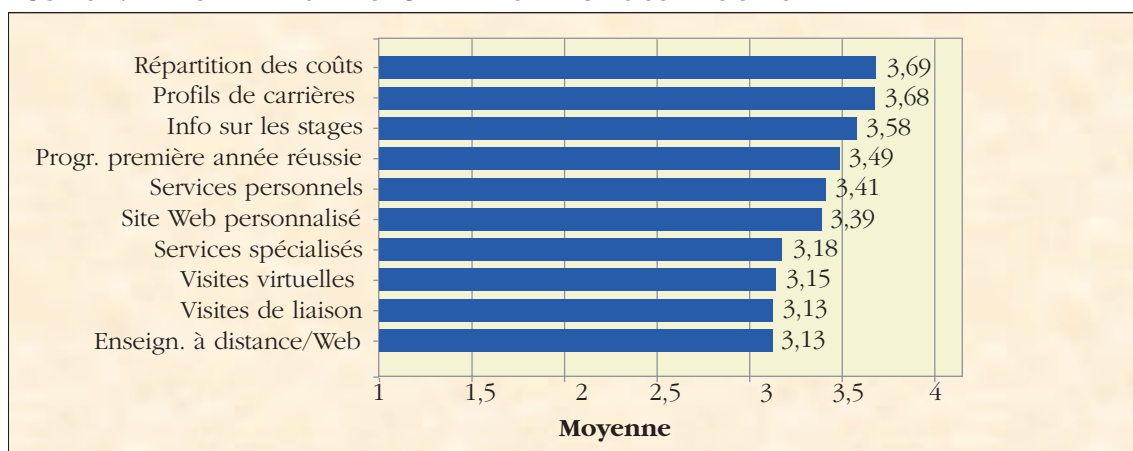
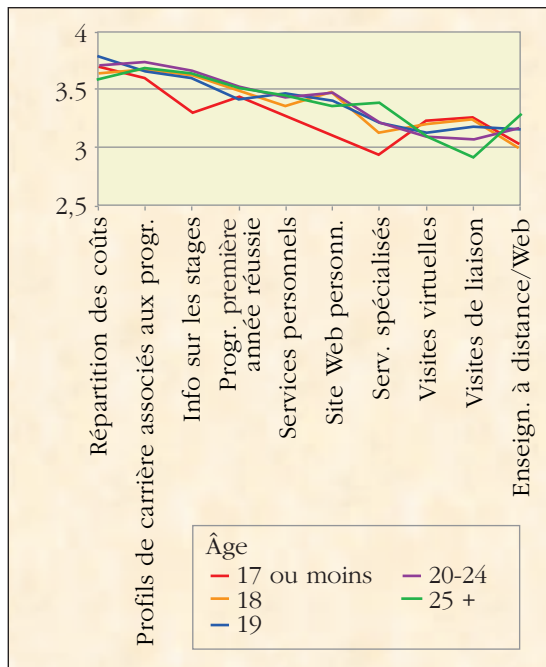
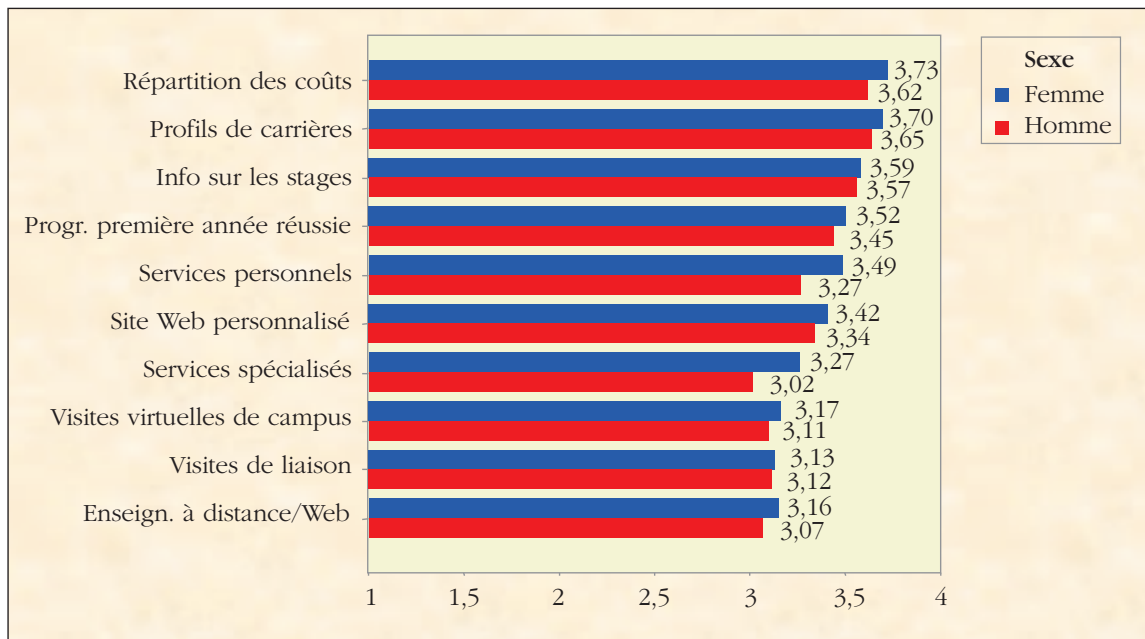


FIGURE 2.23A – UTILITÉ DES RENSEIGNEMENTS SELON L'ÂGE



À la figure 2.23a, on présente l'utilité des renseignements contenus sur les sites Web selon les groupes d'âge. On observe que les variations les plus importantes à cet égard concernent des renseignements sur des services spécialisés (p. ex. garderie, étudiants adultes) et les visites du campus. Les répondants plus âgés accordent davantage d'utilité aux services spécialisés, mais moins aux visites du campus. À la figure 2.23b, on présente l'utilité des renseignements affichés sur les sites Web selon le sexe. Les répondants de sexe masculin accordent moins d'utilité à tous les types de renseignements offerts; la plus grande différence à cet égard se rapporte à l'information sur les services spécialisés (garderie, étudiants adultes) et les services personnels (p. ex. santé, counseling, tutorat).

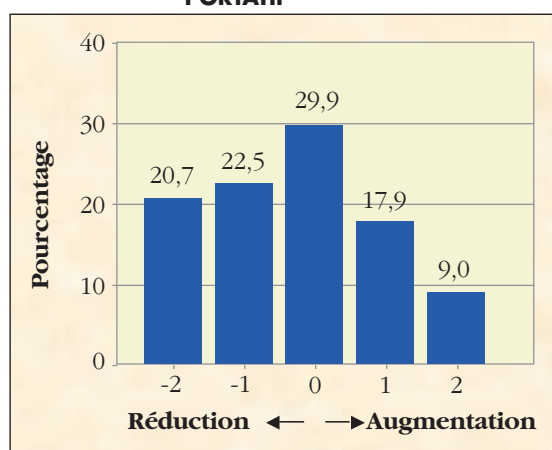
FIGURES 2.23B – UTILITÉ DE L'INFORMATION SELON LE SEXE



PROGRAMME D'ORDINATEUR PORTABLE AU COLLÈGE

À la question 20, les répondants devaient indiquer dans quelle mesure un programme d'ordinateur portable obligatoire influencerait leur intérêt pour un établissement d'enseignement. La formulation de la question et l'échelle utilisée ont permis de saisir la nature de cette influence. La figure 2.24 montre que seulement 27 % de tous les répondants considèrent qu'un programme obligatoire d'ordinateur portable accroîtrait leur intérêt à

FIGURE 2.24 – INFLUENCE D'UN PROGRAMME OBLIGATOIRE D'ORDINATEUR PORTATIF



l'égard d'un collège, tandis que 43 % estiment au contraire que cela le réduirait.

Le tableau 2.11 décrit l'influence d'un programme obligatoire d'ordinateur portable sur l'intérêt pour un établissement collégial selon la moyenne générale, le revenu du ménage et le diplôme recherché. Pour ce faire, on a constitué un indice visant à rendre compte de cette influence.

Cet indice utilise les valeurs -2, -1, +1 et +2 pour pondérer la proportion de répondants indiquant chaque niveau d'influence. Par exemple, pour tous les répondants, on calcule le résultat de l'indice en multipliant la proportion correspondant à chaque niveau d'influence par le facteur de pondération :

$$(20,7 \times -2) + (22,5 \times -1) + (29,9 \times 0) + (17,9 \times 1) + (9,0 \times 2) = -28,1$$

Comme il y a des valeurs négatives, dans l'ensemble, on peut dire que les demandeurs estiment qu'un programme obligatoire d'ordinateur portable réduirait leur intérêt à l'égard d'un établissement collégial, plutôt que de l'accroître.

TABLEAU 2.11 – INFLUENCE D'UN PROGRAMME OBLIGATOIRE D'ORDINATEUR PORTATIF SELON LA MOYENNE GÉNÉRALE, LE REVENU FAMILIAL ET LE DIPLÔME RECHERCHÉ

	TYPE DE COURS À L'ÉCOLE SECONDAIRE					RÉSULTAT DE L'INDICE
	-2 (RÉDUCTION)	-1	0	1	2 (AUGMENTATION)	
TOTAL	20,7	22,5	29,9	17,9	9,0	-28,1
Moyenne générale	%	%	%	%	%	
Moins de 65 %	17,9	37,9	27,6	9,0	7,6	-49,7
65-69 %	20,0	17,5	30,5	16,0	16,0	-9,5
70-74 %	21,6	19,4	34,9	16,7	7,3	-31,3
75-79 %	18,4	24,3	28,2	20,2	9,0	-22,9
80-84 %	21,7	25,3	30,4	17,3	5,4	-40,6
85-89 %	19,7	16,4	25,1	26,2	12,6	-4,4
90 % +	30,8	19,2	25,6	20,5	3,8	-52,6
Revenu du ménage						
Moins de 29 999 \$	22,0	22,3	27,1	16,6	12,0	-25,6
30 000-49 999 \$	16,7	22,1	33,4	20,2	7,5	-20,2
50 000-89 999 \$	24,8	21,5	27,5	20,1	6,1	-38,7
90 000-119 999 \$	21,2	12,9	36,4	24,2	5,3	-20,5
120 000 \$ +	30,2	9,3	25,6	16,3	18,6	-16,3
Ne sais pas	16,1	26,3	34,6	15,5	7,5	-28,0
Diplôme recherché						
Certificat	19,5	21,8	38,6	12,3	7,7	-33,2
Diplôme	21,9	24,8	28,8	14,5	10,1	-33,9
Post-diplôme	27,7	19,3	21,8	21,8	9,2	-34,5
Dipl. d'ét. appl.	14,6	20,4	32,1	22,6	10,2	-6,6
Grade coll./univ.	18,9	14,6	35,0	26,4	5,1	-15,7
Sans objet*	16,0	20,0	16,0	40,0	8,0	+4,0

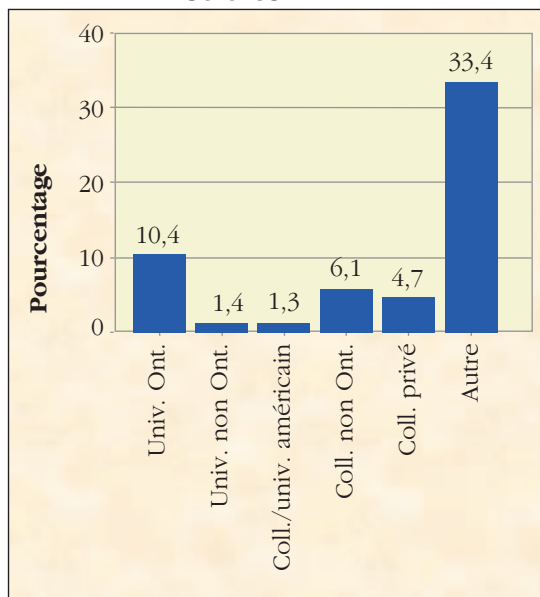
* Seulement 25 répondants dans cette catégorie

PERCEPTIONS À L'ÉGARD DU COLLÈGE

Dans les lignes qui suivent, nous donnons un aperçu des perceptions des candidats et de leur intérêt à l'égard de divers établissements d'enseignement postsecondaire, et nous examinons les facteurs qui influencent leur choix d'un établissement collégial. Ces renseignements sont présentés en quatre sous-sections.

- Intérêt pour un établissement d'enseignement postsecondaire autre qu'un collège de l'Ontario
 - Questions 25, 26, 27 et 28
- Intérêt et demandes d'admission à un collège de l'Ontario
 - Questions 21 et 31
- Facteurs influençant le choix d'un collège
 - Questions 30, 29, 22, 23, 24, 32, 33 et 34
- Préoccupations concernant la fréquentation d'un collège
 - Question 35

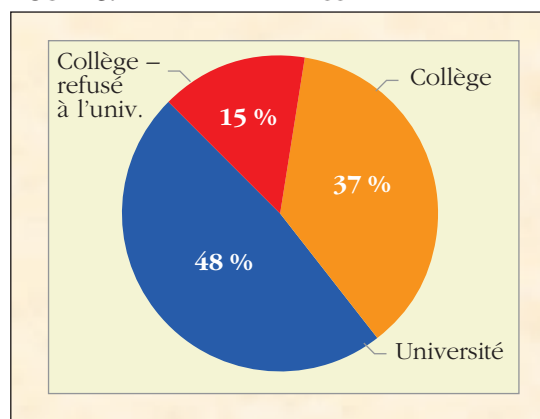
FIGURE 3.1 – DEMANDE D'ADMISSION DANS UN AUTRE TYPE D'ÉTABLISSEMENT POSTSECONDAIRE



DEMANDE D'ADMISSION À UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE POUR L'ANNÉE 2003-2004

On a demandé aux répondants à quels types d'établissements d'enseignement postsecondaire ils avaient présenté une demande pour l'année scolaire 2003-2004. Comme on peut le voir à la figure 3.1, environ 10 % de tous les répondants avaient présenté une demande à une université ontarienne et 5 %, à un collège privé. On s'étonnera de constater que 33 % des répondants ont indiqué avoir présenté une demande à un autre type d'établissement. Comme nous n'avons pas mis la possibilité de préciser la réponse, il n'est pas possible de savoir quels types d'établissements sont entrés dans cette catégorie.*

FIGURE 3.2 – TYPE D'ÉTABLISSEMENT PRÉFÉRÉ



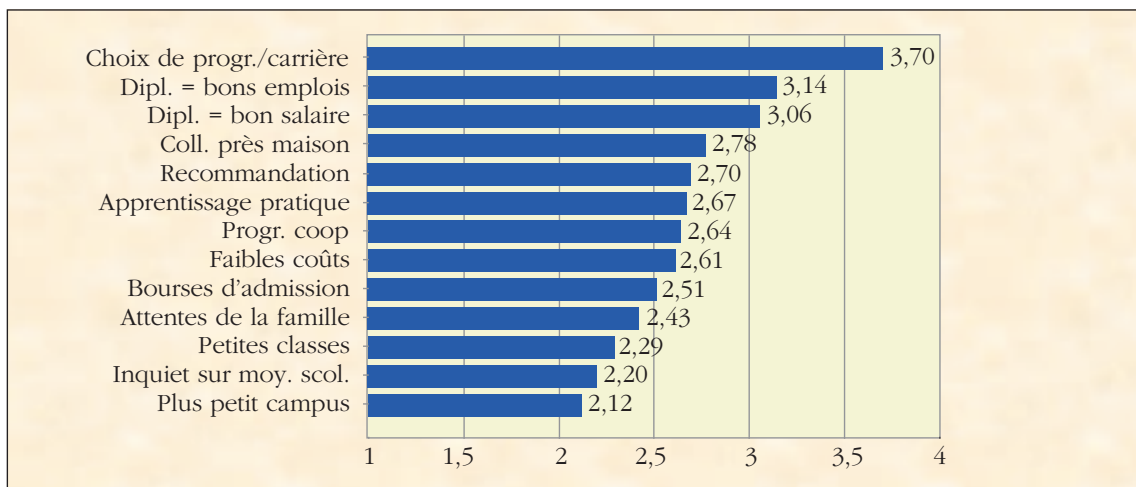
* Nous recommandons que les éditions ultérieures du Sondage auprès des candidat(e)s aux études collégiales clarifient cette question. Par exemple, on pourrait reformuler la question de la manière suivante : « En plus d'avoir présenté une demande dans un des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario, avez-vous présenté une demande à l'un ou l'autre des établissements suivants pour l'année scolaire 2003-2004? »

Attardons-nous avec intérêt au groupe des répondants qui ont également présenté une demande d'admission à une université. Une proportion de 11 % (249) ont présenté une demande à une université d'un type ou d'un autre. De ce nombre, 37 % (4 % de l'ensemble de l'échantillon) préféreraient fréquenter un collège; 48 % (5 % de l'ensemble de l'échantillon) préféreraient aller à l'université; 15 % (2 % de l'ensemble de l'échantillon) iront au collège parce que leur demande à l'université a été refusée.

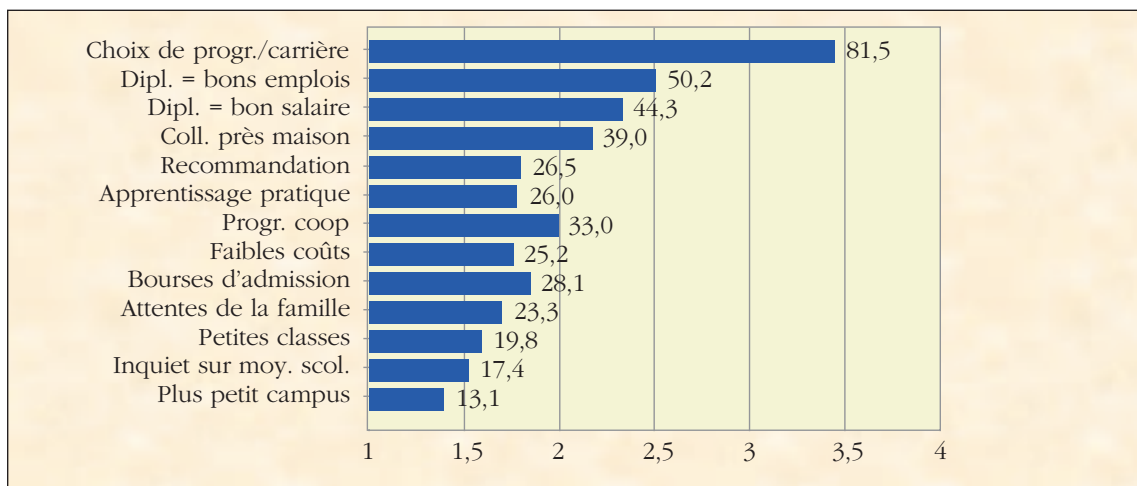
Pourquoi préférer le collège?

On a demandé aux répondants qui avaient présenté une demande à l'université tout en préférant fréquenter le collège quels étaient les différents facteurs ayant influencé cette préférence. On a noté les facteurs sur une échelle à quatre échelons : 1 (pas du tout), 2 (très peu), 3 (un peu), 4 (beaucoup) et 5 (ne sais pas). La figure 3.3a présente les résultats moyens selon chacun des facteurs énoncés (à l'exclusion des personnes ayant répondu « ne sais pas », tandis que la figure 3.3b montre le pourcentage des répondants ayant donné la réponse « beaucoup ». Une proportion de 82 % des répondants ont

FIGURES 3.3A – INFLUENCE MOYENNE



FIGURES 3.3B – % AYANT INDIQUÉ BEAUCOUP D'INFLUENCE



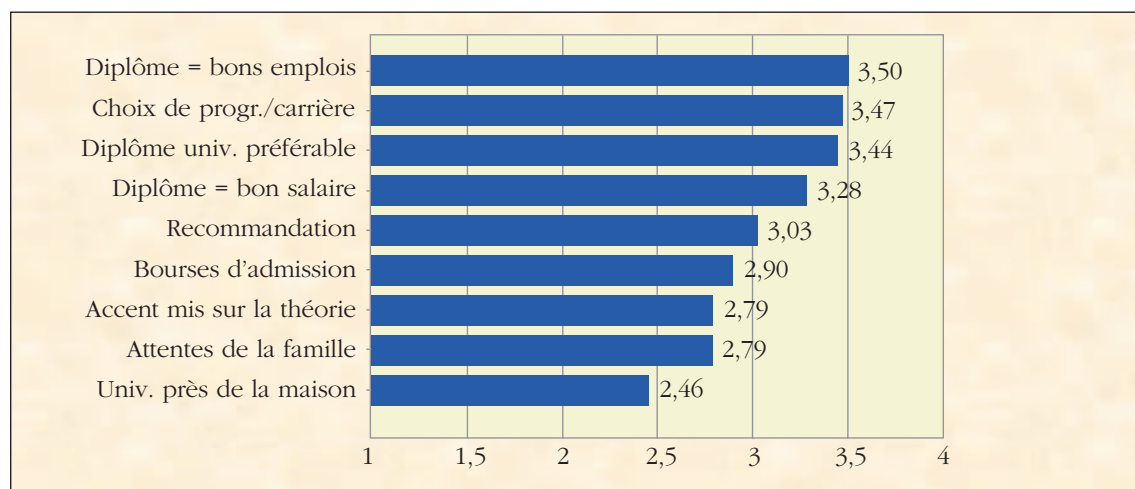
indiqué que leur préférence pour un établissement collégial reposait sur leur choix de programme et/ou de carrière. L'indice d'influence moyen pour cet élément était de 3,7. Les facteurs suivants étaient, par ordre d'importance, les diplômés obtiennent de bons emplois ($M=3,14$), les diplômés obtiennent des emplois avec salaires élevés ($M=3,06$) et le collège était situé près de chez moi ($M=2,78$).

Pourquoi préférer l'université?

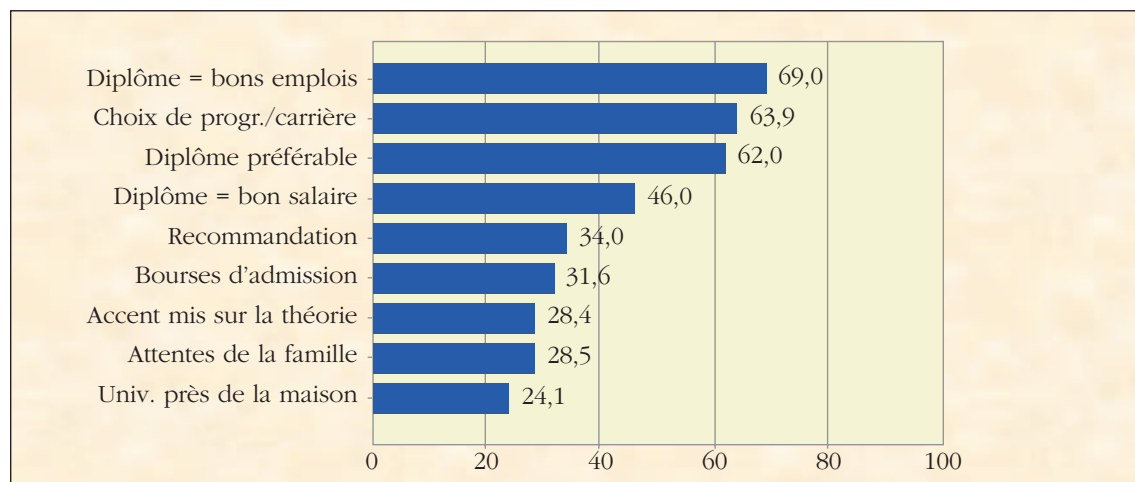
De la même manière, nous avons demandé aux répondants qui avaient présenté une demande à l'université et indiqué qu'ils préféreraient ce dernier type d'établissement

d'évaluer l'influence de différents facteurs sur cette préférence. La figure 3.4a présente les résultats moyens pour chaque facteur (à l'exclusion de la catégorie « ne sais pas ») tandis que la figure 3.4b présente le pourcentage des répondants ayant indiqué beaucoup d'influence. Les facteurs ayant obtenu les résultats moyens les plus élevés sont les diplômés obtiennent de bons emplois ($M=3,50$), choix du programme et/ou de la carrière ($M=3,47$) et il est préférable d'avoir un diplôme universitaire ($M=3,44$). Les deux facteurs les plus souvent cités par la suite chez les demandeurs qui préféraient l'université étaient les diplômés obtiennent des emplois bien payés ($M=3,28$) et j'ai suivi une recommandation ($M=3,03$).

FIGURES 3.3A – INFLUENCE MOYENNE



FIGURES 3.3B – % AYANT INDIQUÉ BEAUCOUP D'INFLUENCE



Si l'on se fie aux résultats présentés ci-dessus, malgré l'influence plus importante des différents facteurs généralement observée sur les demandeurs qui auraient préféré l'université comparativement aux candidats qui préféreraient le collège, les deux groupes citent les mêmes raisons expliquant leur préférence. En outre, ceux qui préfèrent le collège citent également les faibles coûts et l'accent mis sur l'apprentissage pratique

comme des facteurs importants, tandis que ceux qui optent pour l'université considèrent le prestige conféré par un diplôme universitaire. Ce dernier facteur constitue probablement l'obstacle le plus important au choix d'un collège par rapport à l'université, tout au moins pour ceux qui possèdent des notes assez bonnes et les moyens financiers suffisants pour poursuivre des études universitaires.

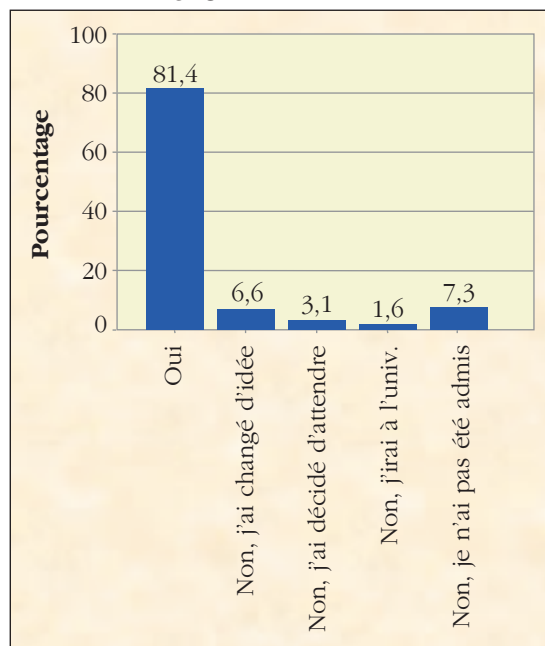
DEMANDES D'ADMISSION AUX COLLÈGES DE L'ONTARIO

On a demandé aux répondants d'indiquer quels étaient leurs trois premiers choix quant à un collège de l'Ontario, avant de recevoir une offre d'admission. Les établissements ayant reçu les plus fortes proportions de premiers choix sont Algonquin (13 %), Humber (12 %), George-Brown (11 %) et Seneca (11 %). Trois établissements (Humber, George-Brown et Seneca) ont également reçu les plus fortes proportions de deuxième et de troisième choix. Comme prévu, les collèges obtiennent la majorité de leurs demandes dans la région environnante. Une analyse selon la note moyenne obtenue ne démontre aucune association claire entre celle-ci et le choix d'un collège.

On a également demandé aux répondants si le collège ayant constitué leur premier choix était également le collège qu'ils projetaient fréquenter en 2003–2004. Une proportion de 81 % des répondants ont indiqué que c'était bien le cas. Un pourcentage de 7 % ont changé d'idée et ne fréquenteront pas leur premier choix d'établissement, tandis qu'un autre 7 % ont dû choisir un autre collège parce qu'ils avaient été refusés par le collège constituant leur premier choix. Parmi les 12 % de répondants ayant présenté une demande à l'université, seuls 2 % vont

réellement fréquenter l'université. Il sera nécessaire de procéder à une enquête à grande échelle auprès des candidats aux études collégiales afin de disposer d'un nombre suffisant de répondants pour analyser cette information selon chaque établissement collégial en particulier.

FIGURE 3.5 – FRÉQUENTATION DU COLLÈGE AYANT CONSTITUÉ LE PREMIER CHOIX



FACTEURS AYANT INFLUENCÉ LE CHOIX D'UN COLLÈGE

Dans le cadre du Sondage auprès des candidat(e)s au collège, nous avons examiné différents facteurs se rapportant aux choix d'un collègue :

- Le processus de prise de décision
- Les heures consacrées à l'exploration des carrières selon les programmes
- L'influence des caractéristiques des établissements collégiaux
- L'influence des activités de recrutement et de promotion réalisées par les collèges
- L'influence de la famille, des amis et des autres conseillers.

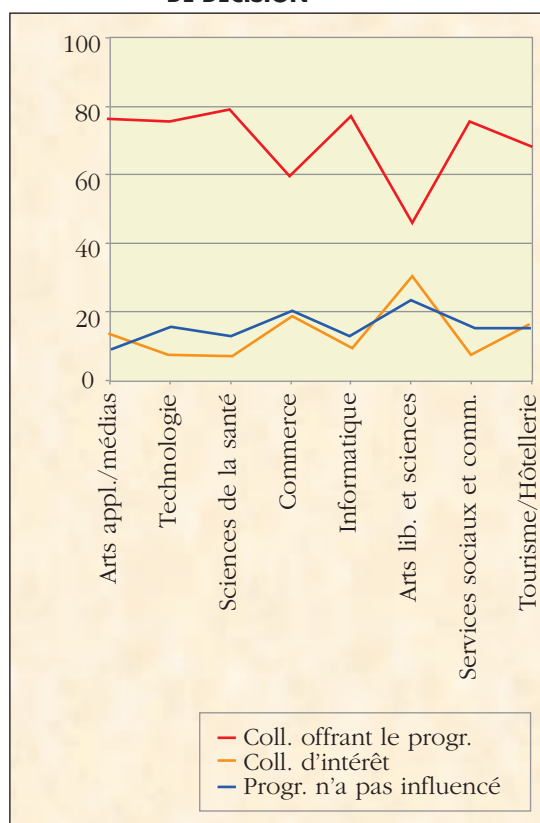
Processus de prise de décision

En ce qui concerne l'examen des différentes options d'enseignement postsecondaire, on a demandé aux répondants d'indiquer lequel parmi les trois énoncés suivants décrivaient le mieux le processus de prise de décision qu'ils avaient suivi.

- 72 % ont indiqué « le programme qui m'intéressait m'a amené à ne considérer que les collèges offrant ce programme »
- 13 % ont indiqué « aucun programme en particulier ne m'intéressait, de sorte que j'ai consulté les programmes que les collèges qui m'intéressaient offraient »
- 15 % ont indiqué « le programme qui m'intéresse est largement offert dans l'ensemble du réseau des collèges de l'Ontario, de sorte que cela n'a pas influencé mon choix de collègue ».

La figure 3.6 montre les différences quant à la prise de décision selon le type de programme faisant l'objet du premier choix. Si les tendances se rapprochent des résultats globaux, des proportions légèrement inférieures de candidats aux programmes de commerce et d'arts libéraux et sciences ont considéré seulement les établissements offrant les programmes désirés. Une proportion légèrement plus forte de candidats à ces mêmes programmes ont choisi un collègue en fonction d'un intérêt personnel ou d'un autre critère n'étant pas lié au programme.

FIGURE 3.6 – PREMIÈRE CHOIX DE PROGRAMME SELON LE PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISION



Temps consacré aux activités d'exploration des carrières en relation avec les programmes

Environ un répondant sur trois (38 %) indique qu'il a consacré plus de 10 heures à explorer les perspectives de carrière en fonction des programmes. Par contre, 21 % des candidats y ont passé moins de quatre heures. Il semble y avoir très peu de variations quant au processus de prise de décision selon le temps consacré aux activités d'exploration des carrières (figure 3.8a). Les demandeurs ayant consacré une heure ou moins à l'exploration des carrières ont moins souvent choisi comme premier choix les programmes d'arts appliqués/médias ou de technologie et plus souvent les programmes de commerce (figure 3.8b).

FIGURE 3.7 – TEMPS CONSACRÉ À L'EXPLORATION DES CARRIÈRES

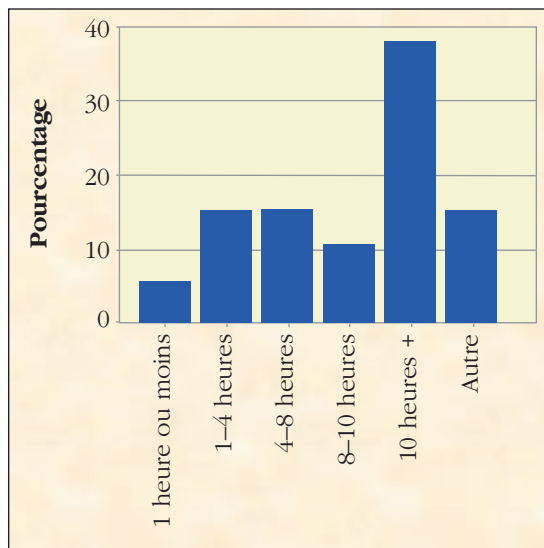


FIGURE 3.8A – TYPE DE DÉCISION SELON LE TEMPS CONSACRÉ

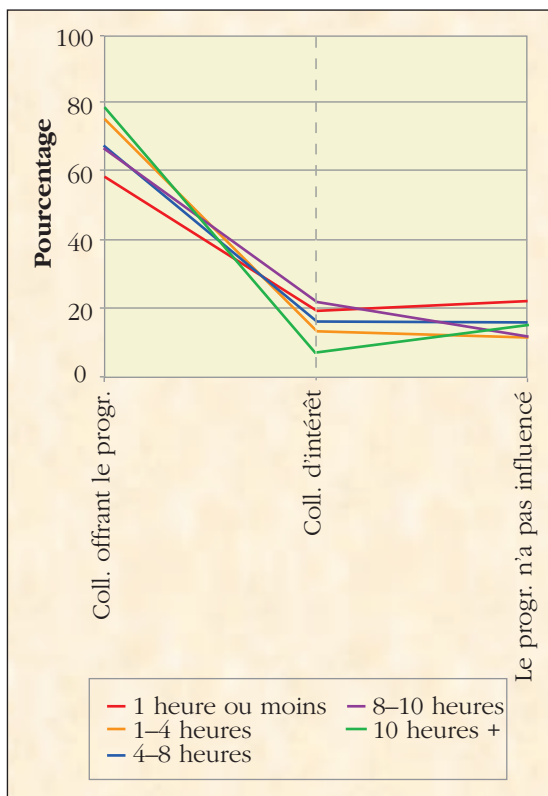
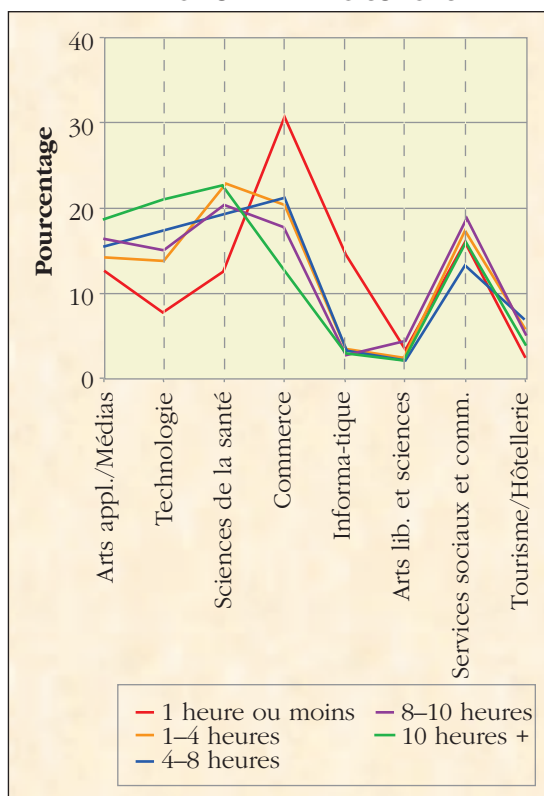


FIGURE 3.8B – PREMIÈRE CHOIX DE PROGRAMME SELON LE TEMPS CONSACRÉ



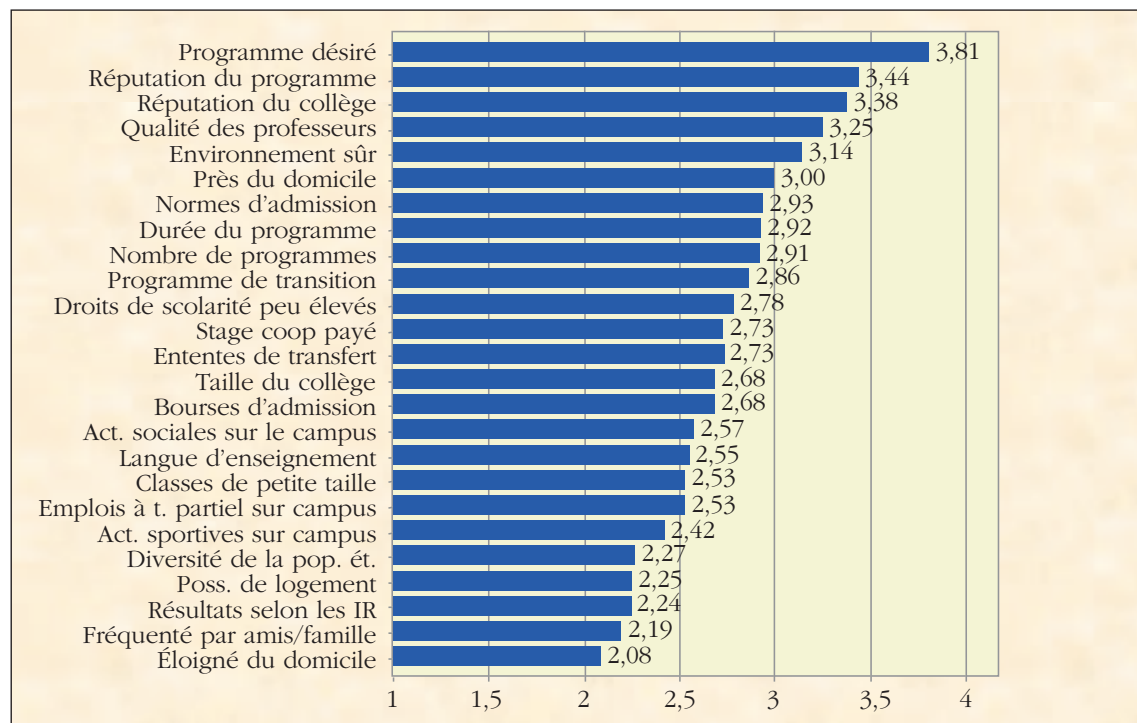
Influence des caractéristiques des établissements collégiaux

On a demandé aux répondants d'évaluer l'influence de 25 caractéristiques des établissements collégiaux sur leur choix de collègue. Les répondants devaient d'abord indiquer dans quelle mesure chacune des caractéristiques les avait influencés au moment de porter leur choix sur leurs collègues préférés. On leur a ensuite demandé d'indiquer dans quelle mesure chacune des caractéristiques les avait influencés au moment de prendre leur décision finale à l'égard d'un collègue (c.-à-d. concernant le collègue qu'ils comptent fréquenter à l'automne 2003). On a utilisé l'échelle suivante : 1 (pas du tout), 2 (très peu), 3 (un peu), 4 (beaucoup) et 5 (ne sais pas). Nous avons exclu tous les répondants ayant donné la réponse « ne sais pas » des calculs de résultats moyens. On se rappellera que les résultats moyens allant de 1,00 à 1,49 sont rangés dans la catégorie « pas du tout », ceux de 1,50 à 2,49 entrent dans la catégorie « très peu », les résultats de 2,50 à 3,49, dans la catégorie « un peu » et ceux de 3,50 à 4,00, dans la catégorie « beaucoup ».

La figure 3.9 montre que, en ce qui concerne l'influence sur le choix des collègues par les répondants, l'évaluation des différentes caractéristiques des établissements va de 2,08 (très peu) à 3,81 (beaucoup). Le facteur ayant exercé la plus grande influence est « le collège offre le programme que je désire » ($M=3,81$), ce qui s'inscrit dans la foulée de la plupart des démarches de prise de décision adoptée par les candidats lorsqu'ils choisissent un collège. Viennent ensuite les caractéristiques suivantes : la réputation du programme ($M=3,44$), la réputation du collège ($M=3,38$) et la qualité des professeurs ($M=3,25$).

Six éléments présentent des résultats inférieurs à 2,50, ce qui signifie qu'ils ont peu d'influence sur le choix d'un collègue. Ce sont : les activités parascolaires et sportives sur le campus, la diversité de la population étudiante, les possibilités d'hébergement, les résultats selon les indicateurs de rendement (IR), le fait que des amis ou des membres de la famille fréquentent ou ont fréquenté le collège et le collège est éloigné de la maison.

FIGURE 3.9 – INFLUENCE MOYENNE DES CARACTÉRISTIQUES DES ÉTABLISSEMENTS COLLÉGIAUX SUR LE CHOIX DES COLLÈGES PRÉFÉRÉS



Les figures 3.10a et 3.10b illustrent l'influence exercée par chacune des caractéristiques des établissements collégiaux sur le choix final d'un collège par les candidats. L'ordre relatif des résultats moyens à cet égard demeure le même entre le choix des collègues préférés et le choix final d'un collège. La caractéristique la plus importante continue d'être « le collège offre le programme que je désire » 83 % des répondants déclarant que cette caractéristique les avait beaucoup influencés dans leur décision finale. Environ la moitié des candidats ont indiqué que la réputation du programme, la réputation du collège, la qualité des professeurs et la proximité du collège par rapport au domicile les avaient beaucoup influencés dans leur décision finale. En général, les résultats moyens sont inférieurs pour le choix final

d'un candidat à ce qu'ils sont pour la sélection de ses collègues préférés. Une fois qu'un établissement collégial a été inclus dans la liste des possibilités d'un demandeur, le nombre de programmes offerts et les résultats selon les IR sont les caractéristiques qui perdent le plus d'influence. Par contre, le fait que des amis/membres de la famille fréquentent ou aient fréquenté le collège est la seule caractéristique dont l'influence moyenne s'accroît; la durée du programme continue également d'exercer une influence importante, son résultat moyen demeurant pratiquement identique. Au bout du compte, les facteurs d'influence demeurent presque identiques pour les candidats, qu'il s'agisse pour eux de désigner les collègues qu'ils préfèrent ou de faire leur choix final à cet égard.

FIGURE 3.10A – INFLUENCE MOYENNE SUR LE CHOIX FINAL D'UN COLLÈGE

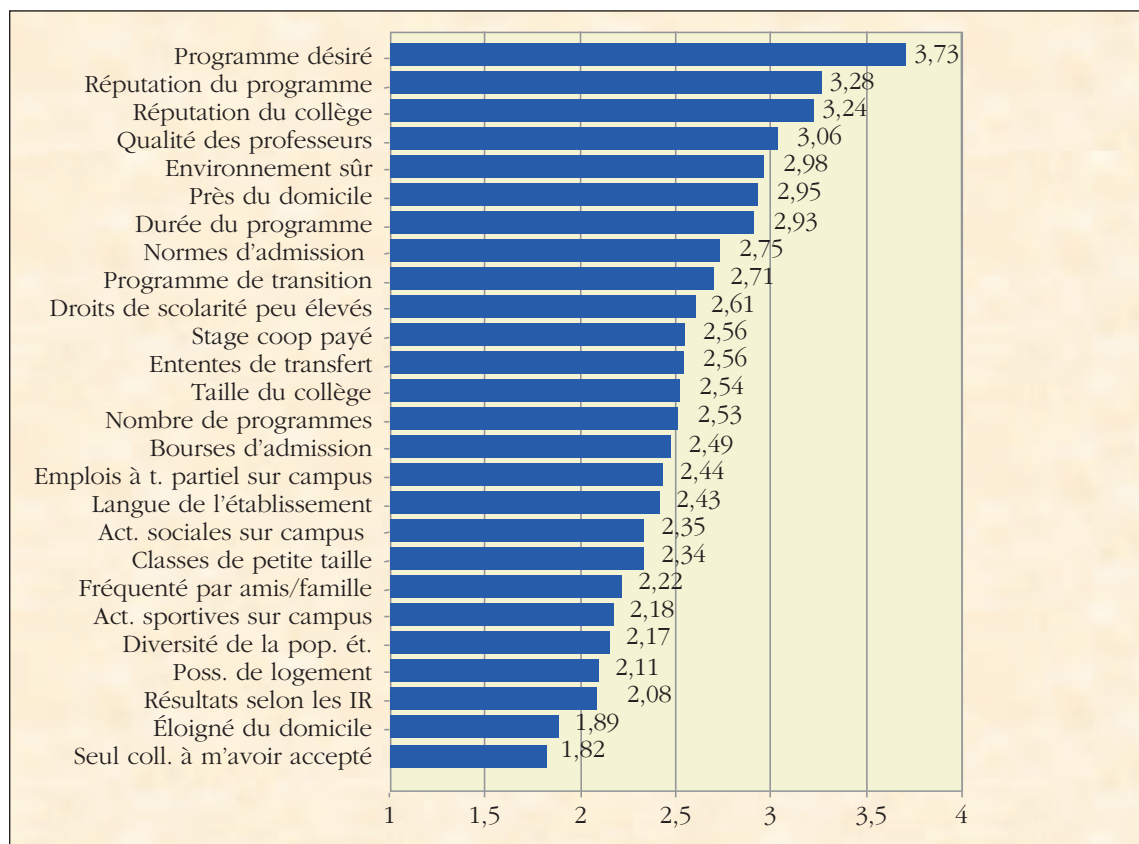
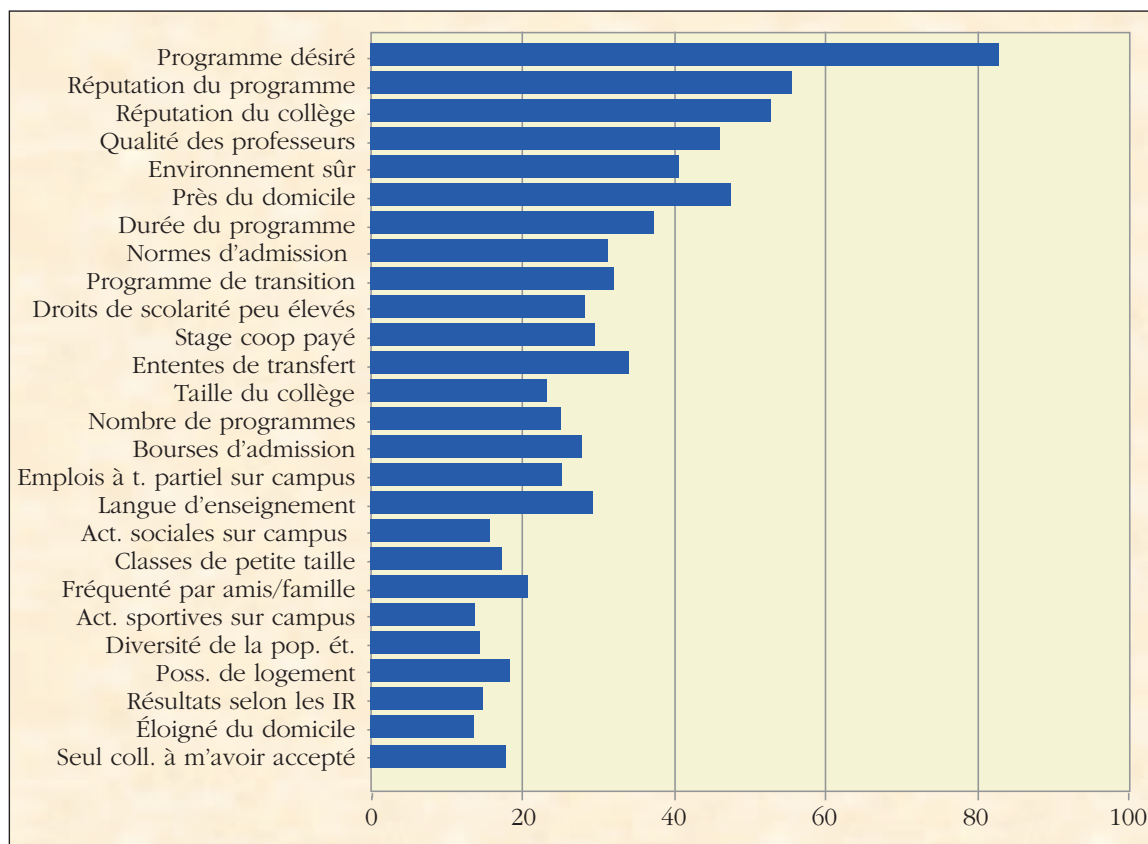


FIGURE 3.10B – % DE RÉPONDANTS AYANT INDIQUÉ BEAUCOUP D'INFLUENCE SUR LE CHOIX FINAL D'UN COLLÈGE

La figure 3.10 présente l'influence moyenne des caractéristiques des établissements collégiaux sur le choix final selon la langue du répondant. Comme on pouvait s'y attendre, les demandeurs francophones donnent beaucoup plus d'importance à la langue d'usage que les anglophones. On notera que les francophones se montrent moins influencés par des facteurs tels que le collège offre un programme de transition aux études collégiales, les normes d'admission touchant les résultats scolaires, la sécurité de l'environnement et la proximité avec le domicile.

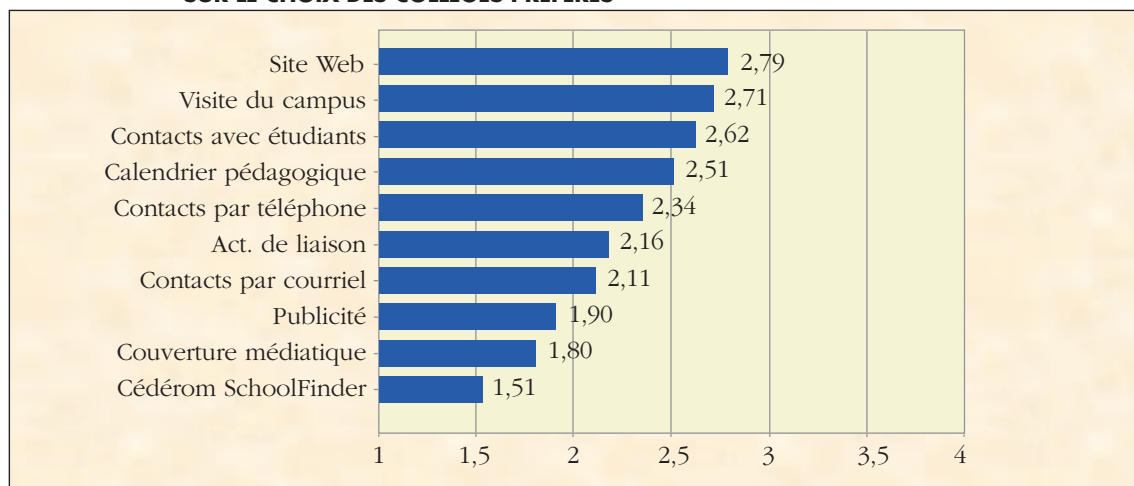
La figure 3.10d présente l'influence moyenne des caractéristiques des collèges sur le choix final selon l'âge des répondants. Les candidats âgés de 25 ans et plus accordent généralement davantage d'influence à toutes les caractéristiques, sauf les possibilités d'hébergement et les activités sociales et sportives sur le campus. Les facteurs pour lesquels l'âge joue un rôle plus important quant à l'influence exercée sont : la durée du programme, le nombre de programmes, l'offre de bourses d'admission, la langue d'enseignement et les résultats selon les IR.

Influence des activités de recrutement et de promotion réalisées par les collèges

On a également demandé aux répondants d'évaluer l'influence de 10 activités de recrutement et de promotion réalisées par les collèges sur leur choix d'un établissement. Encore une fois, on a commencé par demander aux répondants d'indiquer dans quelle mesure chaque activité les avait influencés dans le choix de leurs collèges préférés, pour ensuite leur demander de préciser dans quelle mesure chaque activité les avait influencés dans leur choix final d'un collège, c'est-à-dire celui qu'ils projetaient de fréquenter à l'automne 2003.

La figure 3.11 montre que les activités de recrutement et de promotion ont, en général, beaucoup moins d'influence sur le choix des collèges par les candidats comparativement aux caractéristiques se rapportant au programme d'études et à la réputation. Dans l'ensemble, les résultats de l'influence accordée aux activités de recrutement et de promotion se situent entre 1,51 (très peu) et 2,79 (un peu). En moyenne, seulement quatre éléments atteignent le niveau d'influence « un peu » : le site Web du collège, la visite du campus, les contacts avec des étudiants actuels ou passés et le calendrier pédagogique des collèges.

FIGURE 3.11 – INFLUENCE MOYENNE DES ACTIVITÉS DE RECRUTEMENT ET DE PROMOTION SUR LE CHOIX DES COLLÈGES PRÉFÉRÉS



Les figures 3.12a et 3.12b illustrent l'influence exercée par les activités de recrutement et de promotion sur le choix final d'un collège par les candidats. L'ordre relatif des résultats moyens demeure le même quant à l'influence exercée par chaque type d'activité entre le choix des collèges préférés et le choix final d'un collège. Une proportion d'au moins 21% des candidats indiquent que les quatre

premières activités mentionnées précédemment ont exercé beaucoup d'influence sur leur choix final d'un collège (27 %, 36 %, 30 % et 21 % respectivement). Encore une fois, l'influence moyenne diminue légèrement lorsqu'un candidat fait son choix final : à cet égard, les plus grands écarts quant aux résultats moyens concernent le site Web du collège et le calendrier pédagogique du collège.

FIGURE 3.12A – INFLUENCE MOYENNE SUR LE CHOIX FINAL D'UN COLLÈGE

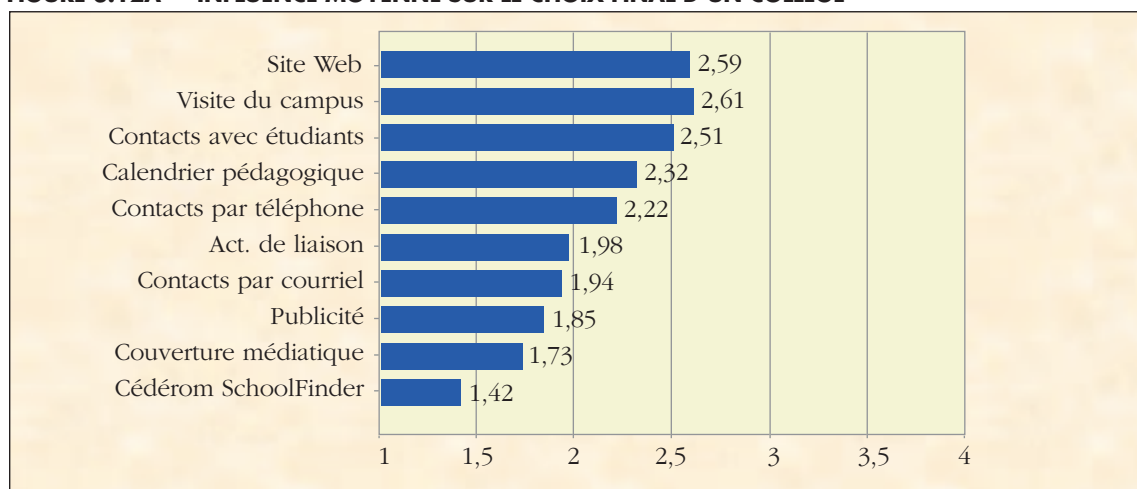
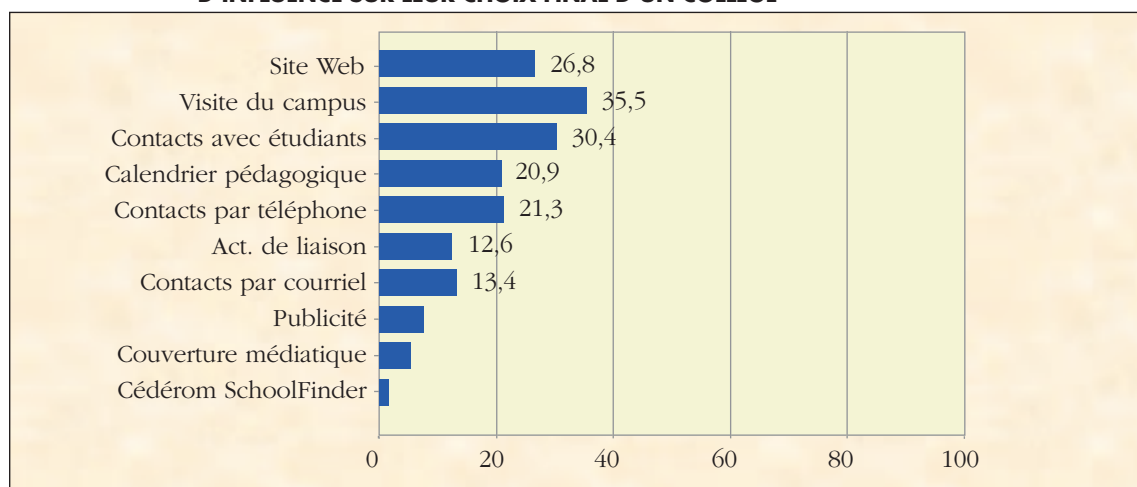


FIGURE 3.12B – % DE RÉPONDANTS INDICANT QUE CES ACTIVITÉS ONT EXERCÉ BEAUCOUP D'INFLUENCE SUR LEUR CHOIX FINAL D'UN COLLÈGE



La figure 3.12c présente l'influence moyenne des activités de recrutement et de promotion sur le choix final d'un collège selon la langue parlée par les candidats. Les francophones accordent moins d'influence au calendrier pédagogique du collège, au site Web du collège, aux contacts par téléphone de la part des collègues, aux contacts par courriel de la part des collègues et aux cédérom SchoolFinder d'Edge que ne le font les candidats anglophones.

La figure 3.12d présente l'influence moyenne des activités de recrutement et de promotion sur le choix final des demandeurs selon leur âge. Les candidats les plus âgés, soit ceux âgés de 25 ans ou plus, sont davantage influencés par le calendrier pédagogique du collège, le site Web du collège, la couverture médiatique et le cédérom SchoolFinder. Les candidats plus jeunes, soit ceux qui ont moins de 20 ans, sont davantage influencés par la visite du campus.

FIGURE 3.12C – INFLUENCE MOYENNE DES ACTIVITÉS DE RECRUTEMENT ET DE PROMOTION SUR LE CHOIX FINAL D'UN COLLÈGE SELON LA LANGUE

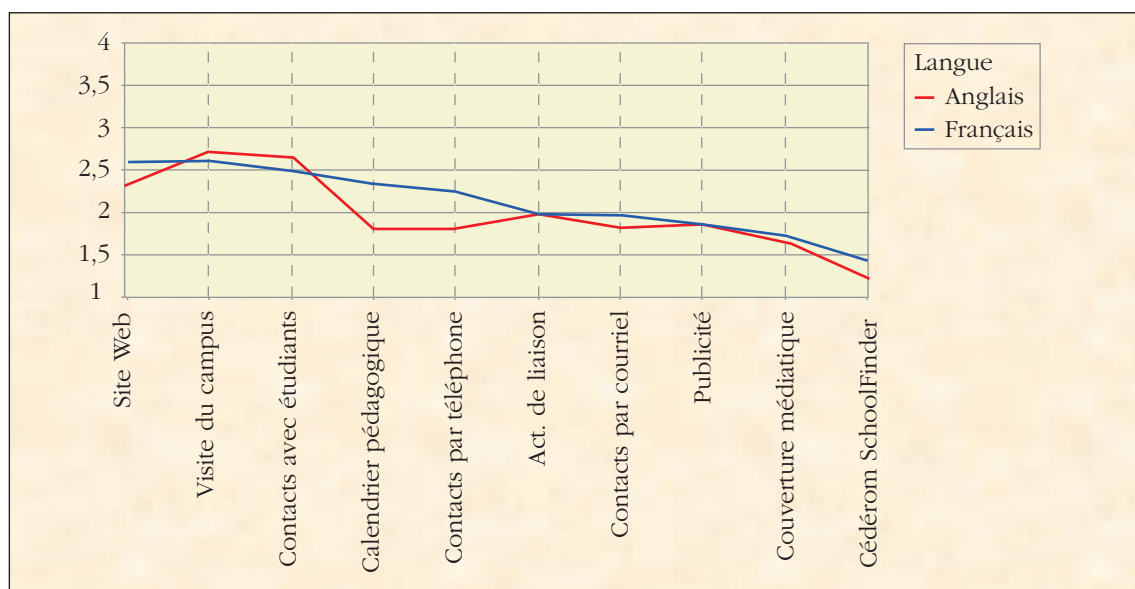
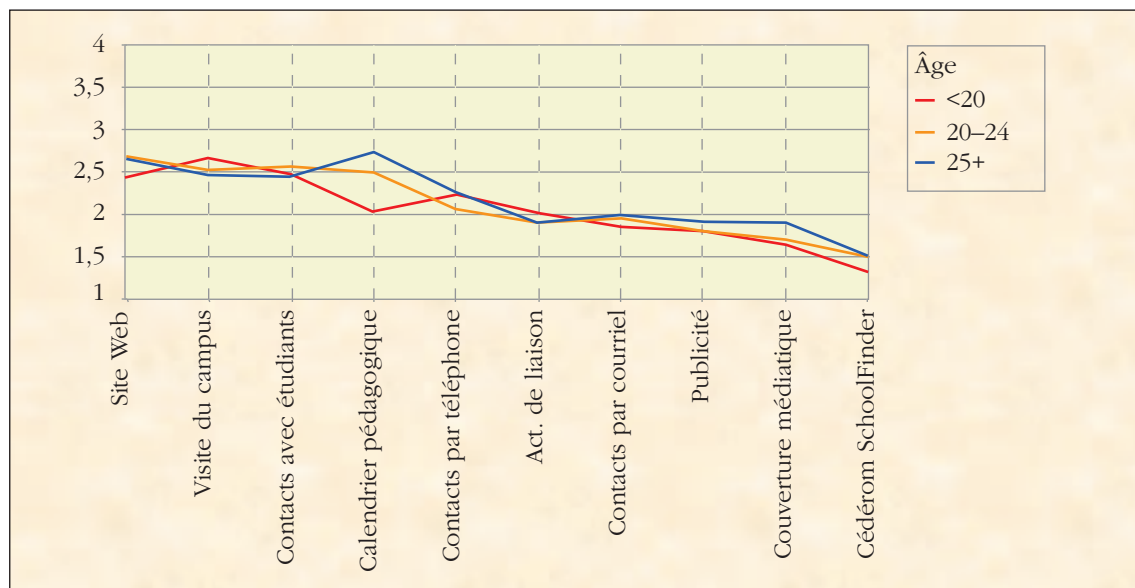


FIGURE 3.12D – INFLUENCE MOYENNE DES ACTIVITÉS DE RECRUTEMENT ET DE PROMOTION SUR LE CHOIX FINAL D'UN COLLÈGE SELON L'ÂGE



Influence de la famille, des amis et d'autres conseillers

On a demandé aux répondants d'évaluer l'influence de différentes personnes (amis, membres de la famille et autres conseillers) sur le choix des collèges. Encore une fois, on a commencé par demander aux répondants d'évaluer dans quelle mesure chaque catégorie de personnes les avaient influencés dans le choix de leurs collèges préférés pour ensuite leur demander d'indiquer dans quelle mesure chaque catégorie de personnes les avaient influencés dans leur choix final d'un collège — c'est-à-dire celui qu'ils projetaient de fréquenter à l'automne 2003.

La figure 3.13 montre que, en ce qui concerne l'influence quant à l'établissement d'une liste restreinte des collèges par le répondant, l'évaluation pour la famille, les amis et les autres conseillers va de 1,61 (très peu) à 2,73 (un peu). En moyenne, deux éléments entrent dans la catégorie « un peu » :

les parents ($M=2,73$) et les amis ($M=2,71$). À cet égard, les employeurs et les enseignants de l'école secondaire se voient accorder la plus faible influence moyenne.

Aux figures 3.14a et 3.14b, on peut voir l'influence exercée par la famille, les amis et d'autres conseillers sur le choix final d'un collège par les candidats. L'ordre relatif des catégories de personnes demeure le même quant à l'influence moyenne exercée tant pour la sélection des collèges préférés que pour le choix final d'un collège. Des proportions semblables de candidats ont indiqué que les parents et les amis ont exercé beaucoup d'influence sur leur choix final d'un collège (32 % et 29 % respectivement). Encore une fois, l'influence moyenne diminue quand il s'agit du choix final, mais cette diminution est beaucoup moins importante que celle observée à l'égard des caractéristiques des collèges et des activités de recrutement ou de promotion.

FIGURE 3.13 – INFLUENCE MOYENNE DE LA FAMILLE, DES AMIS ET D'AUTRES CONSEILLERS SUR LE CHOIX DES COLLÈGES PRÉFÉRÉS

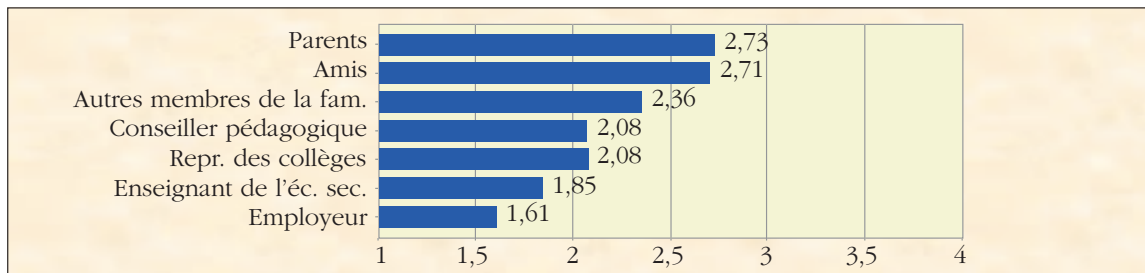


FIGURE 3.14A – INFLUENCE MOYENNE SUR LE CHOIX FINAL D'UN COLLÈGE

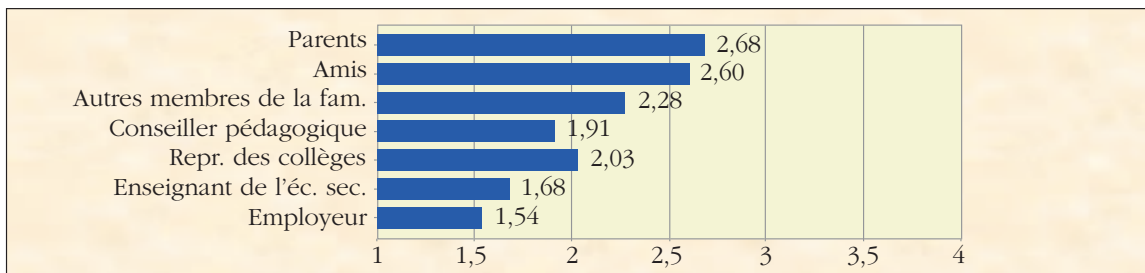
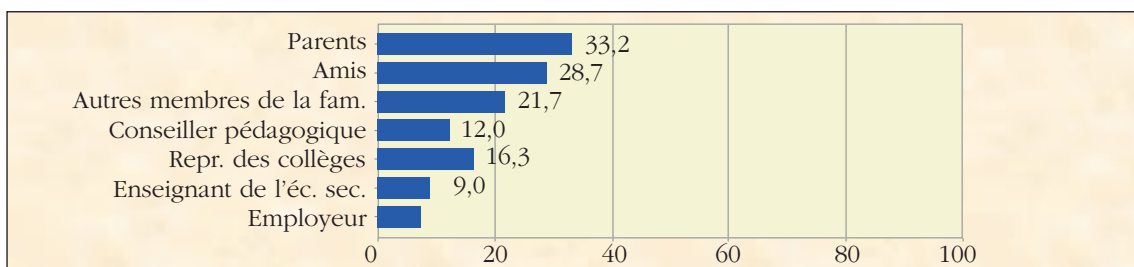
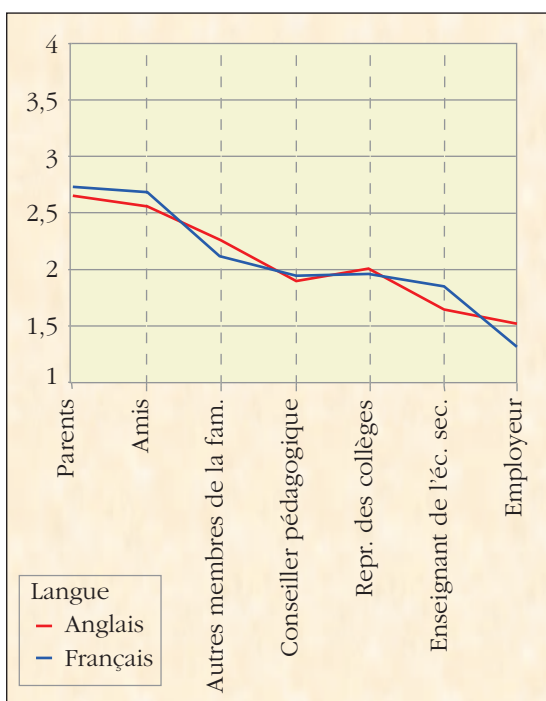


FIGURE 3.14B – % DE RÉPONDANTS AYANT INDIQUÉ QUE LES PERSONNES SUIVANTES ONT EXERCÉ BEAUCOUP D'INFLUENCE SUR LEUR CHOIX FINAL D'UN COLLÈGE



La figure 3.14c présente le degré moyen d'influence de la famille, des amis et d'autres conseillers sur le choix final d'un collège selon la langue. Comme les candidats francophones ont davantage tendance à être jeunes et à continuer d'habiter chez leurs parents que les demandeurs anglophones, il n'est pas surprenant de constater que l'influence des parents est légèrement supérieure, tandis que celle des employeurs est légèrement inférieure chez nos répondants francophones.

FIGURE 3.14C – INFLUENCE MOYENNE SUR LE CHOIX FINAL D'UN COLLÈGE SELON LA LANGUE



La figure 3.14d présente l'influence moyenne de la famille, des amis et d'autres conseillers sur le choix final d'un collège selon l'âge. On comprendra que les demandeurs plus jeunes sont davantage influencés par leurs parents et par le conseiller pédagogique et un enseignant de l'école secondaire. Chez les candidats plus âgés, on observe une influence légèrement supérieure des employeurs.

FIGURE 3.14D – INFLUENCE MOYENNE SUR LE CHOIX FINAL D'UN COLLÈGE SELON L'ÂGE

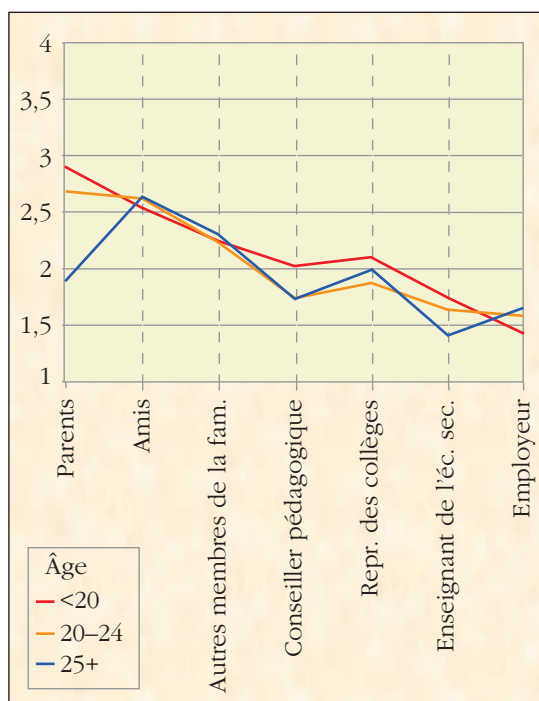


TABLEAU 3.1 – RÉSUMÉ DES FACTEURS D'INFLUENCE

FACTEURS D'INFLUENCE	N	RÉSULTAT MOYEN	ÉCART TYPE	% « BEAUCOUP »
Le collège offre le programme que je désire	1 856	3,73	0,70	82,9
La réputation du programme	1 832	3,28	0,97	55,8
La réputation du collège	1 831	3,24	0,98	52,6
La qualité des professeurs	1 788	3,06	1,07	46,2
La sécurité de l'environnement et/ou du campus	1 835	2,98	1,06	40,7
La proximité du collège avec le domicile	1 862	2,95	1,19	47,4
La durée du programme	1 870	2,93	1,07	37,4
Les normes d'admission	1 839	2,75	1,09	31,8
Le collège offre un programme de transition aux études collégiales	1 746	2,71	1,13	31,8
Les parents	1 874	2,68	1,19	33,2
La visite du campus	1 846	2,61	1,25	35,5
Des droits de scolarité peu élevés	1 757	2,61	1,14	28,1
Les amis	1 884	2,60	1,15	28,7
Le site Web du collège	1 836	2,59	1,13	26,8
La présence d'un accord de transfert vers l'université	1 769	2,56	1,25	29,4
Le collège offre des stages coop rémunérés	1 757	2,56	1,19	34,0
La taille du collège	1 827	2,54	1,08	23,0
La diversité des programmes	1 838	2,53	1,11	25,0
Les contacts avec des étudiants actuels ou passés	1 831	2,51	1,24	30,4
Les possibilités de bourses d'admission	1 766	2,49	1,19	27,7
Les possibilités d'emploi à temps partiel sur le campus	1 782	2,44	1,17	25,0
La langue d'enseignement (anglais ou français)	1 788	2,43	1,24	29,5
Les activités sociales et parascolaires sur le campus	1 794	2,35	1,05	15,6
La petite taille des classes	1 773	2,34	1,08	17,3
Le calendrier pédagogique du collège	1 806	2,32	1,16	20,9
Les autres membres de la famille	1 856	2,28	1,19	21,7
Les amis/les membres de la fam. fréquentent ou ont fréquenté le collège	1 822	2,22	1,18	20,5
Les contacts par téléphone de la part du collège	1 847	2,22	1,20	21,3
Les activités sportives sur le campus	1 807	2,18	1,06	13,5
La diversité de la population étudiante	1 814	2,17	1,08	14,0
Les possibilités de logement	1 798	2,11	1,16	18,5
Les résultats de l'Indicateur de rendement (IR) du collège	1 530	2,08	1,11	14,7
Les représentants du collège	1 824	2,03	1,16	16,3
L'exposé de l'agent de liaison du collège	1 738	1,98	1,09	12,6
Les contacts par courriel de la part du collège	1 828	1,94	1,11	13,4
Le conseiller pédagogique	1 854	1,91	1,11	12,0
Le collège est éloigné du domicile	1 847	1,89	1,11	13,5
La publicité du collège	1 820	1,85	0,98	7,7
C'est le seul collège qui m'a accepté	1 761	1,82	1,17	17,7
La couverture médiatique	1 786	1,73	0,94	5,6
Un enseignant de l'école secondaire	1 861	1,68	1,01	9,0
Un employeur	1 838	1,54	0,95	7,3
Le cédérom SchoolFinder d'Edge	1 651	1,42	0,75	1,8

Sommaire des facteurs influençant le choix d'un collègue

Afin de mettre le tout en contexte, le tableau 3.1 présente tous les facteurs ayant influencé les décisions par ordre de résultat moyen. Les données du tableau se rapportent aux éléments déjà décrits comme influençant le choix final d'un collègue par les candidats. Le tableau donne également le pourcentage de répondants ayant indiqué que l'élément les a « beaucoup » influencés dans leur choix final d'un établissement collégial. Les sept facteurs les plus importants se rapportent tous aux caractéristiques de programme et de réputation des collèges. Il s'agit des énoncés suivants : le collègue offre le programme que je désire, la réputation du programme, la réputation du collègue, la qualité des professeurs, la sécurité de l'environnement et/ou du campus, la proximité du collègue avec le domicile et la durée du programme.

De plus, certains facteurs sont probablement plus importants pour certaines catégories du bassin des candidats. Au moyen de la question 10 « Quelle était votre occupation lors des 12 mois précédant votre demande d'admission au collègue? », nous avons créé

une nouvelle variable permettant de répartir les demandeurs en quatre créneaux. Nous avons désigné ces créneaux de la manière suivante : les étudiants de l'école secondaire (32 %); les étudiants du niveau postsecondaire (9 %); les employés à temps plein, à temps partiel ou les employés tout en étudiant (51 %); les répondants actuellement sans emploi ou chefs de famille (9 %). Le tableau 3.2 indique dans quelle proportion chaque groupe a évalué les principaux facteurs ayant grandement influencé leur choix final d'un collègue. Il est utile d'examiner chaque créneau de façon individuelle et de noter certaines variations entre les catégories. Les candidats du niveau postsecondaire, c'est-à-dire ceux qui ont consacré les 12 derniers mois à fréquenter l'université ou le collègue à temps plein, sont évidemment davantage influencés par le fait qu'un collègue offre le programme qu'ils désirent et par la réputation du programme. L'influence de la visite sur le campus des collèges quant au choix final d'un établissement est beaucoup plus forte chez les élèves de l'école secondaire, tout comme l'influence des parents.

TABLEAU 3.2 – FACTEUR D'INFLUENCE LE PLUS IMPORTANT SELON LE CRÉNEAU CIBLE

FACTEUR D'INFLUENCE	% AYANT INDIQUÉ QUE CE FACTEUR LES AVAIT BEAUCOUP INFLUENCÉS			
	ÉLÈVE DE L'ÉC. SEC.	ÉTUDIANT DU POSTSEC.	EMPLOYÉ	SANS EMPLOI / À LA MAISON
Caractéristiques des collèges	%	%	%	%
Le collègue offre le programme désiré	83,8	88,1	80,4	85,0
La réputation du programme	48,9	67,5	56,9	57,9
La réputation du collègue	51,2	51,7	52,4	49,7
La qualité des professeurs	40,8	51,9	47,5	49,7
Recrutement/Promotion				
Le site Web du collègue	17,4	31,8	31,2	35,1
La visite du campus	45,8	24,7	33,1	27,3
Les contacts avec des étudiants actuels et passés	25,4	29,5	34,0	33,5
Le calendrier pédagogique du collègue	10,0	23,0	25,3	33,0
Famille, amis et autres				
Les parents	39,4	28,9	32,1	25,6
Les amis	19,7	27,0	34,6	30,4

PRÉOCCUPATIONS CONCERNANT LA FRÉQUENTATION D'UN COLLÈGE

On a demandé aux répondants d'indiquer l'importance de leurs préoccupations concernant différents aspects liés à la fréquentation d'un collège. La figure 3.15 présente les résultats moyens selon l'échelle suivante : 1 (pas inquiet), 2 (très peu inquiet), 3 (un peu inquiet) et 4 (très inquiet). Les personnes ayant répondu « ne sais pas » ont été exclues du calcul des résultats moyens. À l'instar de notre précédente échelle en quatre points, nous avons fait entrer les résultats allant de 1 à 1,49 dans la catégorie « pas inquiet »; ceux de 1,5 à 2,49, dans la catégorie « très peu inquiet »; les résultats allant de 2,50 à 3,49, dans la catégorie « un peu inquiet »; ceux de 3,5 à 4, dans la catégorie « très inquiet ».

La plus grande préoccupation des candidats aux études collégiales consiste à trouver un emploi après le collège. Une proportion de 65 % des demandeurs ont indiqué qu'ils éprouvaient une grande inquiétude à cet égard (résultat moyen de 3,41). Un pourcentage de 62 % se disent préoccupés par leur capacité de bien performer dans leurs cours et 59 % s'inquiètent de ne pas savoir comment leur carrière se déroulera. Compte tenu de l'orientation régionale de la plupart des collèges communautaires, il n'est pas surprenant de constater que les candidats se montrent moins préoccupés de trouver un logement à l'intérieur et à l'extérieur du campus.

FIGURE 3.15A – PRÉOCCUPATIONS MOYENNES QUANT À DIFFÉRENTS ASPECTS DE LA FRÉQUENTATION COLLÉGIALE

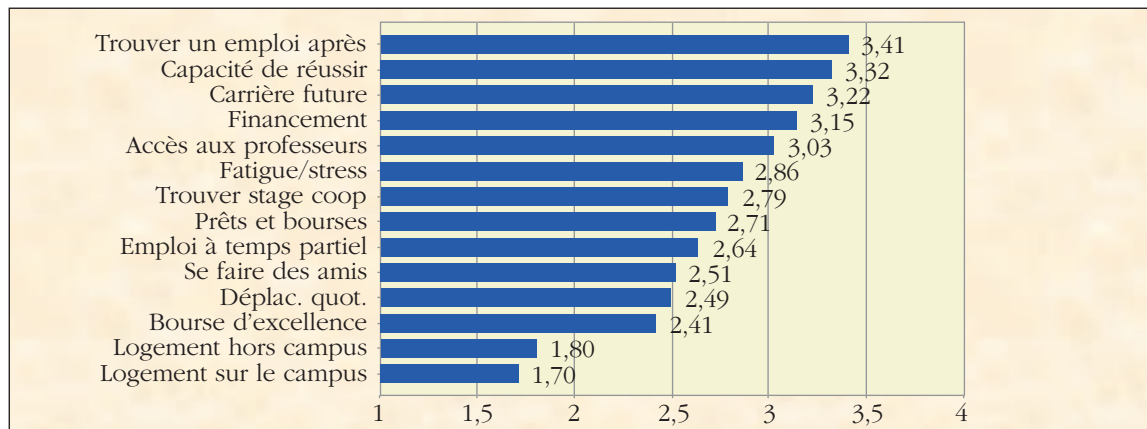
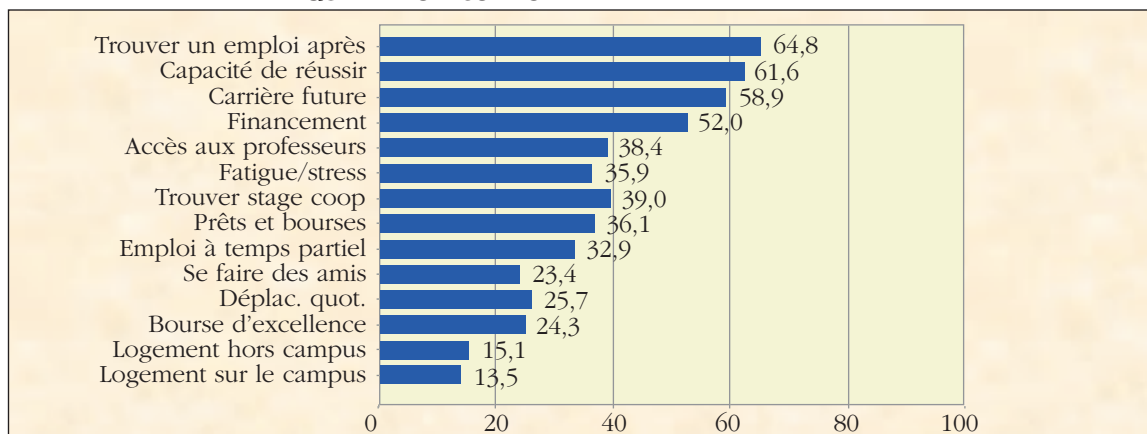


FIGURE 3.15B – % SE DISANT TRÈS INQUIETS QUANT À DIFFÉRENTS ASPECTS DE LA FRÉQUENTATION COLLÉGIALE



Les candidats de sexe féminin se montrent généralement plus préoccupés concernant de nombreux aspects proposés (figure 3.16a). Compte tenu de la grande taille de l'échantillon, le test de signification révèle de nombreux écarts statistiquement significatifs selon le sexe, même si, ces écarts étant inférieurs à 0,20, on peut estimer qu'il s'agit de différences minimales. Deux éléments présentent des écarts plus importants selon le sexe. Les demandeuses de sexe féminin se

montrent beaucoup plus inquiètes de leur capacité à financer leurs études et des risques de fatigue reliée au besoin de réussir.

L'enquête révèle que les candidats anglophones se préoccupent davantage des aspects liés à la fréquentation collégiale que les demandeurs francophones (figure 3.16b). De même, les répondants plus âgés se montrent plus inquiets que les plus jeunes (figure 3.16c).

FIGURE 3.16A – PRÉOCCUPATIONS SELON LE SEXE

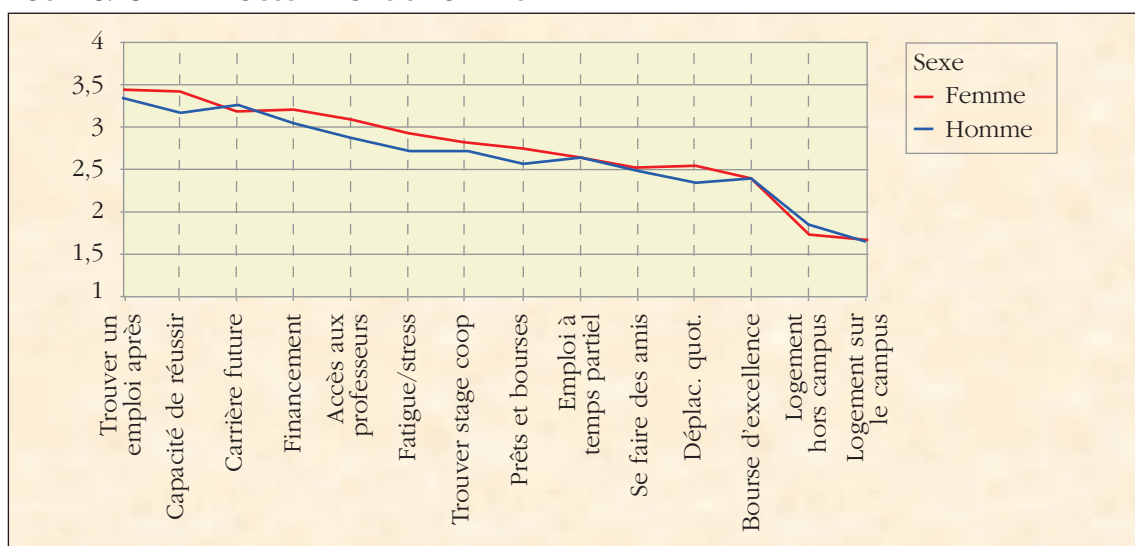
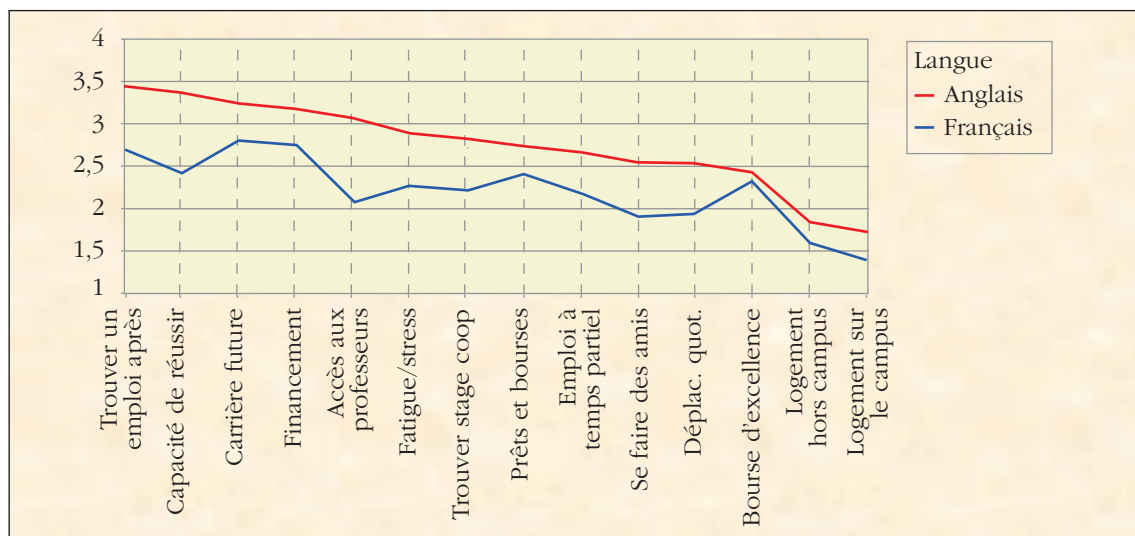


FIGURE 3.16B – PRÉOCCUPATIONS SELON LA LANGUE



La figure 3.16d compare les préoccupations éprouvées par les candidats appartenant à une minorité visible comparativement au reste des répondants. Les membres du premier groupe se montrent davantage préoccupés par chacun des aspects liés à la fréquentation d'un collège, la seule exception se rapportant à la recherche d'un logement

hors campus. Les écarts les plus importants ont trait aux aspects suivants : la possibilité d'obtenir des bourses et des prêts étudiants, la possibilité d'obtenir des bourses d'excellence, la possibilité d'obtenir un emploi à temps partiel pendant l'année scolaire, l'obtention d'un stage coop ou un placement en milieu de travail et la carrière future.

FIGURE 3.16C – PRÉOCCUPATIONS SELON LE GROUPE D'ÂGE

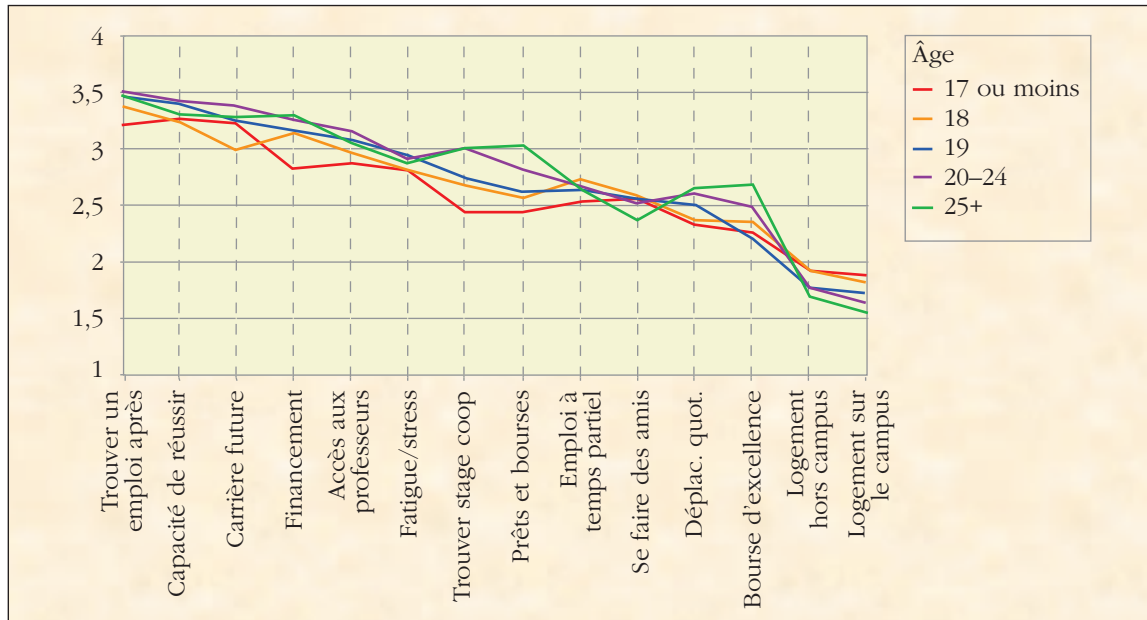
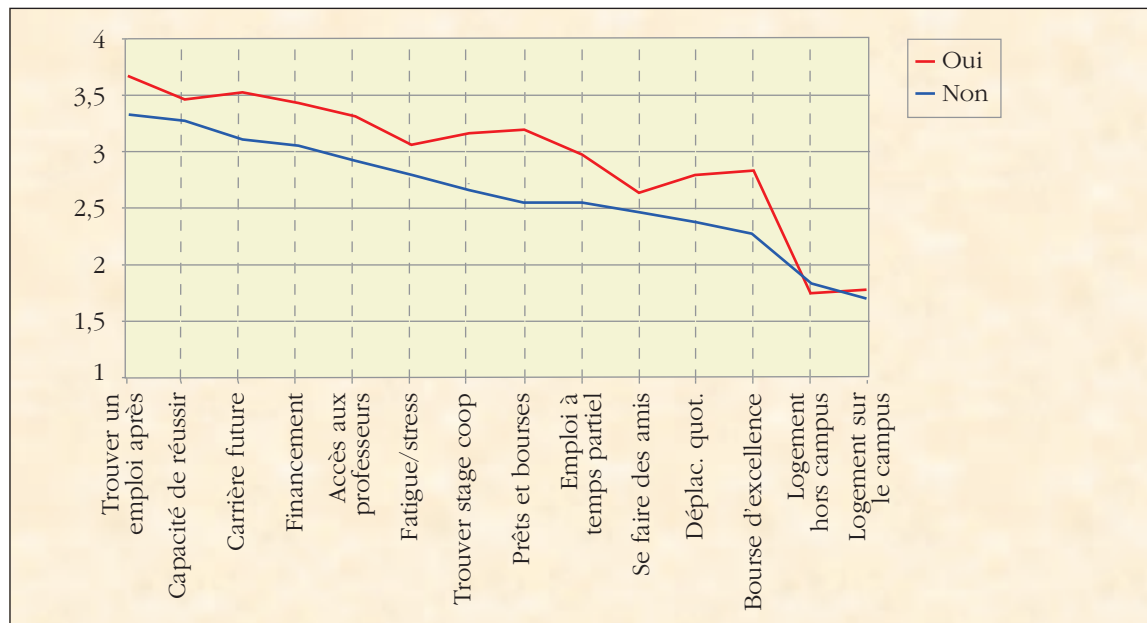


FIGURE 3.16D – PRÉOCCUPATIONS DES MEMBRES DES MINORITÉS VISIBLES



FINANCEMENT DES ÉTUDES COLLÉGIALES

Les lignes suivantes présentent un survol des besoins financiers des candidats à partir des réponses données à la section sur le coût des études. Cette information est répartie en trois sous-sections :

- Prêt et financement
 - Questions 39, 40, 38, 36 et 37
- Épargne en vue des études collégiales
 - Questions 47a, 42, 46, 43, 44 et 45
- Sources de financement des études collégiales
 - Questions 47b, 48 et 41

PRÊT ET FINANCEMENT

Les résultats de la sous-section sur le prêt et le financement sont tirés des cinq questions suivantes :

- a. Dans quelle mesure est-ce que vous connaissez les programmes d'aide financière suivant?
- b. Voici une liste de sources de renseignements à propos des coûts et du financement des études. Dans quelle mesure est-ce que les sources de renseignements que vous avez utilisées ont été utiles?
- c. Dans quelle mesure auriez-vous aimé avoir reçu plus d'information sur les sources de financement?
- d. Dans quelle mesure aimeriez-vous recevoir des renseignements sur les coûts et le financement des études à l'aide des méthodes suivantes?
- e. Indiquez l'importance des caractéristiques suivantes lorsque vous cherchez des renseignements au sujet des prêts étudiants sur Internet.

Connaissance des programmes d'aide financière

Les candidats aux études collégiales démontrent une connaissance relativement faible des programmes d'aide financière aux étudiants. La figure 4.1a montre que le niveau moyen de connaissance pour l'ensemble des programmes varie de M=1,76 à M=2,34, ce qui se situe dans la catégorie « très peu » (M=1,50 à M=2,49). Si on pousse un peu l'examen (figure 4.1b), on constate que seulement 16 % des candidats connaissent « beaucoup » les programmes de prêts étudiants du gouvernement provincial, 13 % connaissent également bien les programmes de prêts étudiants du gouvernement fédéral, 12 %, les bourses des collèges et 7 % connaissent beaucoup les bourses générales et les bourses d'excellence de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire.

FIGURE 4.1A – CONNAISSANCE MOYENNE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE

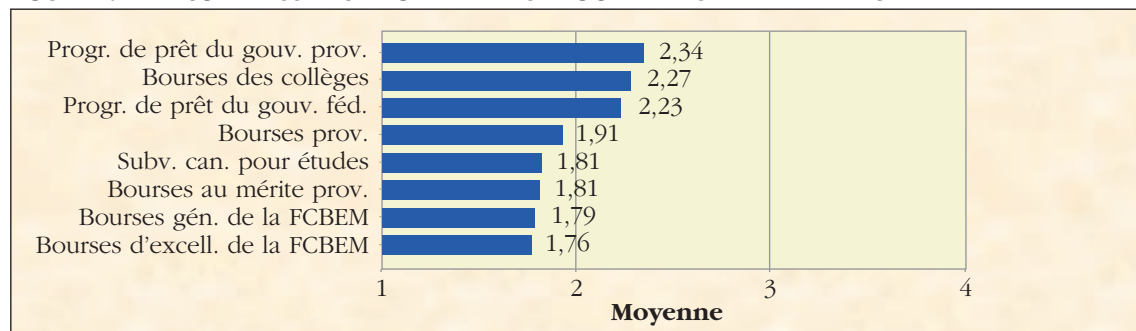
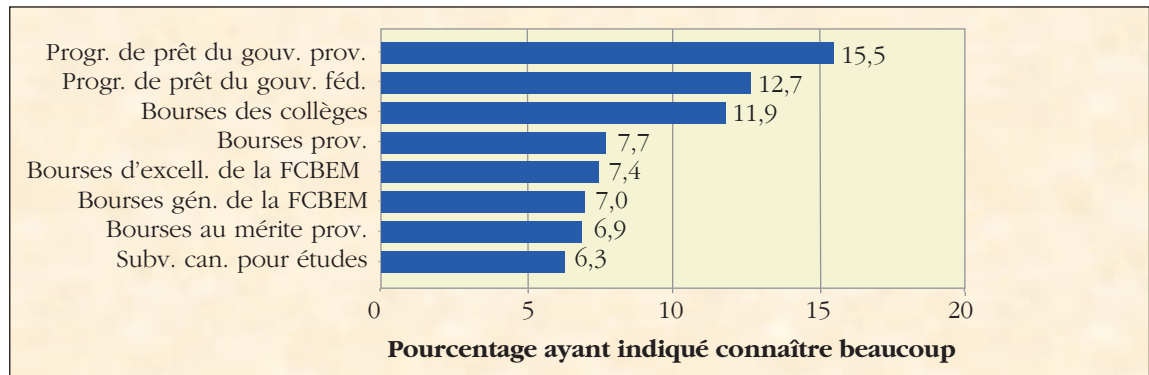
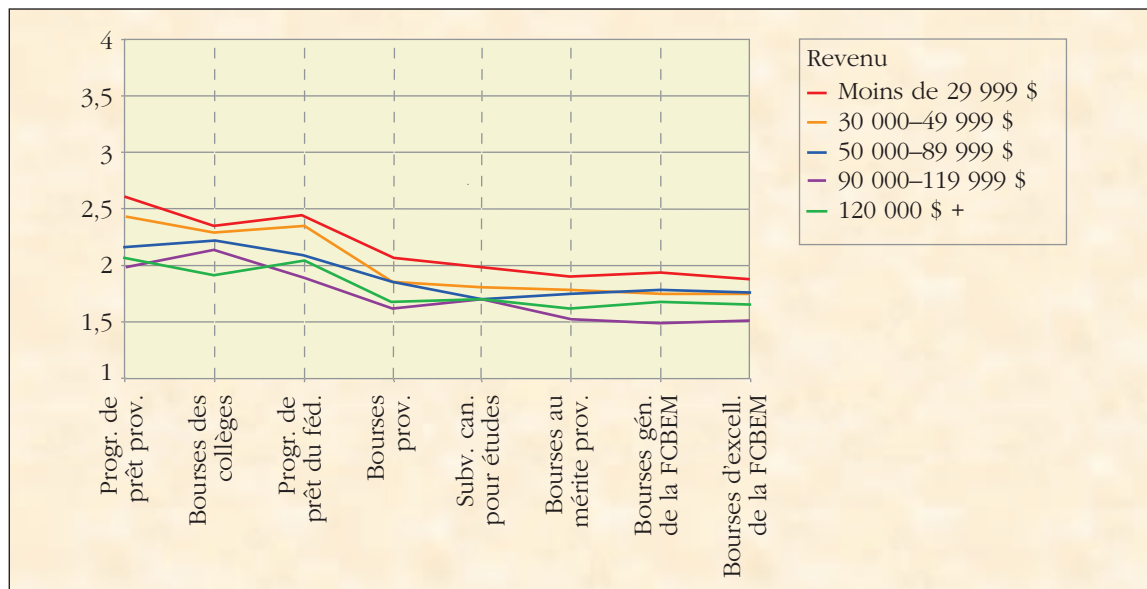


FIGURE 4.1B – % DES RÉPONDANTS CONNAISSANT BEAUCOUP LES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE

Si l'on compare les réponses données selon le niveau de revenu (figure 4.2), il n'y a pas de surprise. Les candidats issus d'un ménage à faible revenu semblent connaître davantage les programmes d'aide financière

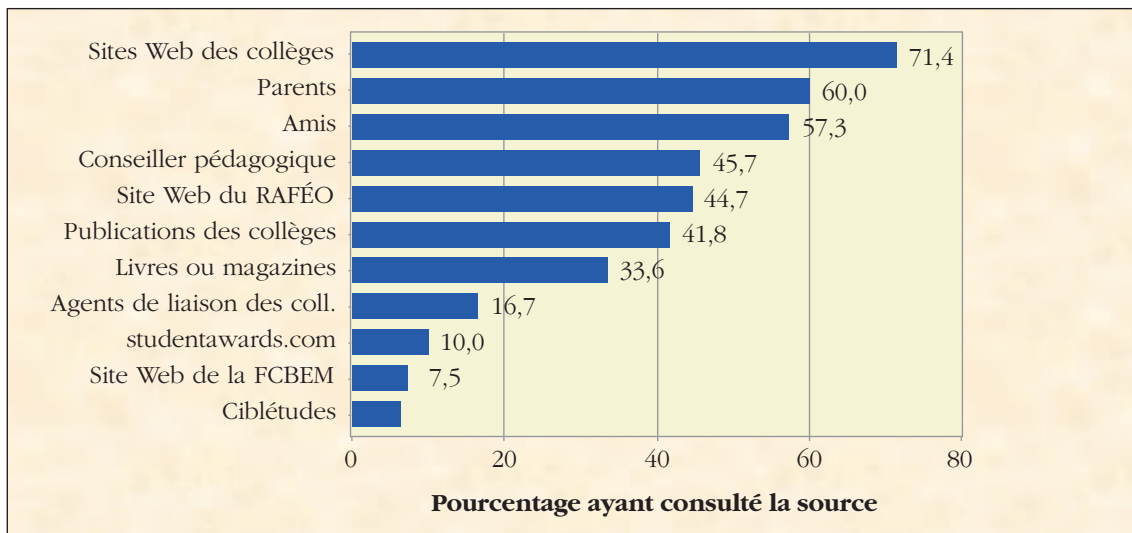
que les étudiants issus d'une famille à revenu élevé. On notera toutefois que, dans l'ensemble, les demandeurs ont une connaissance relativement faible des programmes d'aide financière.

FIGURE 4.2 – CONNAISSANCE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE SELON LE REVENU

Sources d'information consultées

Compte tenu du faible niveau de connaissance à l'égard des programmes d'aide financière, il semblait logique de se demander *Où les candidats aux études collégiales puisaient leurs renseignements sur le coût des études?* Comme on peut le voir à la figure 4.3, la source la plus fréquemment consultée quant aux coûts et au financement des études est les sites Web des collèges (71 %). Parmi les autres sources fréquemment utilisées, mentionnons les discussions avec les parents

(60 %), les discussions avec les amis (57 %), les conseillers pédagogiques de l'école secondaire (46 %), le site Web du Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFÉO [osap.gov.on.ca, 45 %]), les publications des collèges (42 %) et les livres ou magazines (34 %). Les autres sources d'information (agents de liaison des collèges, studentawards.com, site Web de la FCBEM et site Web Ciblétudes interactif) ont été consultées par moins de 20 % des demandeurs d'admission au collège.

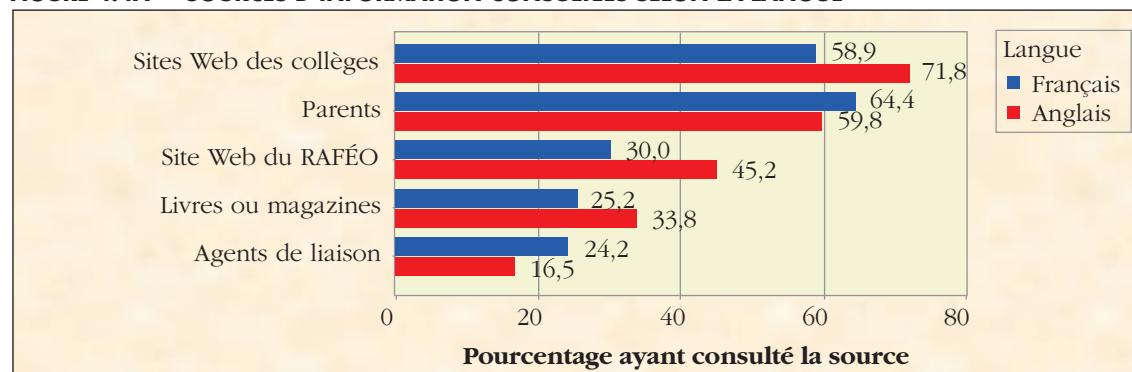
FIGURE 4.3 – SOURCES D'INFORMATION CONSULTÉES

Les candidats francophones ont tendance à recourir davantage à leurs parents (64 %) pour s'informer sur le coût et le financement des études collégiales qu'aux site web des collèges (59%) (figure 4.4a). Les francophones visitent également moins souvent le site Web du RAFÉO (30 %) et consultent moins souvent des publications comme des livres ou magazines (25 %). Il est également plus probable que les francophones consultent un agent de liaison d'un collègue (24 % des francophones contre 17 % des anglophones).

Comme on peut le voir à la figure 4.4b, les demandeurs âgés consultent plus fréquemment le site Web du RAFÉO (56 %) et les publications des collèges (53 %). On peut

comprendre que les candidats plus jeunes vont discuter plus souvent avec leurs parents (69 % contre 23 % des demandeurs plus âgés) et les conseillers pédagogiques (59 % comparativement à 15 % chez les plus âgés).*

La figure 4.4c décrit l'utilisation des sources d'information sur les coûts et le financement selon le montant de dette prévue après un an d'études collégiales. Comparativement à leurs confrères et consœurs, les demandeurs qui prévoient un endettement élevé consultent plus fréquemment le site Web du RAFÉO et un agent de liaison, et moins fréquemment le conseiller pédagogique et les livres ou magazines.

FIGURE 4.4A – SOURCES D'INFORMATION CONSULTÉES SELON LA LANGUE

* N'ont été inclus dans la figure que les éléments statistiquement significatifs et suffisamment différents.

FIGURE 4.4B – SOURCES D'INFORMATION CONSULTÉES SELON L'ÂGE

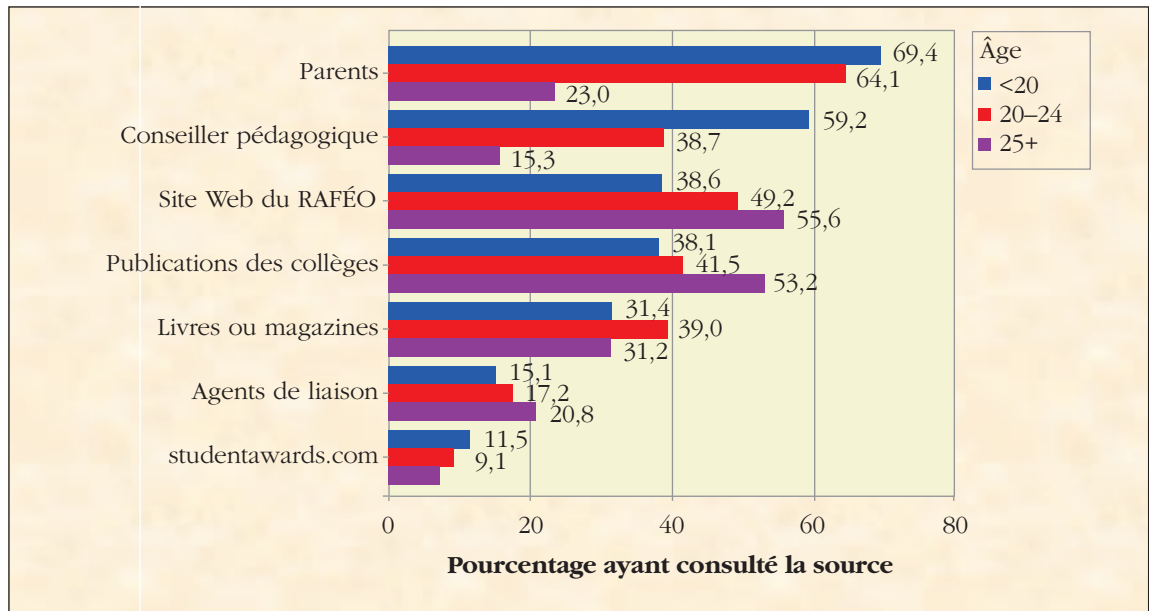
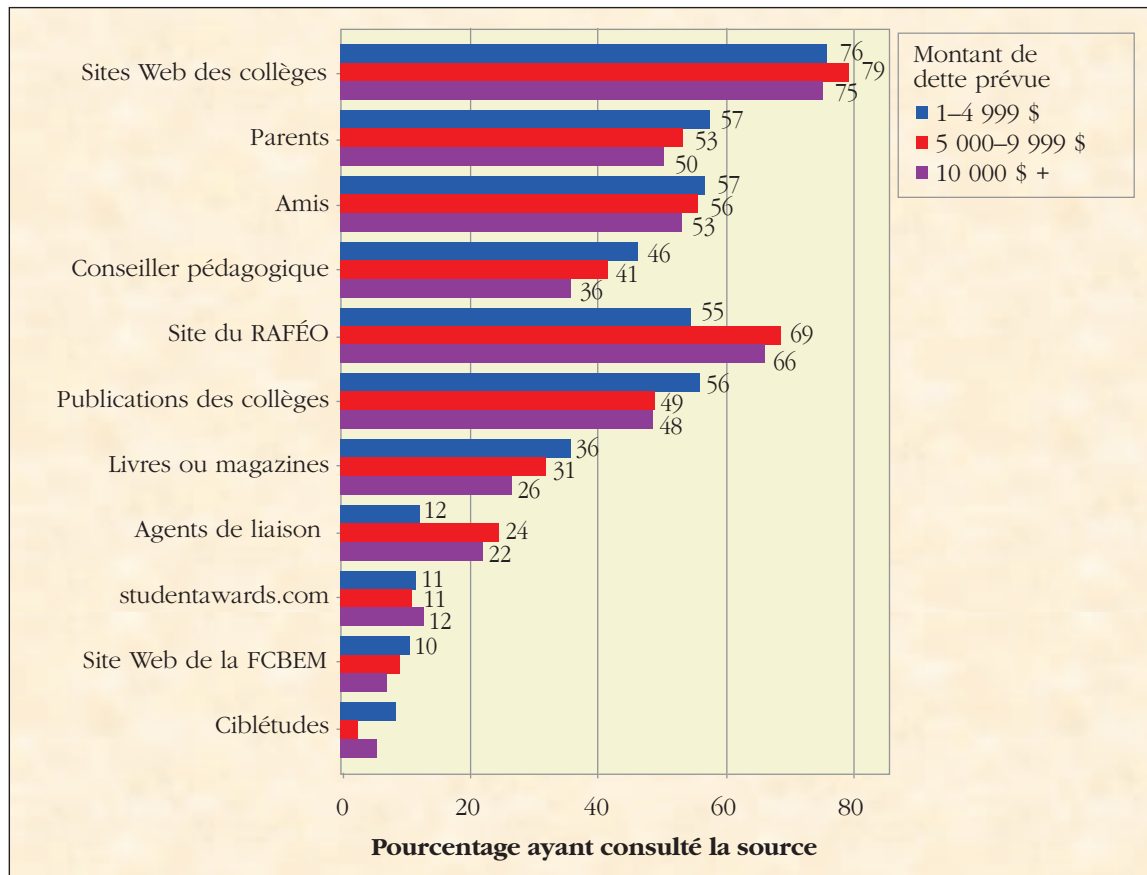


FIGURE 4.4C – SOURCES D'INFORMATION CONSULTÉES SELON LE MONTANT D'ENDETTEMENT PRÉVU



Sources d'information jugées utiles

On a également demandé aux répondants d'indiquer l'utilité des différentes sources d'information qu'ils avaient consultées. Le niveau moyen d'utilité varie de $M=2,44$ à $M=3,27$, soit dans la catégorie « un peu utile » (figure 4.5a). Les cinq sources d'information jugées les plus utiles quant aux résultats moyens et à la

proportion de répondants ayant indiqué qu'elles étaient « très utiles » sont : les discussions avec les parents ($M=3,27$, 46 %), les sites Web des collèges ($M=3,26$, 44 %), les publications des collèges ($M=3,19$, 43 %), le site Web du RAFÉO ($M=3,11$, 44 %) et les discussions avec les amis ($M=3,11$, 37 %).

FIGURE 4.5A – UTILITÉ MOYENNE DES SOURCES D'INFORMATION

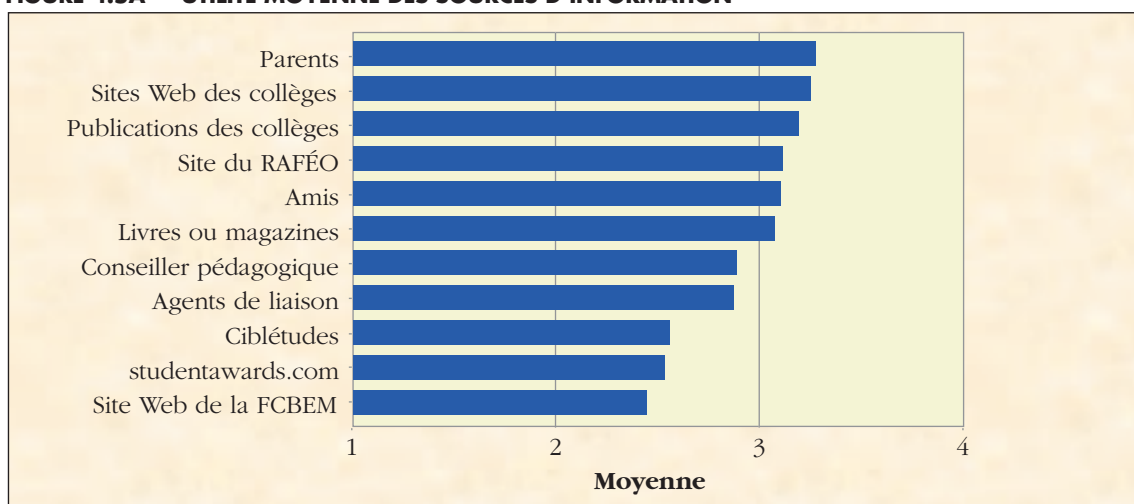
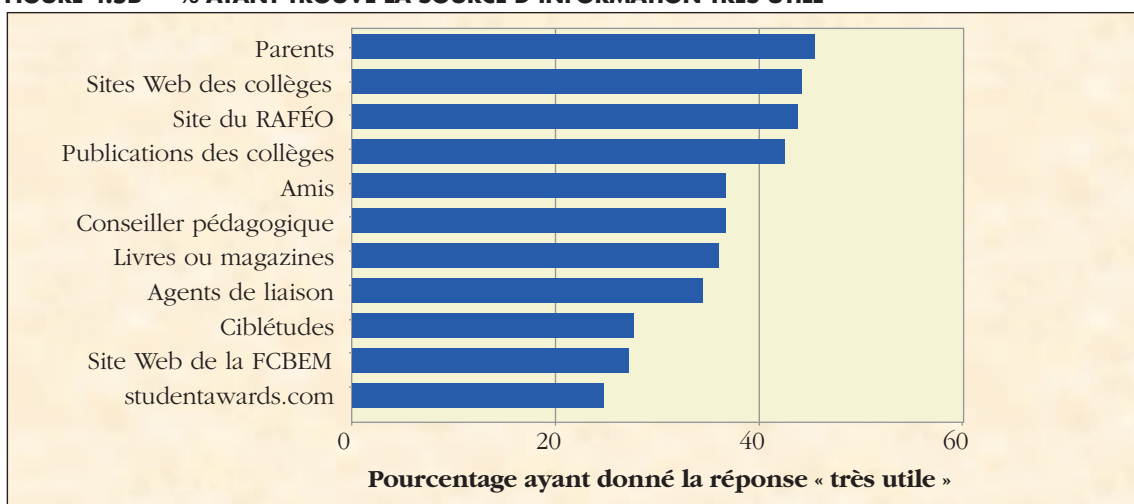


FIGURE 4.5B – % AYANT TROUVÉ LA SOURCE D'INFORMATION TRÈS UTILE



Comme on peut le voir à la figure 4.6a, les candidats francophones ont tendance à trouver légèrement plus utile le site Web du RAFÉO et les agents de liaison des collèges comparativement aux demandeurs anglophones. Par contre, ces derniers trouvent plus utiles les livres et magazines, Cibléétudes, le site Web de la FCBEM et studentawards.com.

Le revenu du ménage étant étroitement lié aux besoins financiers, il n'est pas surprenant d'observer que les répondants des familles à faible revenu jugent plus utiles de nombreuses sources d'information que les répondants provenant des familles à revenu

plus élevé. Ce constat est particulièrement vrai en ce qui concerne le site Web du RAFÉO (figure 4.6b).

Si l'on considère l'utilité perçue des différentes sources d'information selon l'endettement prévu, on constate que les candidats qui prévoient un niveau d'endettement plus élevé considèrent plus utiles le site Web du RAFÉO et les conseillers pédagogiques (figure 4.6c). Parmi les quelques répondants qui ont consulté le site Web de la FCBEM, l'appréciation quant à l'utilité augmente notablement chez les demandeurs qui prévoient un endettement élevé.

FIGURE 4.6A – UTILITÉ DES SOURCES D'INFORMATION SELON LA LANGUE

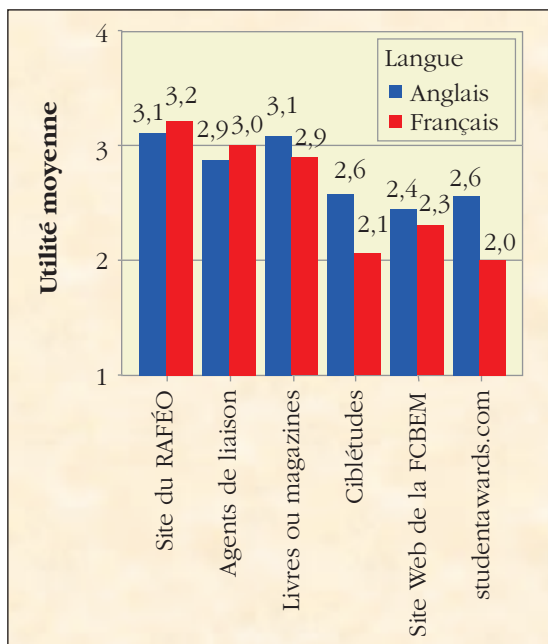


FIGURE 4.6B – UTILITÉ DES SOURCES D'INFORMATION SELON LE REVENU

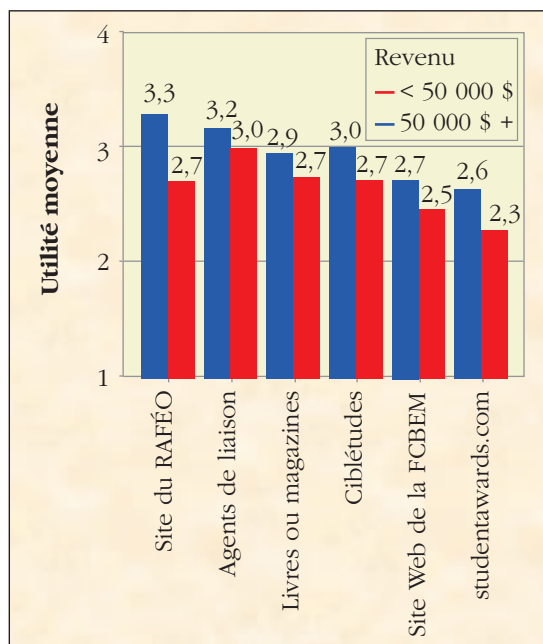
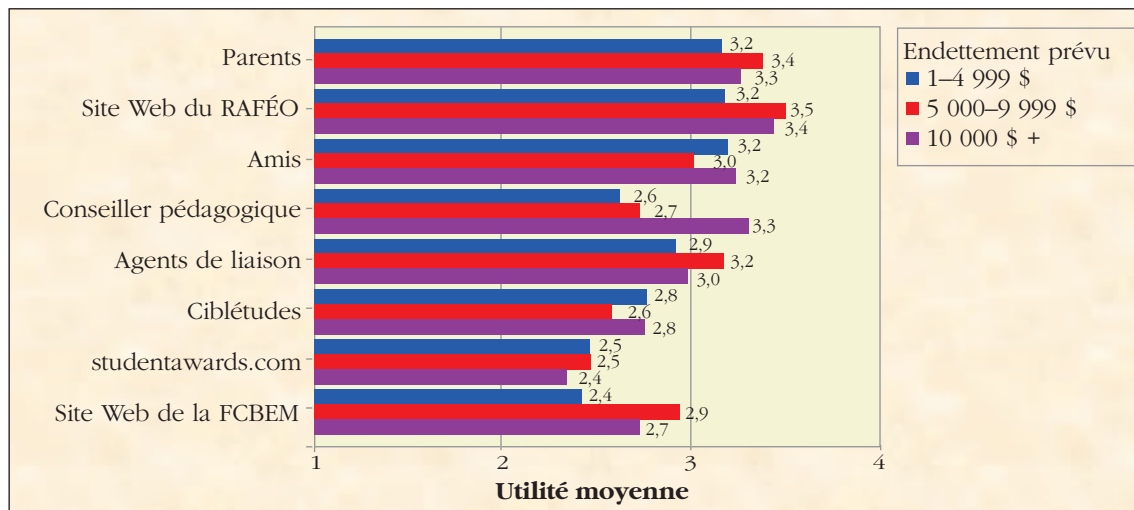
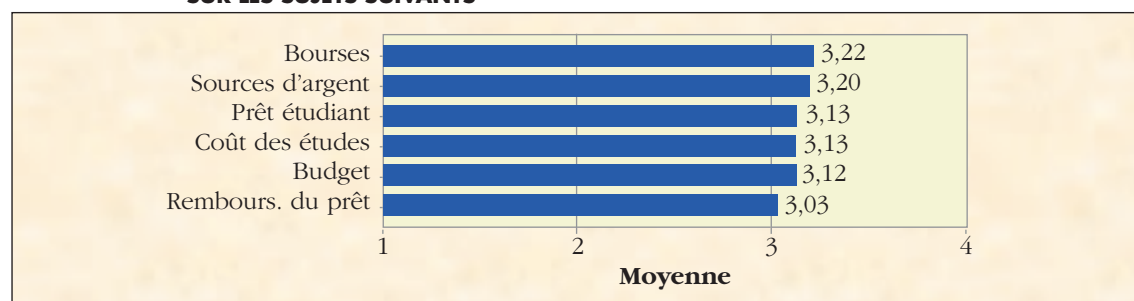
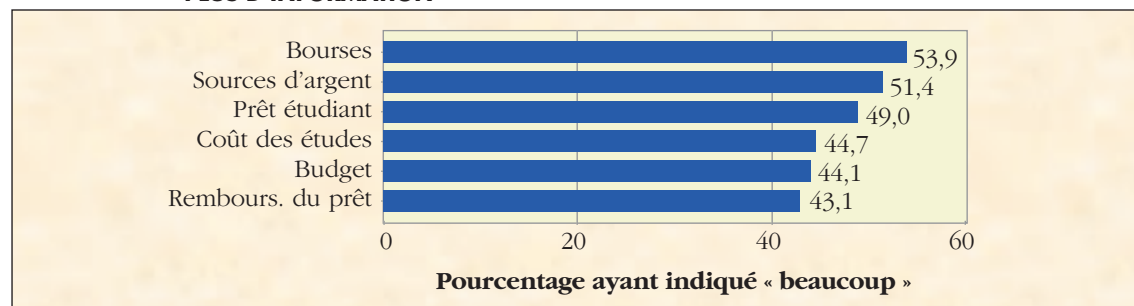


FIGURE 4.6C – UTILITÉ DES SOURCES D'INFORMATION SELON LE NIVEAU D'ENDETTEMENT PRÉVU

Besoin de renseignements additionnels

On a également demandé aux candidats aux études collégiales dans quelle mesure ils souhaiteraient recevoir des renseignements additionnels sur différents sujets touchant le financement des études. Comme on peut le voir aux figures 4.7a et 4.7b, les demandeurs d'admission ont indiqué un besoin d'information sur les sujets suivants : comment faire

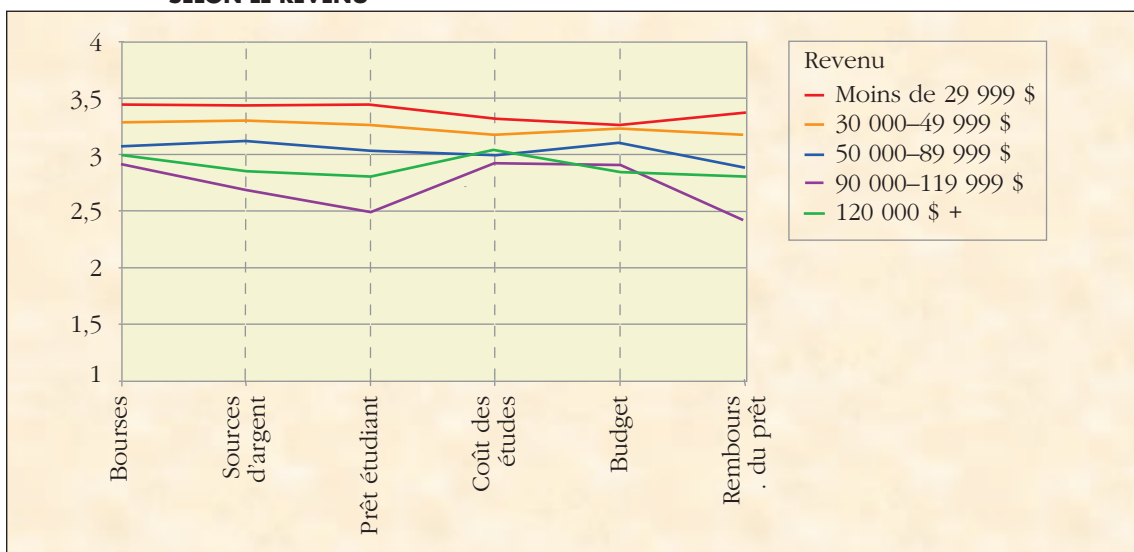
une demande de bourses d'excellence et de bourses d'entretien (M=3,22, 54 %, « beaucoup ») et trouver de l'argent (M=3,20, 51 %, « beaucoup »). Près de la moitié de tous les candidats aux études collégiales ont indiqué qu'ils auraient beaucoup souhaité obtenir davantage de renseignements sur chacun des sujets d'information évoqués concernant le financement des études.

FIGURE 4.7A – DEGRÉ AUQUEL LES RÉPONDANTS AURAIENT SOUHAITÉ PLUS D'INFORMATION SUR LES SUJETS SUIVANTS**FIGURE 4.7B – % DE RÉPONDANTS QUI AURAIENT BEAUCOUP SOUHAITÉ RECEVOIR PLUS D'INFORMATION**

La figure 4.8 montre que les candidats provenant d'une famille à faible revenu expriment un besoin plus élevé de renseignements additionnels sur chacun des sujets proposés dans le cadre de l'enquête. Il est intéressant d'observer qu'il s'agit du même groupe qui démontrait un degré élevé de connaissance sur les programmes d'aide financière aux étudiants. De plus, comme nous l'avons noté auparavant, il reste que le niveau des connaissances de

ces répondants, comme celui des autres catégories de candidats, est tout de même faible. Même les personnes qui en connaissent le plus sur les différentes sources de financement continuent d'indiquer qu'ils souhaiteraient en connaître davantage. Ces réponses laissent suggérer que l'information actuellement offerte sur le financement est insuffisante ou peu accessible.

FIGURE 4.8 – DEGRÉ AUQUEL LES RÉPONDANTS AURAIENT SOUHAITÉ PLUS D'INFORMATION SELON LE REVENU



Moyens préférés de réception de l'information sur le financement

On a demandé aux répondants d'évaluer six formes de communication concernant leur préférence en matière de réception d'information sur les coûts et le financement des études. Une proportion de 56 % des répondants ont indiqué qu'ils aimeraient « beau-

coup » recevoir ce type d'information par la poste (M=3,30) tandis que 42 % ont indiqué qu'ils souhaiteraient « beaucoup » recevoir ce type d'information par l'entremise du bureau de l'aide financière ou du conseiller pédagogique (M=3,02). Le moyen de communication le moins apprécié des répondants est un kiosque sur le campus (figures 4.9a et 4.9b).

FIGURE 4.9A – MÉTHODE PRÉFÉRÉE DE RÉCEPTION DE L'INFORMATION SUR LE COÛT ET LE FINANCEMENT DES ÉTUDES

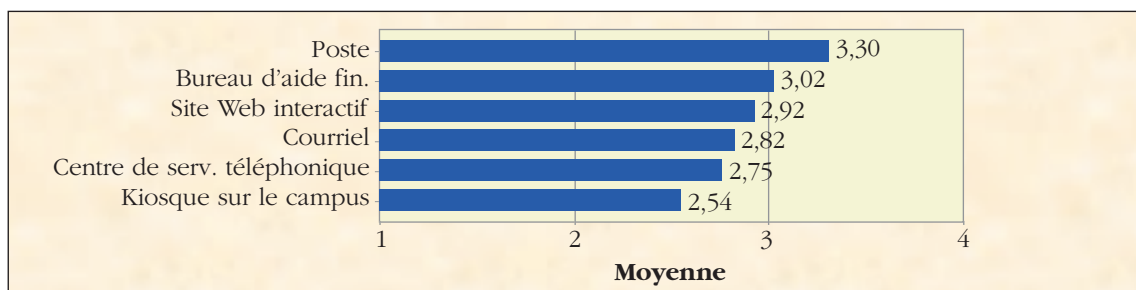
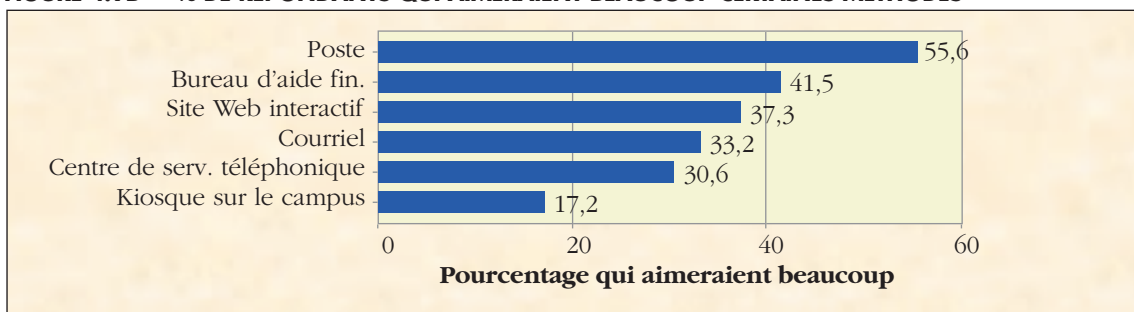


FIGURE 4.9B – % DE RÉPONDANTS QUI AIMERAIENT BEAUCOUP CERTAINES MÉTHODES



Règle générale, les répondants plus âgés apprécient un peu plus les différents moyens de communication lorsqu'on les compare avec les demandeurs plus jeunes. La préférence pour la deuxième méthode en popularité (bureau d'aide financière / conseiller pédagogique) témoigne cependant

d'une relation plus claire avec cette variable (figure 4.10a). De plus, les répondants issus d'une famille à faible revenu semblent préférer de manière plus marquée le bureau d'aide financière, un centre de service téléphonique et un kiosque sur le campus (figure 4.10b).

FIGURE 4.10A – MÉTHODE PRÉFÉRÉE DE RÉCEPTION DE L'INFORMATION SELON L'ÂGE

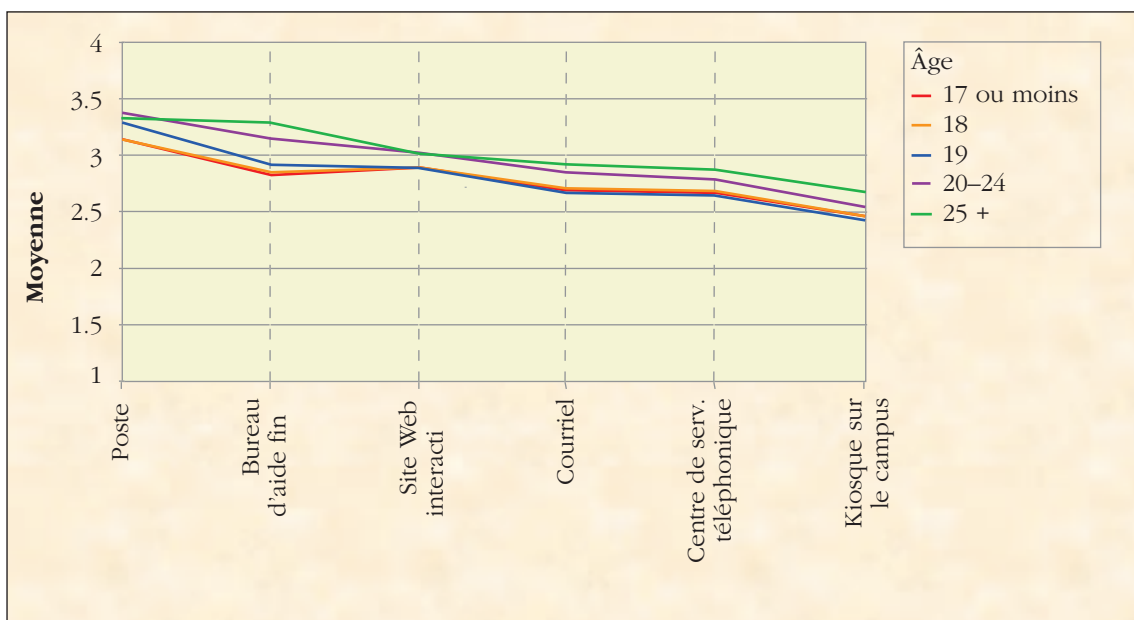
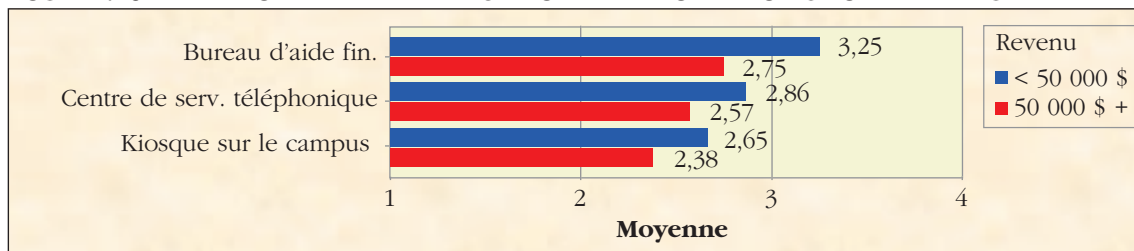


FIGURE 4.10B – MÉTHODE PRÉFÉRÉE DE RÉCEPTION DE L'INFORMATION SELON LE REVENU



Caractéristiques souhaitées d'un site Web offrant des renseignements sur les prêts étudiants

Les figures 4.11a et 4.11b montrent que les caractéristiques des sites Web ont été évaluées entre $M=3,01$ et $M=3,34$, soit dans la catégorie « un peu » important. Les fonctions les plus appréciées à cet égard seraient la vérification du statut de son prêt étudiant ($M=3,34$, 63 % « beaucoup »), d'effectuer un paiement sur son

prêt ($M=3,26$, 59 % « beaucoup ») et faire une demande pour un prêt étudiant à l'aide d'Internet ($M=3,24$, 56 % « beaucoup »). Cependant, près de la moitié de tous les répondants estiment également que les autres caractéristiques sont très importantes pour un service en ligne.

FIGURE 4.11A – IMPORTANCE MOYENNE DES CARACTÉRISTIQUES D'UN SITE WEB

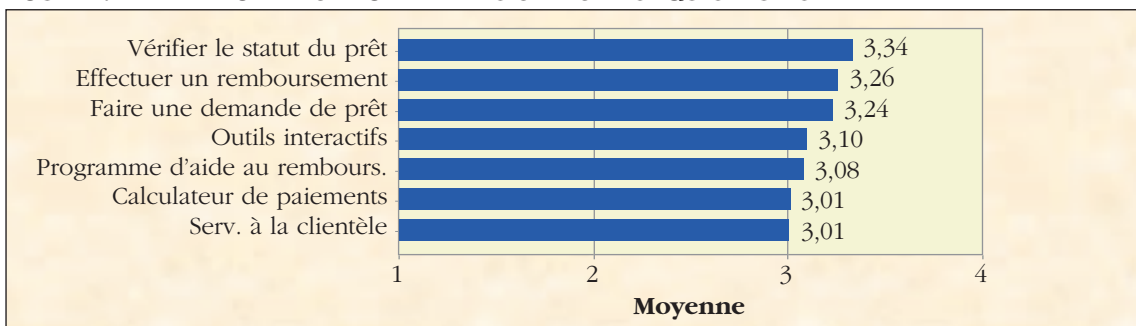
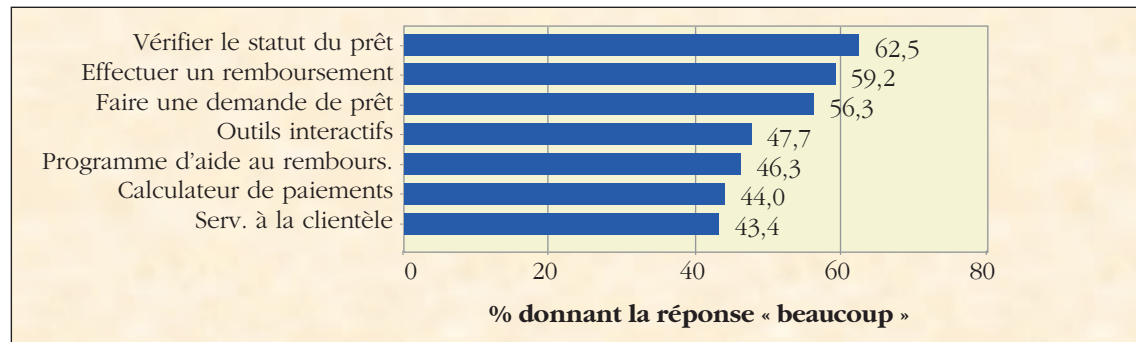


FIGURE 4.11B – % ESTIMANT QUE LES CARACTÉRISTIQUES D'UN SITE WEB ONT « BEAUCOUP » D'IMPORTANCE



ÉPARGNER EN VUE DES ÉTUDES COLLÉGIALES

Les résultats présentés dans les lignes qui suivent se fondent sur les questions 41 à 48 et ils sont traités dans les sous-sections suivantes :

- Coûts estimatifs des études collégiales
- Montant total épargné et identité des épargnants.

Coûts estimatifs

Le questionnaire abordait les coûts estimatifs au moyen des deux questions suivantes :

- Selon vous, à combien s'élèvera le coût total de votre première année d'études (incluant les frais de scolarité, le logement, le transport, les livres, etc.)?

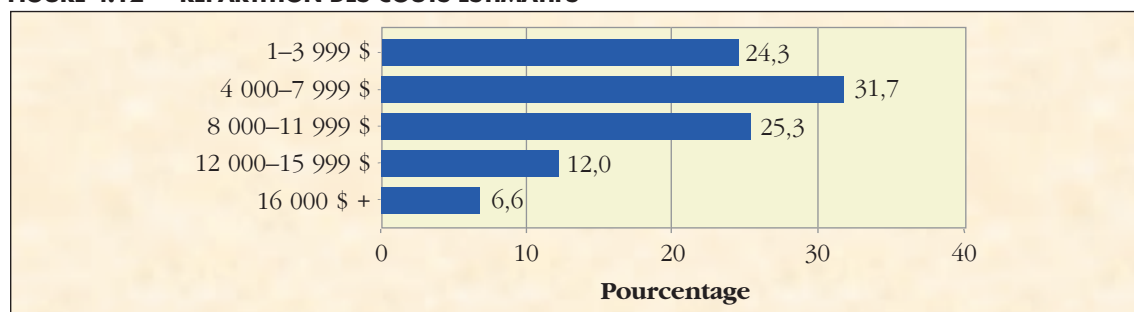
b. Lorsque vous serez au collège, prévoyez-vous vivre à la maison avec vos parents ou avec vos tuteurs?

- Dans quelle mesure est-ce que votre situation financière a déterminé votre décision de rester à la maison?
- Est-ce que cette décision est surtout : voulue? (pour économiser de l'argent ou pour réduire votre endettement) forcée? (vous ne pourriez pas vous le permettre autrement).

Selon le Service d'admission des collèges de l'Ontario (SACO), le coût estimatif des droits de scolarité, des frais connexes, des livres et des fournitures pour une année d'études collégiales est de 3 035 \$, tandis que les frais de subsistance s'élèvent à 8 600 \$ pour un coût estimatif total de 11 635 \$ (www.ocas.on.ca 2003/05/09).

Les résultats qui suivent proviennent plutôt des estimations effectuées par les répondants à l'enquête. Le tableau 4.1 montre que les candidats évaluent ces coûts en moyenne à 7 932 \$. En outre, la moitié des répondants croient que le coût total de leur première année de collège sera inférieur à 6 857 \$ (médiane). L'estimation la plus fréquente est 10 000 \$ (mode). Chez les demandeurs qui prévoient habiter chez leurs parents, le coût total moyen a été estimé à M=5 487 \$. En comparaison, le coût total moyen estimé par les répondants qui prévoient habiter ailleurs que chez leurs parents est de M=10 488 \$. La figure 4.12 présente les estimations moyennes réparties en cinq catégories : un quart des répondants estiment que le coût de leur première année sera inférieur à 4 000 \$; un tiers, entre 4 000 et 8 000 \$; un quart, entre 8 000 et 12 000 \$.

FIGURE 4.12 – RÉPARTITION DES COÛTS ESTIMATIFS

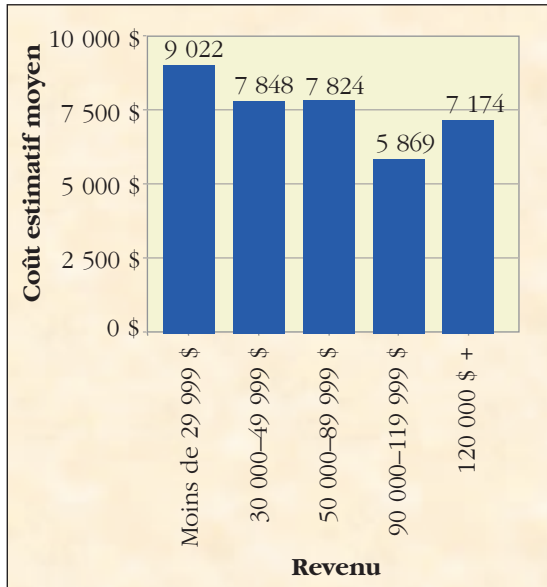


TABEAU 4.1 – COÛT TOTAL ESTIMATIF DE LA PREMIÈRE ANNÉE D'ÉTUDES COLLÉGIALES

PRÉVOIT VIVRE CHEZ SES PARENTS	MOYENNE	MÉDIANE	N	ÉCART TYPE
Oui	5 487 \$	4 318 \$	964	3 972 \$
Non	10 488 \$	10 000 \$	814	5 645 \$
Sans objet	9 157 \$	7 944 \$	209	6 778 \$
Ensemble	7 932 \$	6 857 \$	2001*	5 592 \$

* Les chiffres sur l'ensemble incluent les répondants qui n'ont pas répondu à la question concernant leur projet d'habiter chez leurs parents.

FIGURE 4.13 – COÛT ESTIMATIF SELON LE REVENU



La figure 4.13 montre que les répondants dont les familles ont un revenu inférieur à 30 000 \$ prévoient un coût plus élevé (M=9 022 \$) que les demandeurs provenant d'une famille à revenu élevé.

La figure 4.14 montre que dans l'ensemble, 48 % des répondants ont l'intention de vivre chez leurs parents tout en poursuivant leurs études collégiales. Une proportion de 40 % des candidats projettent de ne pas habiter chez leurs parents. Un autre 12 % indiquent que cette option ne s'applique pas à leur cas. Les candidats âgés de 19 à 24 ans projettent plus fréquemment d'habiter chez leurs parents (>60 %) (figure 4.15). Toutefois, environ 30 % des répondants âgés de 25 à 29 ans et 20 % de ceux qui ont 30 ans ou plus ont l'intention d'habiter chez leurs parents pendant leurs études collégiales.

FIGURE 4.14 – INTENTION D'HABITER CHEZ LES PARENTS

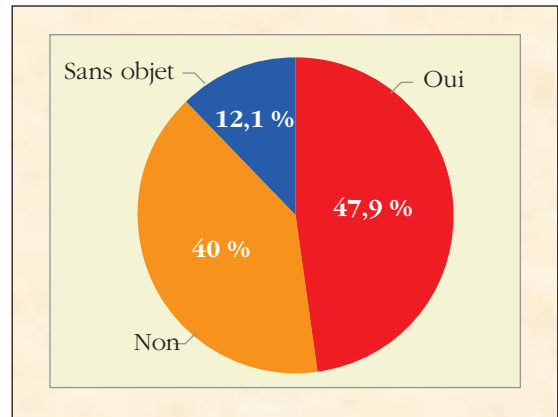
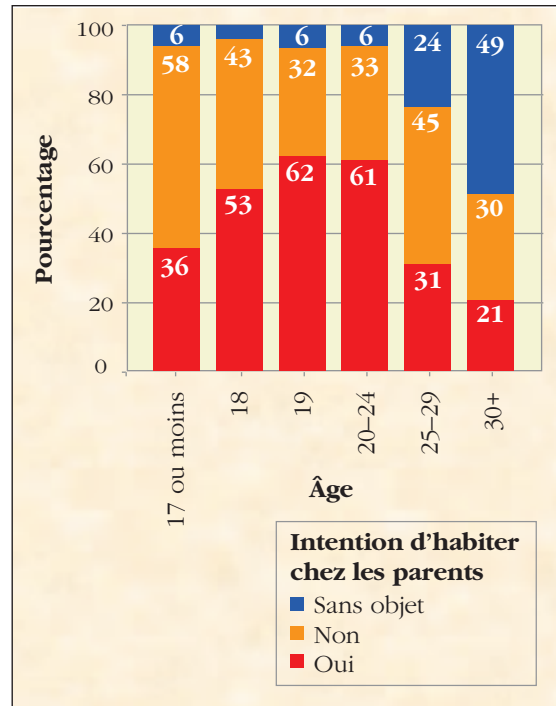


FIGURE 4.15 – INTENTION D'HABITER CHEZ LES PARENTS SELON L'ÂGE



Le questionnaire a ensuite approfondi cette intention d'habiter chez les parents en demandant aux répondants concernés dans quelle mesure leur situation financière avait déterminé cette décision et si celle-ci était voulue ou forcée. Par décision voulue, on entendait une décision pour économiser de l'argent ou réduire son endettement; par décision forcée, on entendait une décision prise parce qu'on ne pouvait pas se le permettre autrement. Dans l'ensemble, 46 % des

répondants ayant l'intention d'habiter chez leurs parents ont indiqué que leur situation financière avait beaucoup influencé leur décision (figure 4.16). Une proportion de 27 % des répondants ont indiqué que cette décision était forcée (figures 4.17).

La figure 4.18 montre dans quelle mesure la situation financière a influencé la décision d'habiter chez les parents selon la nature de la décision. Parmi ceux qui indiquent que la situation financière a « beaucoup » déterminé cette décision, 61 % ont décidé d'habiter chez leurs parents pour économiser de l'argent ou réduire leur endettement, tandis que 41 % ont pris cette décision simplement parce qu'ils n'auraient pas pu se le permettre autrement. Il est intéressant de noter qu'environ 10 % de ceux qui ont indiqué que leur situation financière avait très peu ou pas du tout influencé leur décision d'habiter chez leurs parents indiquent pourtant que cette décision était forcée.

FIGURE 4.16 – INFLUENCE DE LA SITUATION FINANCIÈRE SUR LA DÉCISION D'HABITER CHEZ LES PARENTS

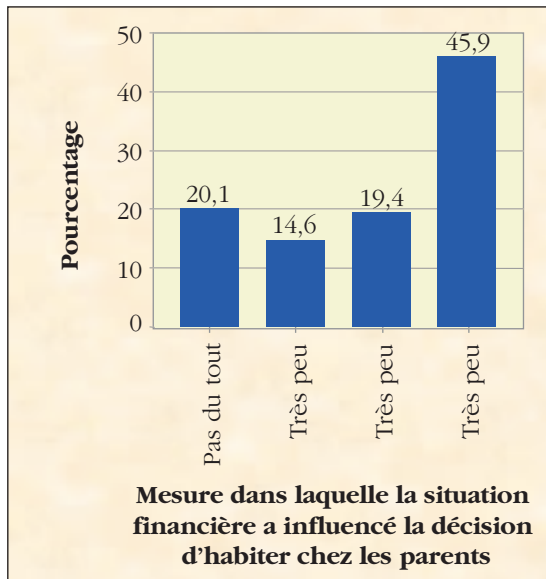


FIGURE 4.17 – NATURE DE LA DÉCISION D'HABITER CHEZ LES PARENT

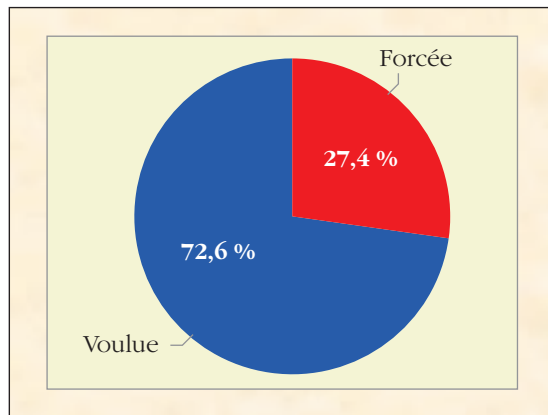
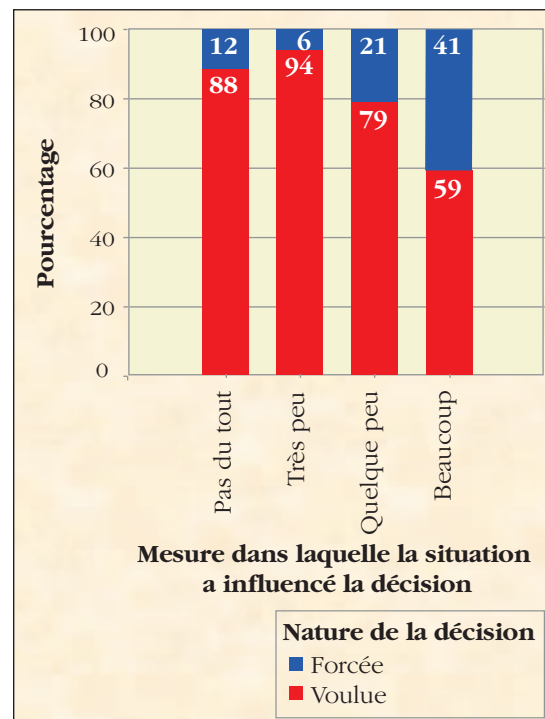
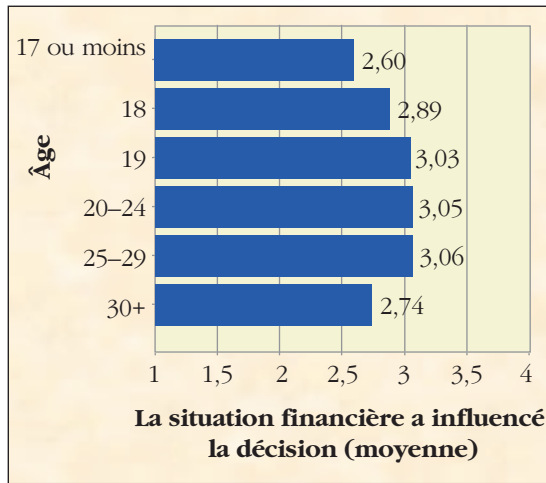


FIGURE 4.18 – INFLUENCE DE LA SITUATION FINANCIÈRE SUR LA DÉCISION



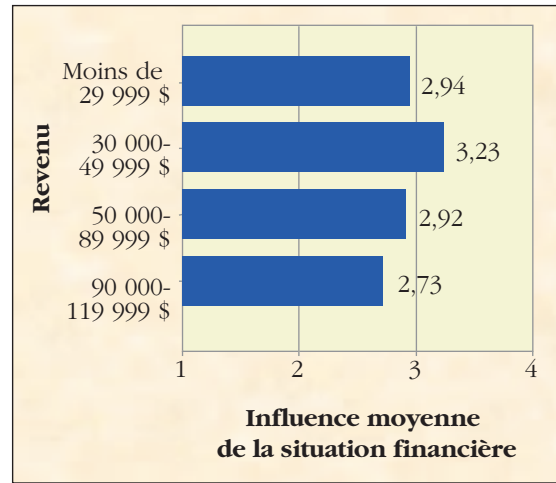
Les candidats dont l'âge varie de 19 à 29 ans ont plus souvent l'intention d'habiter chez leurs parents en raison de leur situation financière que les répondants plus jeunes ou plus vieux (figure 4.19). Il est plus probable que les demandeurs plus âgés habitent chez leurs parents par la force des choses (figure 4.20).

FIGURE 4.19 – INFLUENCE DE LA SITUATION FINANCIÈRE SUR LA DÉCISION D'HABITER CHEZ LES PARENTS SELON L'ÂGE



Même si les répondants dont la famille gagne moins de 50 000 \$ habitent plus fréquemment chez leurs parents en raison de considérations financières, les figures 4.21a et 4.21b montrent bien que le revenu n'a pas d'incidence marquée sur la nature de cette décision.

FIGURE 4.21A – INFLUENCE DE LA SITUATION FINANCIÈRE SUR LA DÉCISION D'HABITER CHEZ LES PARENTS SELON LE REVENU



Note: Le groupe de revenu de 120 000 \$ + a été omis en raison du trop faible nombre de répondants

FIGURE 4.20 – NATURE DE LA DÉCISION D'HABITER CHEZ LES PARENTS SELON L'ÂGE

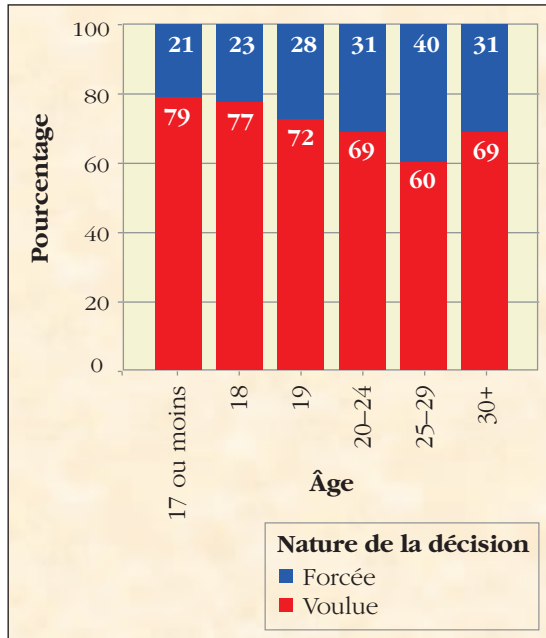
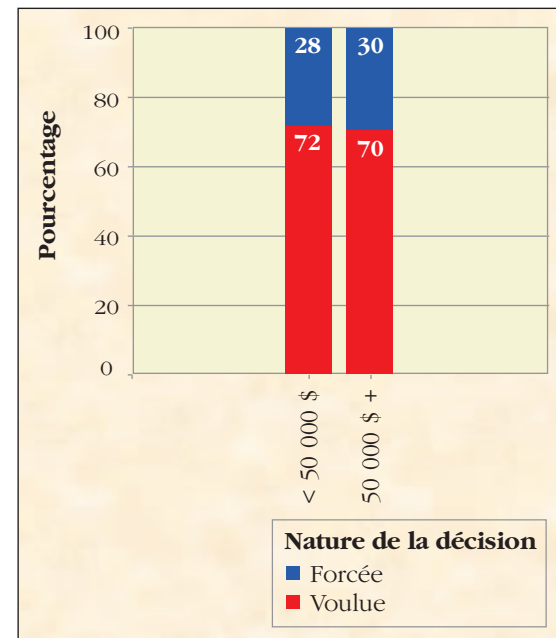


FIGURE 4.21B – NATURE DE LA DÉCISION D'HABITER CHEZ LES PARENTS SELON LE REVENU



Montant total épargné et identité des épargnants

Afin d'en savoir plus sur les comportements d'épargne des candidats aux études collégiales en Ontario, nous avons posé les questions suivantes :

- En tout, combien a été mis de côté pour vos études collégiales? (incluant les épargnes de vos parents, de vos grands-parents et des autres membres de votre famille)
- Avez-vous planifié le financement de votre éducation postsecondaire avec vos parents ou avec vos tuteurs?
 - En quelle année étiez-vous lorsque vous avez discuté de ce sujet pour la première fois?
- Est-ce que vos parents ou vos tuteurs ont mis de côté de l'argent pour vos études collégiales?
 - Depuis combien d'années est-ce que vos parents ou vos tuteurs économisent-ils?
- Avez-vous mis de l'argent de côté pour vos études collégiales?
 - Depuis combien d'années économisez-vous?

À la question leur demandant combien d'argent avait été mis de côté en vue de leurs études collégiales, seulement 60 % des répondants ont indiqué un montant*. Parmi ceux qui en ont fourni un, la moitié a déclaré que moins de 4 000 \$ avaient été épargnés en vue de leurs études collégiales (figure 4.22) et environ un sur cinq a indiqué plus de 8 000 \$. Le montant moyen épargné s'établit à 5 599 \$, tandis que le montant médian est de 4 000 \$ et que le montant le plus fréquemment indiqué est de 5 000 \$ (tableau 4.2).

FIGURE 4.22 – MONTANT TOTAL ÉCONOMISÉ EN VUE DES ÉTUDES COLLÉGIALES

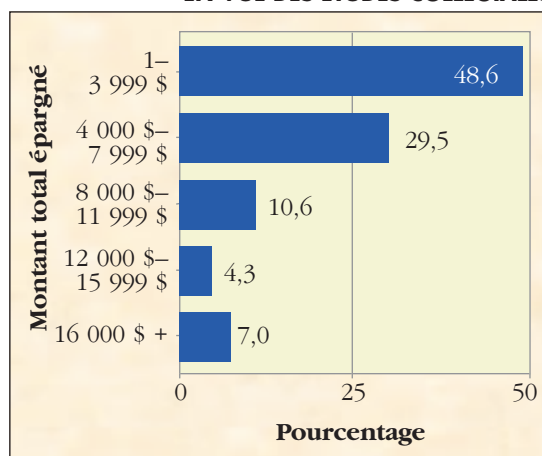


TABLEAU 4.2 – MONTANT TOTAL ÉCONOMISÉ EN VUE DES ÉTUDES COLLÉGIALES

Moyenne	5 599 \$
Médiane	4 000 \$
Mode	5 000 \$
Minimum	10 \$
Maximum	50 000 \$
Écart type	6 394 \$
N	1 333 \$

* Nous avons traité comme des non-réponses les 40 % de répondants qui n'ont pas fourni de réponses à cette question. Si cinq répondants ont bien fourni une réponse de 0 \$, il est possible que certains des répondants qui n'ont pas donné de réponse l'ont fait parce qu'ils n'avaient rien épargné. Dans les versions ultérieures de l'enquête, on veillera à inclure une question additionnelle qui visera à clarifier ce point.

Le montant total économisé en vue des études collégiales varie selon la tranche de revenus. Les répondants provenant d'une famille à faible revenu ont épargné moins en moyenne que ceux qui proviennent d'une famille à revenu élevé (figure 4.23a). Par ailleurs, le montant total économisé tend à diminuer à mesure que l'âge augmente (figure 4.23b).

Les répondants qui ont consacré les 12 derniers mois à leurs études secondaires

ou postsecondaires disposent d'économies plus élevées en moyenne que ceux qui ont travaillé, n'avaient pas d'emploi ou étaient chefs de famille (figure 4.24).

Le tableau 4.3 montre que les répondants membres d'une minorité visible ont épargné en moyenne environ 10 % de moins que les autres segments de population. En outre, les francophones ont économisé en moyenne 15 % de plus que les anglophones.

FIGURE 4.23A – MONTANT TOTAL ÉPARGNÉ SELON LE REVENU

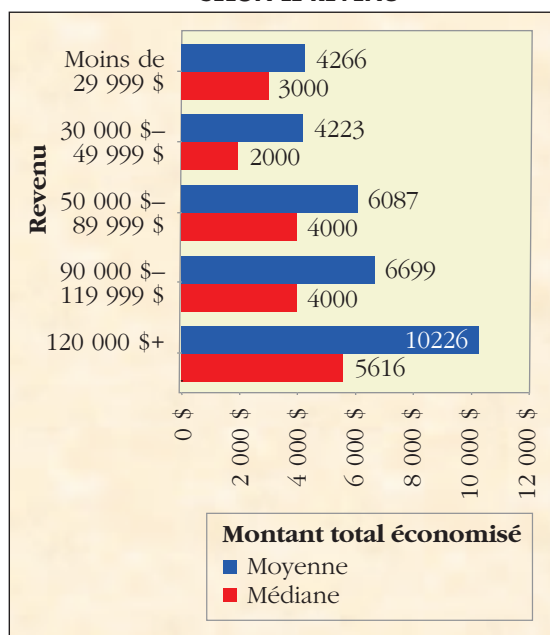


FIGURE 4.24 – MONTANT TOTAL ÉPARGNÉ SELON L'ACTIVITÉ AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

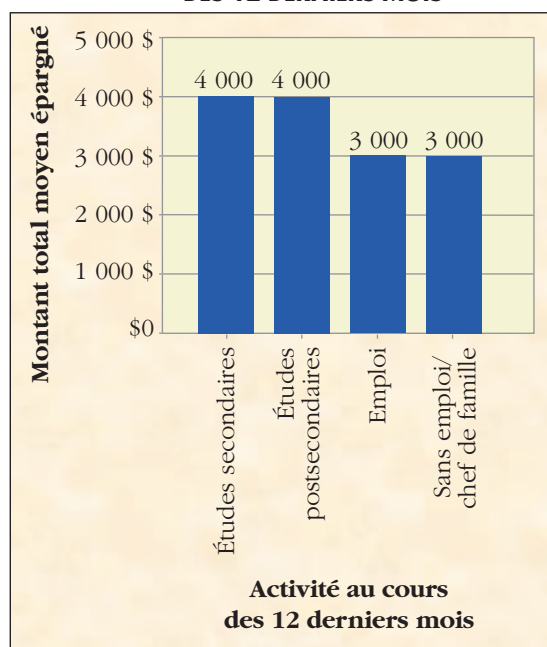


FIGURE 4.23B – MONTANT TOTAL ÉPARGNÉ SELON L'ÂGE

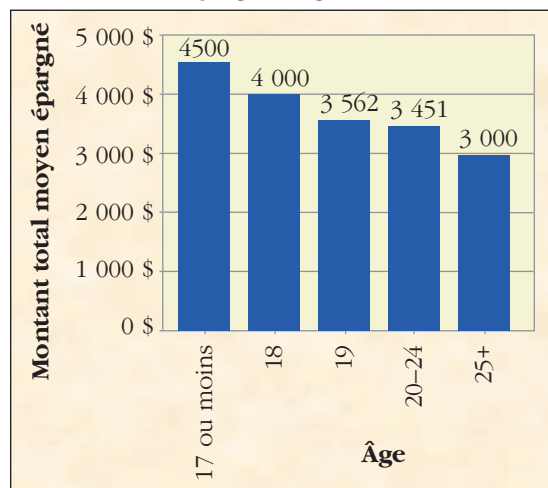


TABLEAU 4.3 – MONTANT TOTAL ÉPARGNÉ SELON LA LANGUE ET L'APPARTENANCE À UNE MINORITÉ VISIBLE

	MONTANT MOYEN ÉPARGNÉ
Anglophones	5 576
Francophones	6 386
Membres d'une minorité visible	5 058
Non-membres d'une minorité visible	5 710

Comportement d'épargne des parents

Comme on peut le constater à la figure 4.25, 54 % des répondants ont planifié le financement de leurs études collégiales avec leurs parents. Cette proportion augmente avec le revenu. Une proportion de 42 % des répondants issus d'une famille dont le revenu est inférieur à 50 000 \$ ont planifié le financement de leurs études collégiales avec leurs parents, comparativement à 66 % des candidats provenant d'une famille dont le revenu dépasse 50 000 \$ (figure 4.26a). Il est moins probable que les candidats âgés de plus de 19 ans aient planifié en vue de leurs études avec leurs parents à mesure qu'ils vieillissent. Environ 70 % des répondants de moins de 20 ans ont réalisé cette activité avec leurs parents (figure 4.26b).

FIGURE 4.25 – PLANIFICATION DU FINANCEMENT DES ÉTUDES AVEC LES PARENTS

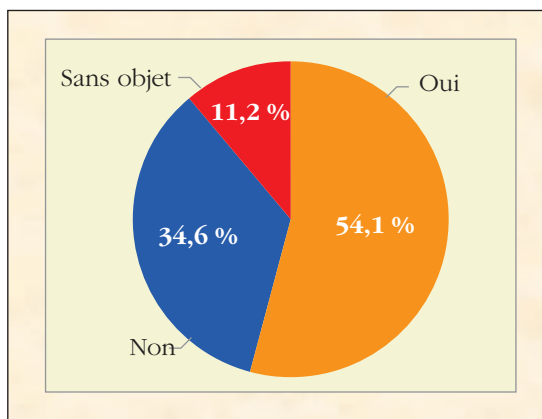


FIGURE 4.26A – PLANIFICATION DU FINANCEMENT AVEC LES PARENTS SELON LE REVENU

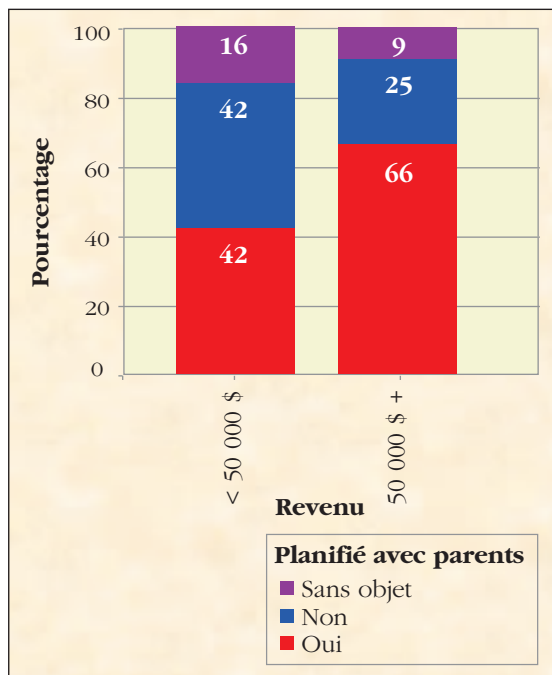


FIGURE 4.26B – PLANIFICATION DU FINANCEMENT AVEC LES PARENTS SELON L'ÂGE

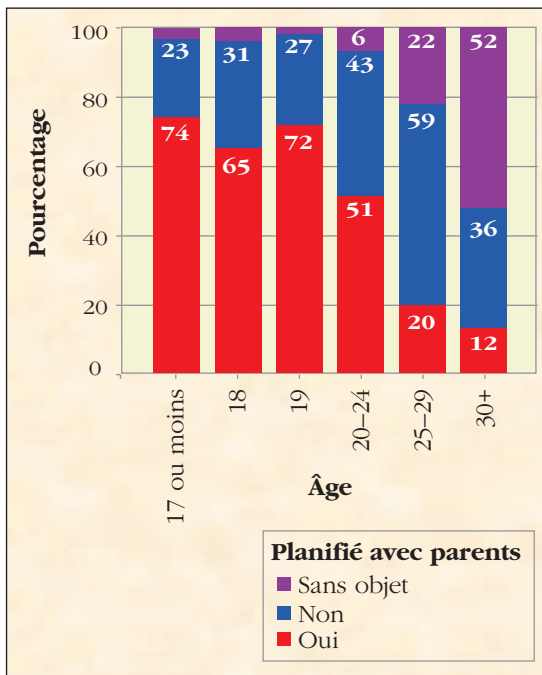


FIGURE 4.27 – ANNÉE AUX PREMIÈRES DISCUSSIONS

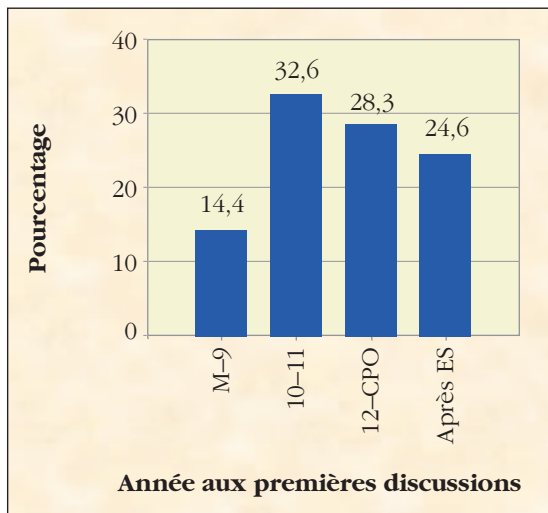


FIGURE 4.28 – ANNÉE AUX PREMIÈRES DISCUSSIONS SELON L'ÂGE

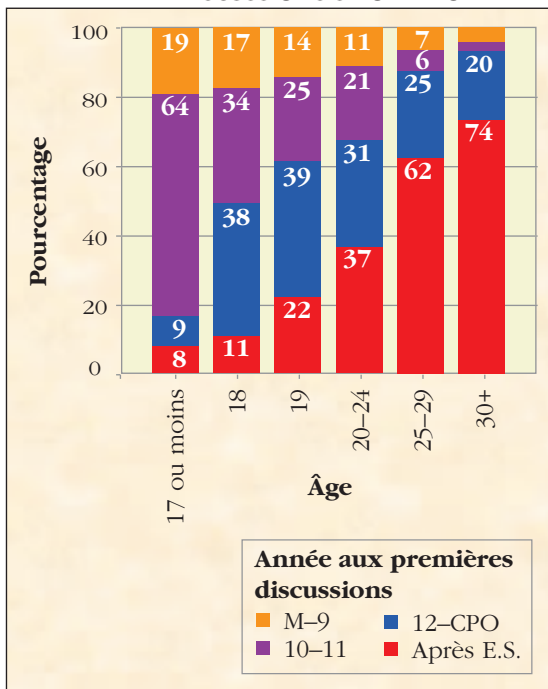
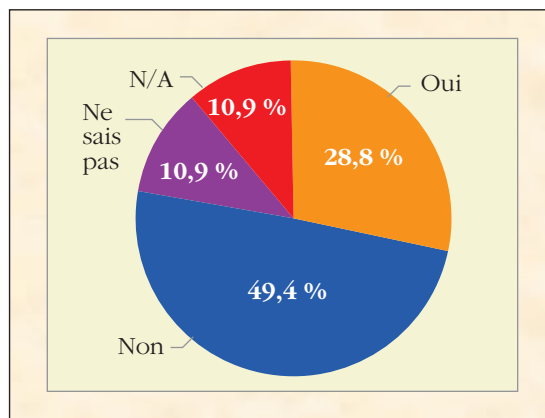


FIGURE 4.29 – PROPORTION DE PARENTS QUI ONT ÉCONOMISÉ EN VUE DES ÉTUDES COLLÉGIALES DE LEURS ENFANTS



Afin d'approfondir la participation des parents à la planification financière des études collégiales de leurs enfants, nous avons demandé aux répondants qui avaient discuté de ce sujet avec leurs parents en quelle année d'études ils étaient lorsqu'ils ont amorcé ces discussions. La moitié des répondants ont indiqué que ces échanges avec leurs parents avaient commencé avant leur 12^e année. La plupart des candidats de plus de 24 ans ont entrepris une discussion avec leurs parents après avoir terminé l'école secondaire.

Outre la question du moment des discussions sur la planification financière avec les parents, il importe de se demander si les parents ont mis de l'argent de côté en vue des études collégiales de leurs enfants. Comme on peut le voir à la figure 4.29, seulement 29 % des répondants ont indiqué que leurs parents avaient économisé dans ce but.

Comme on pouvait s'y attendre, la proportion de répondants dont les parents ont économisé en vue des études de leurs enfants est étroitement associée à l'âge et au revenu des candidats (figures 4.30a et 4.30b). Près de 40 % des candidats de moins de 20 ans ont indiqué que leurs parents avaient économisé en vue de leurs études collégiales. Par contre, seulement 7 % des répondants âgés de 25 ans ou plus ont fait la même déclaration.

FIGURE 4.30A – PROPORTION DE PARENTS AYANT ÉCONOMISÉ SELON L'ÂGE DU RÉPONDANT

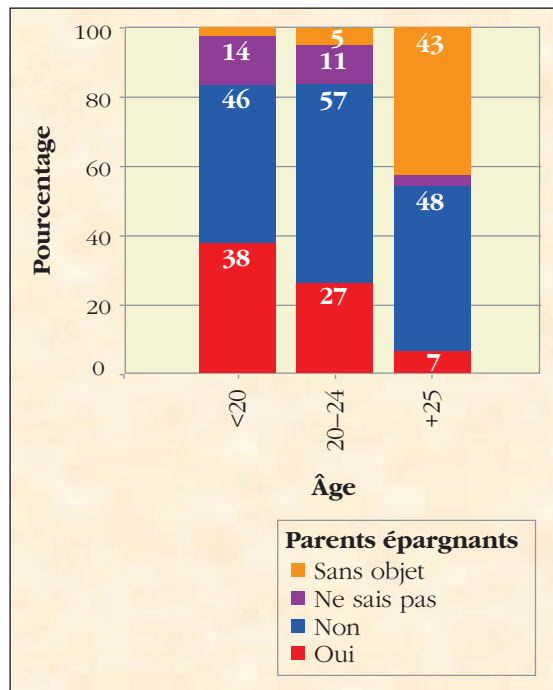


FIGURE 4.30C – PROPORTION DE PARENTS AYANT ÉCONOMISÉ SELON LA LANGUE

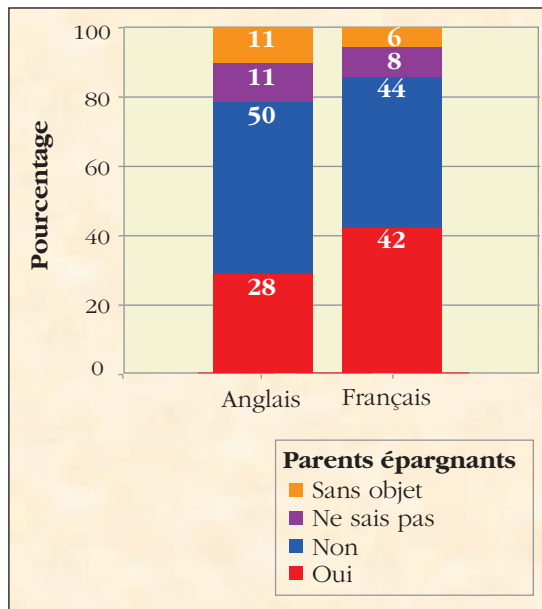
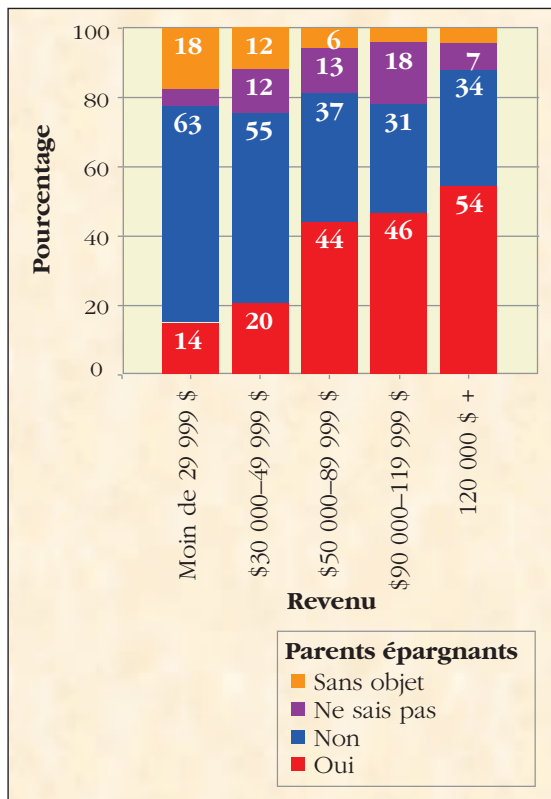


FIGURE 4.30B – PROPORTION DE PARENTS AYANT ÉCONOMISÉ SELON LE REVENU



En ce qui concerne le revenu, seulement 14 % des répondants issus d'une famille à faible revenu (inférieur à 30 000 \$) ont indiqué que leurs parents avaient économisé en vue de leurs études collégiales. Cette proportion augmente avec chaque tranche de revenus jusqu'à atteindre 54 % chez les ménages dont le revenu dépasse 120 000 \$. Une proportion de 42 % des répondants francophones ont indiqué que leurs parents avaient économisé en vue de leurs études collégiales, comparativement à 28 % des anglophones (figure 4.30c). Si l'on explore le comportement d'épargne des parents selon leur niveau de scolarité, on constate que la probabilité d'économiser est plus étroitement associée avec le niveau de scolarité de la mère qu'avec celui du père (figures 4.30d et 4.30e).

FIGURE 4.30D – PROPORTION DE PARENTS AYANT ÉCONOMISÉ SELON LE DEGRÉ DE SCOLARITÉ DE LA MÈRE

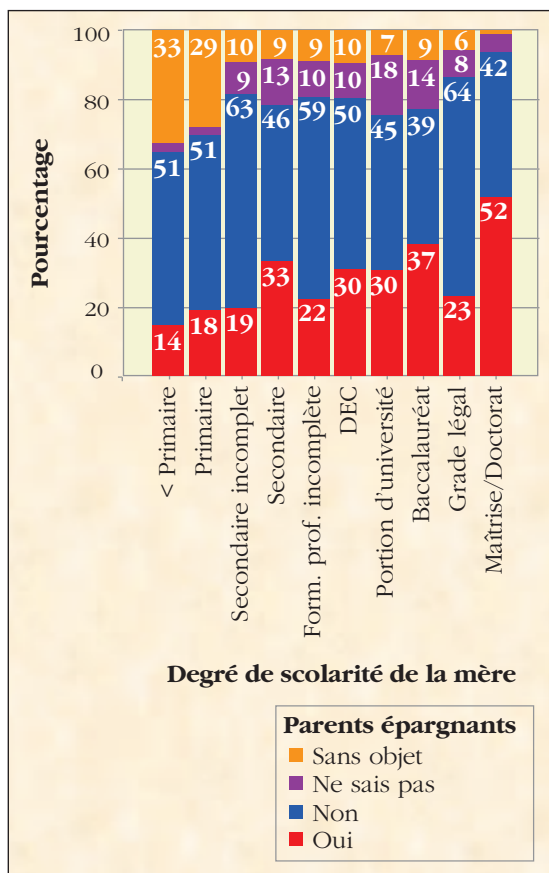
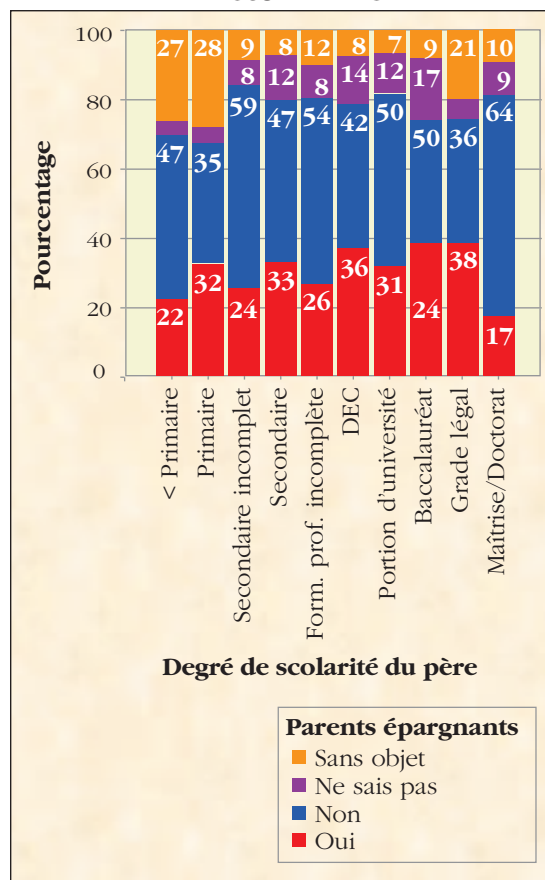


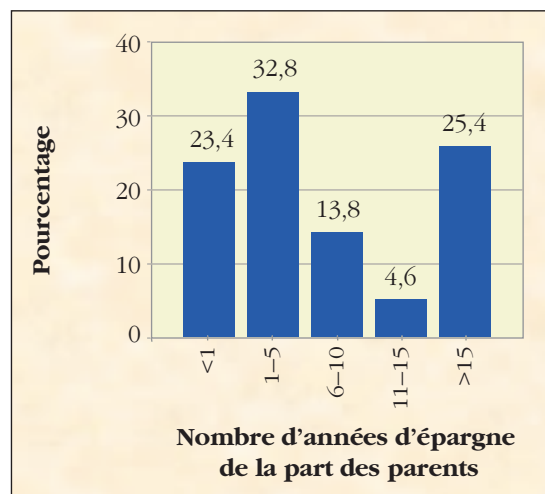
FIGURE 4.30E – PROPORTION DE PARENTS AYANT ÉCONOMISÉ SELON LE DEGRÉ DE SCOLARITÉ DU PÈRE



Parmi les parents qui ont économisé en vue des études collégiales de leurs enfants, 23 % le font depuis moins d'un an; 33 %, depuis 1 à 5 ans; 14 %, depuis 6 à 10 ans; 5 %, depuis 11 à 15 ans; 25 %, depuis plus de 15 ans (figure 4.31). Si l'on considère ces résultats en proportion de l'échantillon total, on constate que :

- 7 % épargnent depuis moins d'un an;
- 9 %, depuis 1 à 5 ans;
- 5 %, depuis 6 à 15 ans;
- 7 %, depuis plus de 15 ans.

FIGURE 4.31 – NOMBRE D'ANNÉES D'ÉPARGNE DE LA PART DES PARENTS



Comportement d'épargne des candidats

Comme on peut le voir à la figure 4.32, 51 % des candidats ont économisé en vue de leurs études collégiales, une proportion plus élevée que celle constatée chez les parents (29 %). La proportion de demandeurs ayant économisé en vue de leurs études est plus élevée chez les répondants plus jeunes (moins de 18 ans = 59 %) que chez les plus âgés (plus de 30 ans = 33 %).

Les figures 4.33a et 4.33b révèlent que l'âge et le revenu ont une incidence sur la proportion de demandeurs qui ont économisé en vue de leurs études collégiales. Ainsi, à la figure 4.33b, on constate que 36 % des répondants issus d'une famille à faible revenu (moins de 30 000 \$) ont économisé en vue de leurs études, comparativement à 75 % de ceux qui se situent dans la plage de revenu 90 000–119 999 \$ et à 61 % de ceux dans la catégorie 120 000 \$ ou plus. Si l'on approfondit le comportement d'épargne des candidats selon les différentes variables démographiques,

on observe un écart statistiquement significatif selon l'appartenance à une minorité visible. Une proportion de 35 % des membres d'une minorité visible ont épargné en vue de leurs études collégiales, comparativement à 57 % chez les autres segments de population.

FIGURE 4.32 – CANDIDATS AYANT ÉPARGNÉ EN VUE DES ÉTUDES COLLÉGIALES

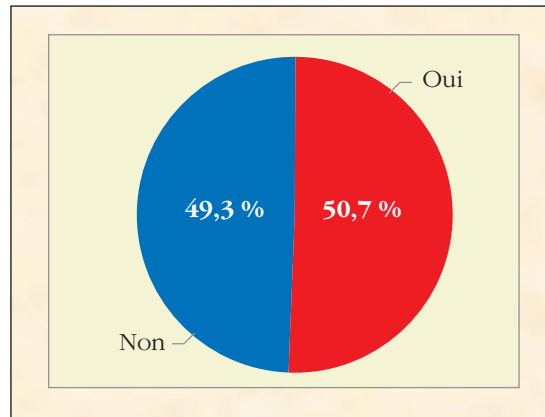


FIGURE 4.33A – CANDIDATS AYANT ÉPARGNÉ EN VUE DES ÉTUDES COLLÉGIALES SELON L'ÂGE

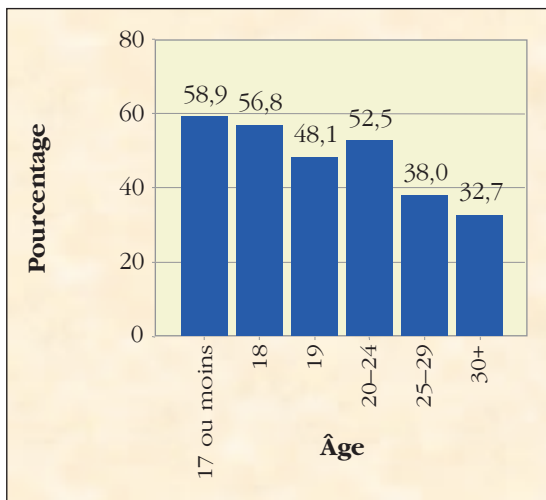
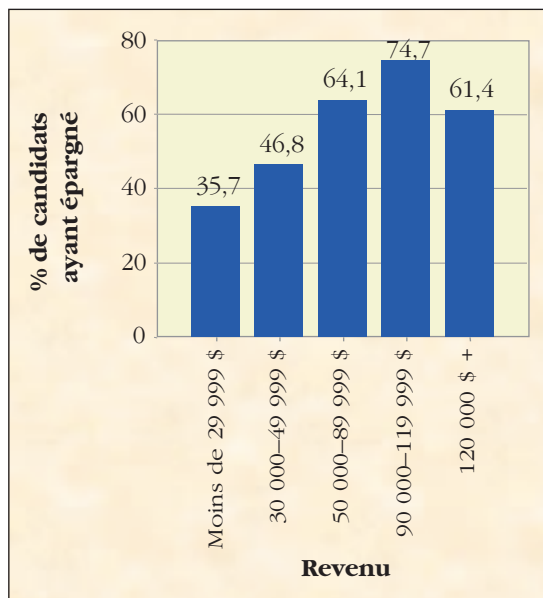


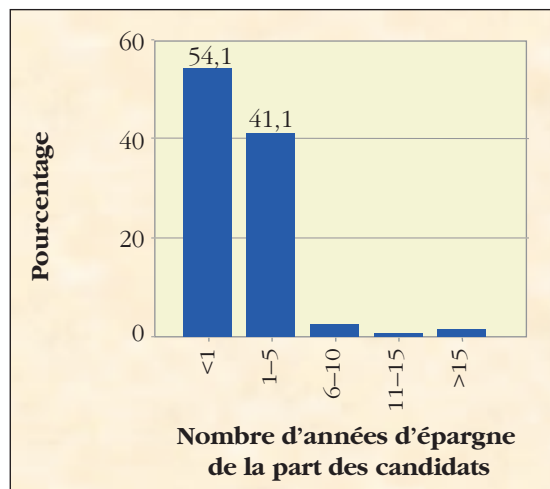
FIGURE 4.33B – CANDIDATS AYANT ÉPARGNÉ EN VUE DE LEURS ÉTUDES COLLÉGIALES SELON LE REVENU



La figure 4.33c montre que chez les candidats ayant épargné en vue de leurs études collégiales, 54 % le font depuis moins d'un an; 41 %, depuis 1 à 5 ans; 5 %, depuis plus de 5 ans. En proportion de l'échantillon total :

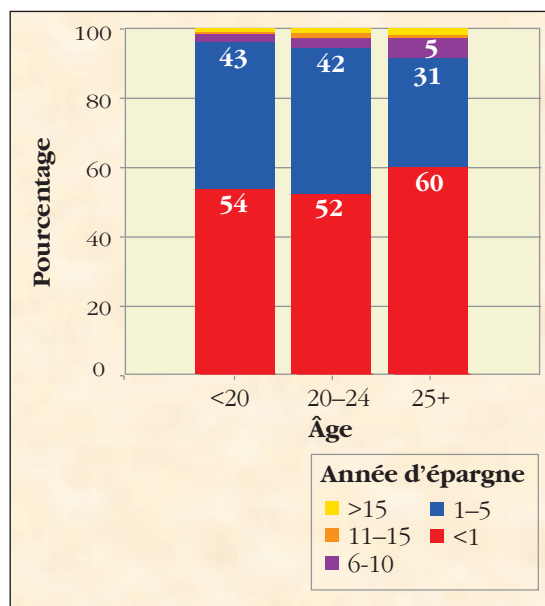
- 28 % épargnent depuis moins d'un an;
- 21 %, depuis 1 à 5 ans;
- 3 %, depuis plus de 5 ans.

FIGURE 4.33C — ANNÉES D'ÉPARGNE DE LA PART DES CANDIDATS EN VUE DES ÉTUDES COLLÉGIALES



Si l'on considère le nombre d'années d'épargne selon l'âge des candidats, on n'observe que de légères variations (figure 4.33d).

FIGURE 4.33D — NOMBRE D'ANNÉES D'ÉPARGNE DE LA PART DES CANDIDATS EN VUE DES ÉTUDES COLLÉGIALES SELON L'ÂGE



SOURCES DE FINANCEMENT

Dans les lignes qui suivent, nous explorons les différentes sources de financement auxquelles les candidats peuvent recourir pour payer leur première année d'études collégiales, de même que le niveau d'endettement prévu par les candidats et leurs perceptions générales quant à leur capacité de payer leurs études collégiales.

Nous avons réparti les différentes sources de financement en deux catégories :

(1) Les fonds non remboursables

Sources personnelles — contribution des parents et de la famille, REÉÉ, fonds de fiducie, épargne personnelle, et revenu d'emploi à temps partiel et d'emploi d'été

Autres sources — bourses d'excellence / bourses d'entretien, bourses et subventions aux autochtones, et autres subventions gouvernementales.

(2) Fonds remboursables (c'est-à-dire crédit étudiant)

Sources des prêts — prêt bancaire, prêt étudiant du gouvernement et prêt privé (p. ex. consenti par un membre de la famille).

Tout d'abord, si l'on considère toutes les sources éventuelles de financement, les candidats prévoient obtenir en moyenne 8 273 \$ pour couvrir les dépenses liées à leur première année d'études (tableau 4.4).

TABLEAU 4.4 — MONTANT TOTAL PRÉVU TIRÉ DE TOUTES LES SOURCES DE FINANCEMENT

Moyenne	8 273 \$
Médiane	6 000 \$
Minimum	50 \$
Maximum	63 000 \$
Écart type	6 767 \$

Si l'on considère les différents types de sources, on constate que 88 % des répondants prévoient recourir à des sources personnelles, pour un montant moyen de 5 639 \$ (figures 4.34a et 4.35a). Une proportion beaucoup plus faible de répondants (42 %) prévoient recourir au crédit, pour un montant moyen de 6 760 \$. Seulement 18 % des répondants s'attendent à recevoir de l'argent d'autres sources (scolaires), pour un montant moyen de 2 703 \$.

Les figures 4.34b et 4.35b montrent que les demandeurs qui ne prévoient pas habiter chez leurs parents recourent un peu moins à des fonds de sources personnelles, mais que le montant moyen tiré de ces sources est supérieur de 50 % à celui déclaré par les candidats qui demeureront chez leurs parents. Les répondants qui habiteront de manière indépendante recourent plus souvent à un prêt et à des sources scolaires, pour des montants dépassant en moyenne de 60 % la valeur des montants tirés par les candidats qui habiteront chez leurs parents.

FIGURE 4.34A – % AYANT INDIQUÉ LE TYPE DE SOURCE

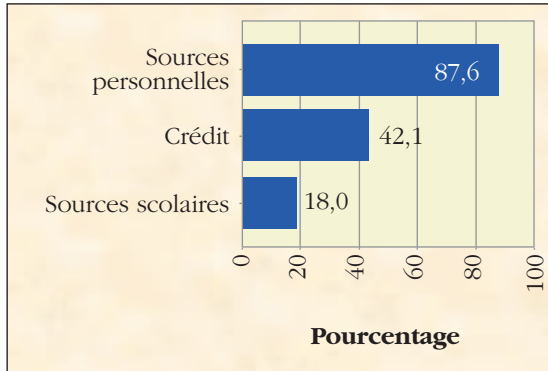


FIGURE 4.34B – % AYANT INDIQUÉ LE TYPE DE SOURCE SELON LE MODE DE VIE

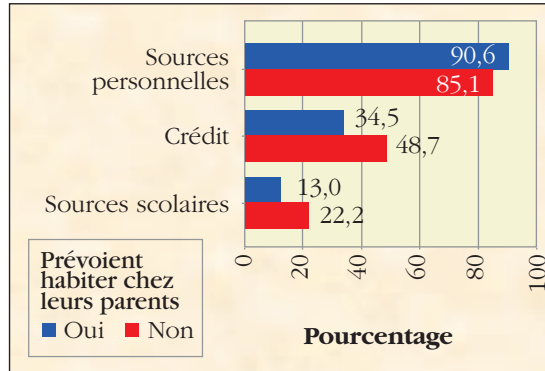


FIGURE 4.35A – MONTANT TOTAL ATTENDU DE LA SOURCE
(à l'exclusion des répondants ayant indiqué 0 \$ ou n'ayant pas choisi la source)

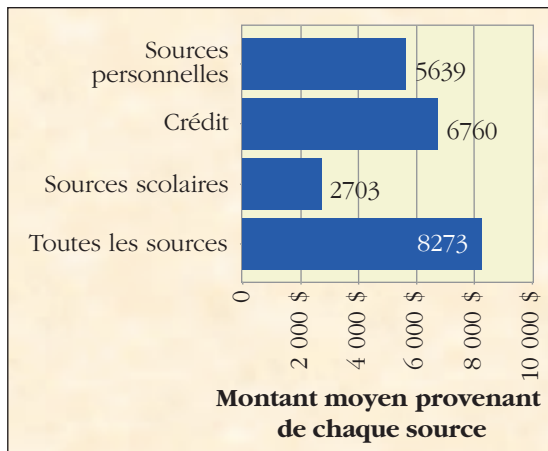
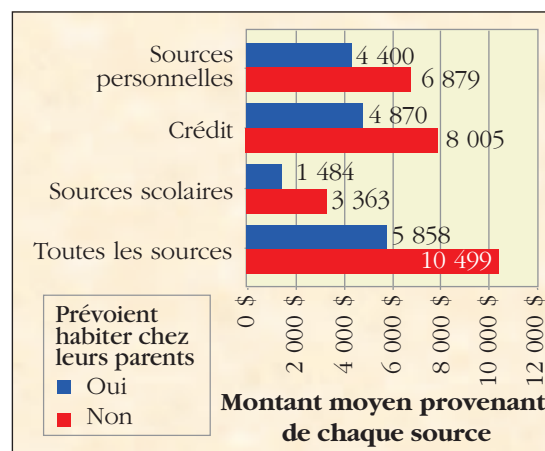


FIGURE 4.35B – MONTANT TOTAL TIRÉ DE LA SOURCE SELON LE MODE DE VIE



Argent libre de dette

Si l'on considère les différents types de sources personnelles, on constate que 51 % des candidats prévoient couvrir, en moyenne, 4 068 \$ des dépenses de leur première année d'études grâce aux contributions de leurs parents et d'autres membres de leur famille. Une proportion de 59 % des demandeurs toucheront un revenu provenant d'un emploi à temps partiel ou d'un emploi d'été (ou les deux) pour un montant moyen de 2 286 \$. Un pourcentage de 50 % de répondants puiseront dans leur épargne personnelle amassée avant leurs études, pour un montant moyen de 2 499 \$. Seulement 5 % des candidats prévoient

puiser dans un régime enregistré d'épargne-études (REÉÉ) et 4 % entendent recourir à un fonds de fiducie. Les montants moyens provenant de ces deux sources s'établiraient à 3 012 \$ et à 3 657 \$ respectivement.

L'accès à ces types de fonds privés est semblable quel que soit le mode de vie prévu par les répondants. Toutefois, comme on pouvait s'y attendre, ceux qui prévoient habiter chez leurs parents indiquent un peu plus souvent qu'ils recevront des contributions parentales. Le montant moyen tiré de chaque type de financement est plus élevé chez les demandeurs qui habiteront de manière indépendante (figures 4.36b et 4.37b).

FIGURE 4.36A – % DES RÉPONDANTS RECOURANT À DES SOURCES PERSONNELLES

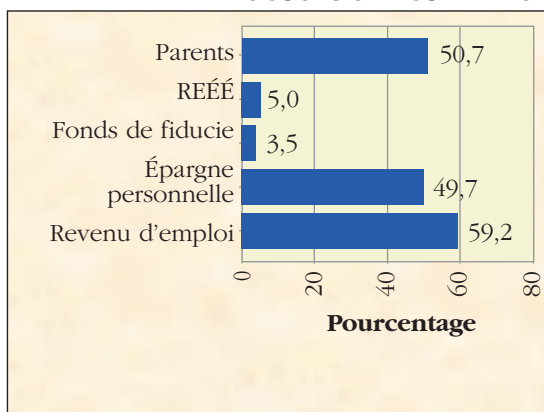


FIGURE 4.37A – MONTANT MOYEN PROVENANT DE SOURCES PERSONNELLES

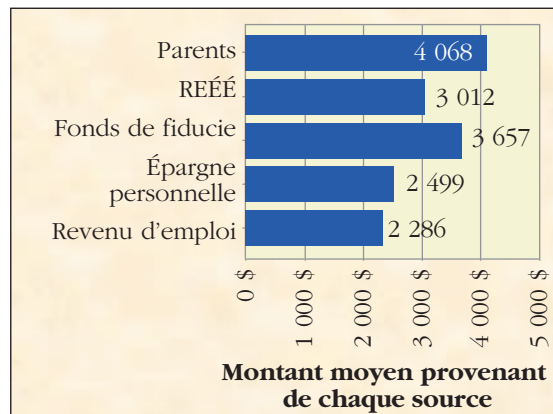


FIGURE 4.36B – % AYANT INDIQUÉ DES SOURCES PERSONNELLES SELON LE MODE DE VIE PRÉVU

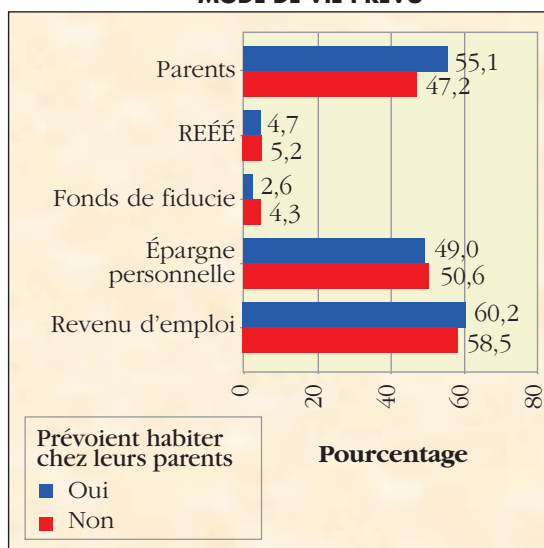
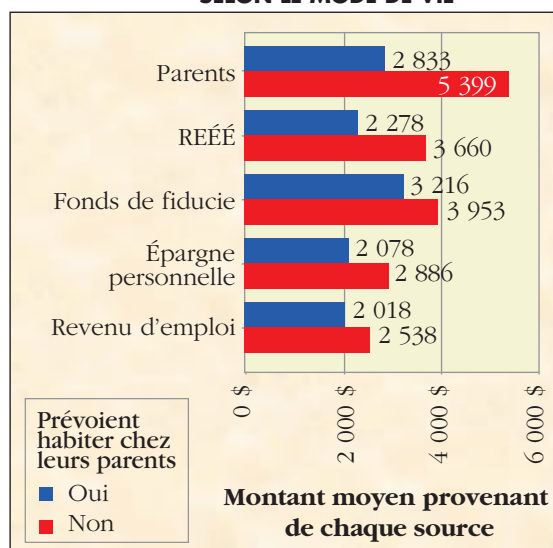


FIGURE 4.37B – MONTANT MOYEN TIRÉ DES SOURCES PERSONNELLES SELON LE MODE DE VIE



Si l'on considère les autres sources de financement proposées, on constate que 15 % des répondants prévoient obtenir une bourse d'excellence ou une bourse d'entretien, pour un montant moyen de 1 800 \$. Une proportion de 2 % des candidats prévoient obtenir une bourse ou subvention pour autochtones à hauteur moyenne de 6 015 \$. Un pourcentage de 2 % prévoient obtenir une subvention gouvernementale, pour un montant moyen de 3 251 \$.

Plus de 18 % des candidats prévoyant habiter ailleurs que chez leurs parents obtiendront une bourse d'excellence ou une bourse d'entretien, comparativement à 12 % de ceux qui habiteront chez leurs parents. Le montant moyen de la bourse double pour les répondants qui habiteront ailleurs que chez leurs parents (figures 4.38b et 4.39b).

FIGURE 4.38A – % AYANT INDIQUÉ D'AUTRES SOURCES

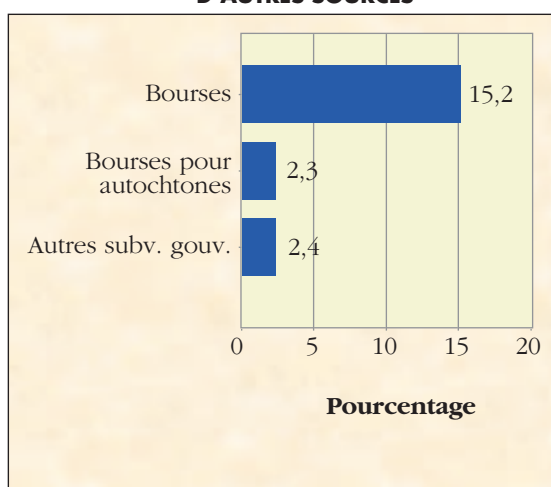


FIGURE 4.39A – MONTANT MOYEN PROVENANT D'AUTRES SOURCES

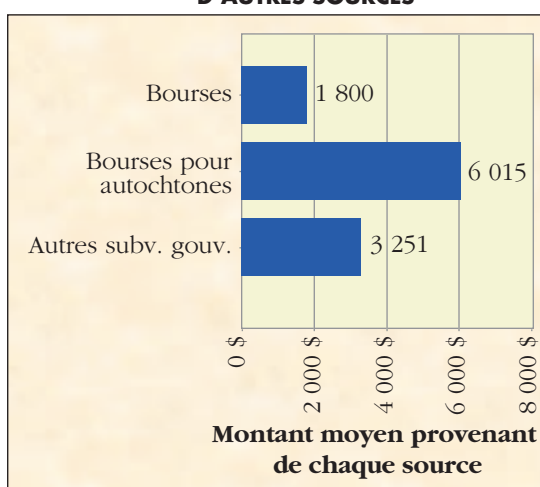


FIGURE 4.38B – % AYANT INDIQUÉ D'AUTRES SOURCES SELON LE MODE DE VIE PRÉVU

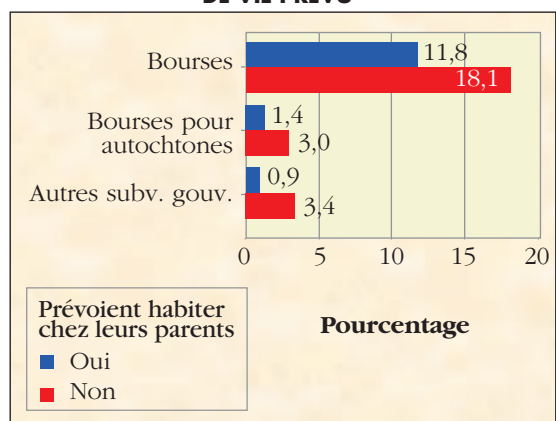
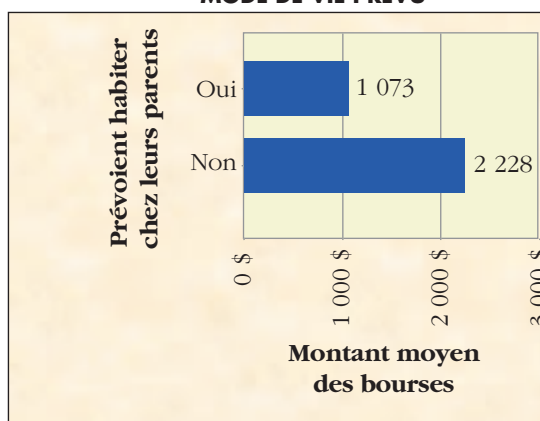


FIGURE 4.39B – MONTANT MOYEN PROVENANT D'AUTRES SOURCES SELON LE MODE DE VIE PRÉVU



Le nombre de répondants ayant indiqué une bourse pour autochtones ou une subvention du gouvernement est trop faible pour permettre une moyenne significative.

Niveau d'endettement prévu

Si l'on se penche sur les sources de financement remboursables, on peut se faire une idée du niveau d'endettement que prévoient les répondants au début de leur première année d'études collégiales. Comme nous l'avons déjà indiqué, 42 % des participants prévoient s'endetter à un niveau ou un autre pendant leurs études collégiales. Dans l'ensemble, pour payer les dépenses de première année, 31 % des candidats prévoient obtenir un prêt étudiant du gouvernement pour un montant moyen de 6 629 \$; 11 %, un

prêt bancaire, pour un montant moyen de 5 687 \$; 5 %, un prêt consenti par un membre de la famille, pour un montant moyen de 3 463 \$.

Il est beaucoup plus probable que les candidats qui prévoient ne pas habiter chez leurs parents recourent à l'ensemble des trois sources de crédit. Le montant moyen d'un prêt bancaire éventuel est semblable, peu importe le mode de vie prévu, alors que celui des prêts étudiants ou provenant de la famille sont généralement deux fois plus élevés pour les répondants qui prévoient habiter de manière indépendante (figures 4.40b et 4.41b).

FIGURE 4.40A – % AYANT INDIQUÉ DES SOURCES DE CRÉDIT

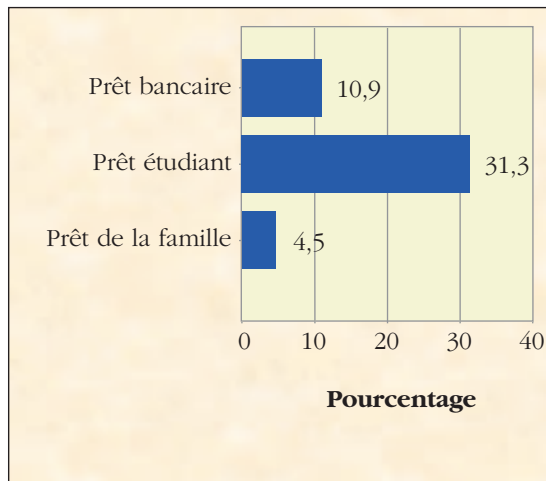


FIGURE 4.41A – MONTANT MOYEN PROVENANT DES SOURCES DE CRÉDIT

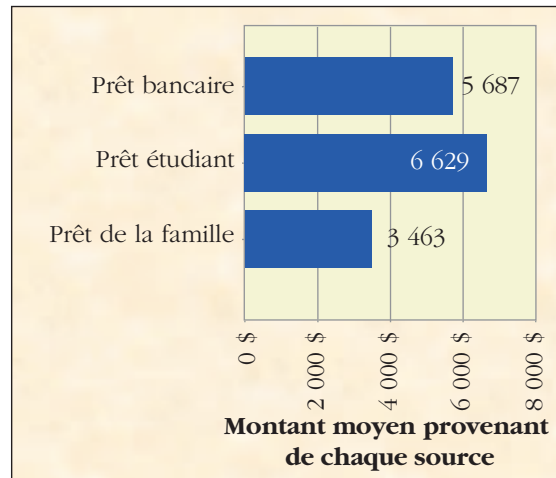


FIGURE 4.40B – % AYANT INDIQUÉ DES SOURCES DE CRÉDIT SELON LE MODE DE VIE PRÉVU

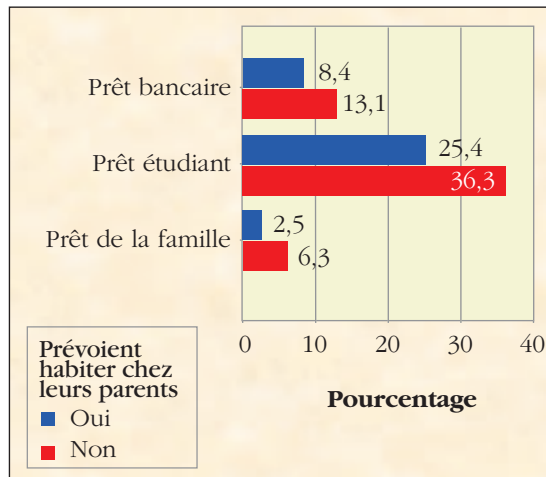
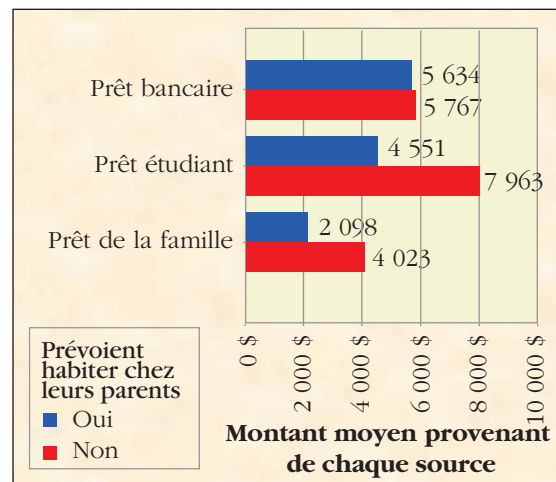


FIGURE 4.41B – MONTANT MOYEN PROVENANT DES SOURCES DE CRÉDIT SELON LE MODE DE VIE PRÉVU



Le tableau 4.5 résume le niveau d'endettement prévu par les candidats, toutes sources de crédit confondues. L'endettement moyen total est de 6 760 \$, la médiane s'établissant à 5 000 \$. Les répondants âgés de 30 ans ou plus estiment que leur endettement moyen atteindra 9 318 \$ après leur première année de collège; ceux dont la famille entre dans la tranche des revenus les moins élevés l'estiment à 7 632 \$; ceux qui prévoient ne pas habiter chez leurs parents l'estiment enfin à 8 005 \$ (figures 4.42a, 4.42b et 4.42c).

TABEAU 4.5 – ENDETTEMENT PRÉVU AUPRÈS DES SOURCES DE CRÉDIT

Moyenne	6 760 \$
Médiane	5 000 \$
Minimum	150 \$
Maximum	44 000 \$
Écart type	4 989 \$
N	792

FIGURE 4.42A – ENDETTEMENT PRÉVU SELON L'ÂGE

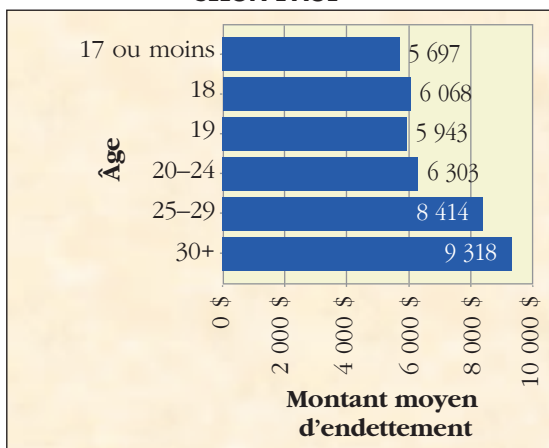


FIGURE 4.42B – ENDETTEMENT PRÉVU SELON LE REVENU

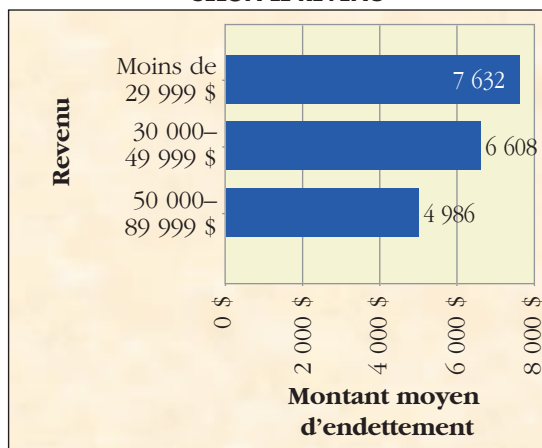
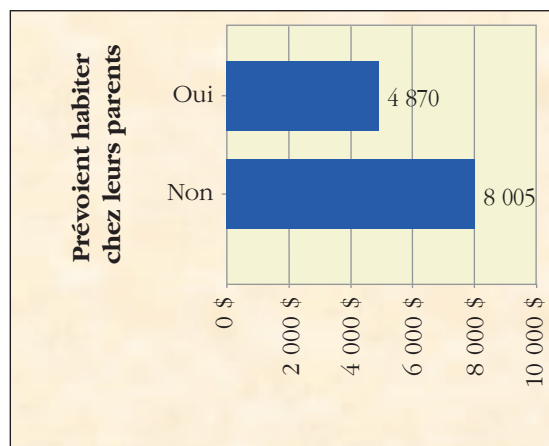


FIGURE 4.42C – ENDETTEMENT PRÉVU SELON LE MODE DE VIE PRÉVU



Le nombre de répondants est trop faible pour les catégories de revenus plus élevés.

Les figures 4.43, 4.44 et 4.45 présentent de manière plus détaillée le montant d'endettement que les candidats prévoient accumuler après leur première année d'études collégiales pour chaque type de sources de crédit. Parmi ceux qui prévoient obtenir un prêt étudiant du gouvernement, 56 % estiment que leur dette sera inférieure à 6 000 \$; 31 % pensent qu'elle atteindra de 6 000 à 11 999 \$; 13 % prévoient qu'elle dépassera les 12 000 \$. Parmi ceux qui prévoient recourir à un prêt bancaire, 57 % estiment qu'ils devront moins de 6 000 \$; 37 %, entre 6 000 et 11 999 \$; 6 %, plus de 12 000 \$. Le montant que les candidats prévoient emprunter à la famille est beaucoup moins élevé, puisque 87 % des répondants ont indiqué qu'il ne dépasserait pas 6 000 \$.

FIGURE 4.43 – MONTANT PROVENANT D'UN PRÊT ÉTUDIANT DU GOUVERNEMENT APRÈS LA PREMIÈRE ANNÉE

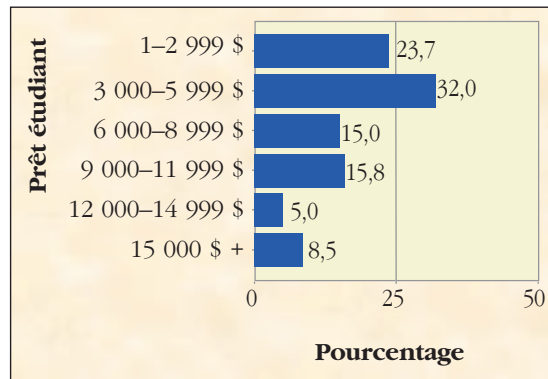


FIGURE 4.44 – MONTANT PROVENANT D'UN PRÊT BANCAIRE APRÈS LA PREMIÈRE ANNÉE
(à l'exclusion des répondants ayant indiqué 0 ou n'ayant pas choisi cette source)

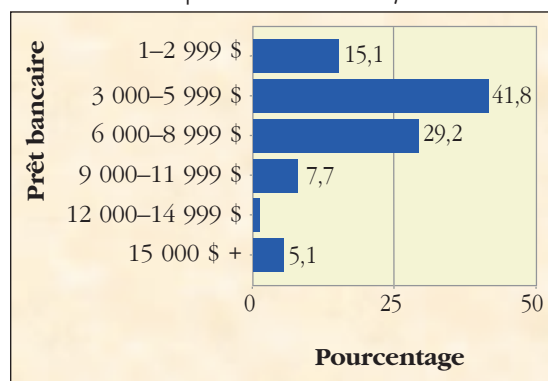
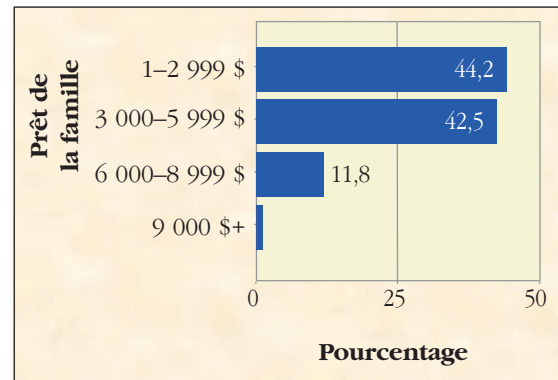
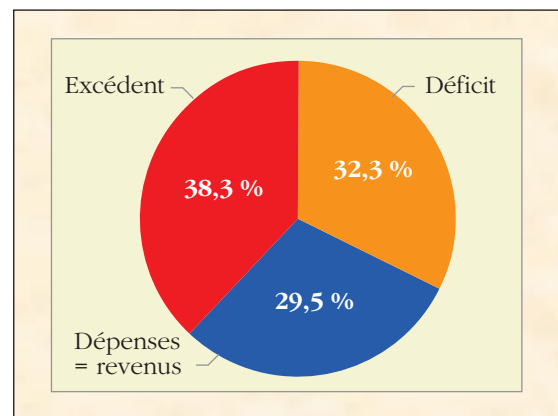


FIGURE 4.45 – MONTANT PROVENANT D'UN PRÊT DE LA FAMILLE APRÈS LA PREMIÈRE ANNÉE
(à l'exclusion des répondants ayant indiqué 0 ou n'ayant pas choisi cette source)



Des travaux de recherche auprès de candidats à l'université ont révélé que les étudiants ont tendances à sous-estimer les revenus nécessaires pour mener leurs études à terme (UAS 1997-2003). De même, nous avons comparé le coût estimatif total de la première année d'études collégiales fourni par les répondants avec le montant total provenant de toutes les sources de financement pour la première année. Comme on peut le voir à la figure 4.46, 30 % des candidats ont prévu juste assez de revenus pour couvrir le total des dépenses prévues pour leur première année de collège. Une proportion de 38 % prévoient un excédent qui atteindra en moyenne 4 596 \$. Malheureusement, les 32 % restants s'attendent à ce que leurs dépenses dépassent toutes leurs ressources de financement mises ensemble et prévoient un déficit de 4 473 \$.

FIGURE 4.46 – DÉPENSES ET REVENUS APRÈS UN AN



On a ensuite demandé aux répondants d'estimer en combien d'années ils pensaient pouvoir rembourser la dette accumulée au cours de leur programme d'études. La figure 4.47 montre beaucoup d'incertitude, puisque 23 % des répondants ont répondu « Ne sais pas ». Au total, 27 % des répondants pensent qu'ils n'auront aucune dette; 27 %, qu'ils auront besoin de 1 à 3 ans; 19 %, de 4 à 7 ans; 9 %, de 8 à 11 ans; 2 %, plus de 11 ans.

Comme on pouvait s'y attendre, le nombre d'années pour rembourser la dette varie considérablement selon le revenu du ménage du répondant (figure 4.48). Si l'on exclut les répondants qui ne savent pas, 76 % des candidats issus d'une famille dont le revenu dépasse 120 000 \$ prévoient qu'ils n'auront pas de dette à la fin de leurs études collégiales. Par contre, seulement 17 % de ceux issus d'une famille à faible revenu (moins de 30 000 \$) prévoient qu'ils obtiendront leur diplôme sans s'être endettés; 40 % pensent qu'il leur faudra de 1 à 3 ans pour rembourser la dette; 34 %, de 4 à 7 ans; 9 %, plus de sept ans.

FIGURE 4.48 – NOMBRE D'ANNÉES POUR REMBOURSER LA DETTE ACCUMULÉE PENDANT LES ÉTUDES COLLÉGIALES SELON LE REVENU

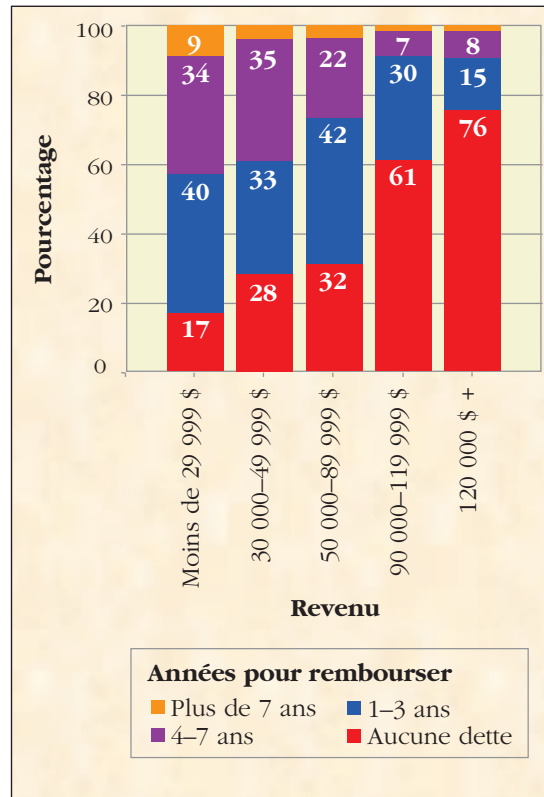
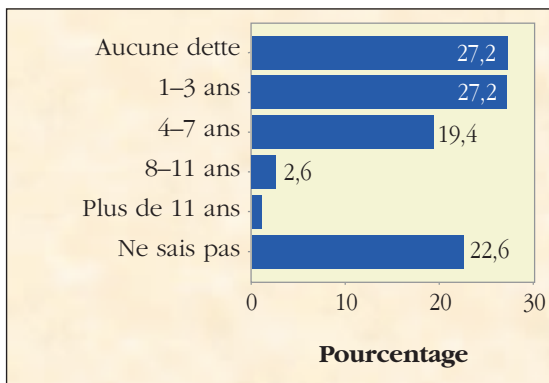


FIGURE 4.47 – NOMBRE D'ANNÉES POUR REMBOURSER LA DETTE ACCUMULÉE PENDANT LES ÉTUDES COLLÉGIALES



Préoccupations quant à la capacité de payer les études collégiales

L'endettement prévu par de nombreux étudiants se traduit naturellement par de l'inquiétude concernant leur situation financière. Les figures 4.49 et 4.50 montrent que 53 % des répondants se préoccupent beaucoup de ne pas avoir assez d'argent pour finir leurs études collégiales (M=3,12), 46 % se préoccupent de leur niveau d'endettement à la fin de leurs études (M=2,99) et 41 % s'inquiètent

beaucoup de leur capacité à rembourser leur dette dans un délai raisonnable (M=2,81).

Les figures 4.51a et 4.51b montrent que les niveaux moyens de préoccupation concernant la situation financière pendant les études collégiales varient davantage selon le revenu que selon l'âge. Évidemment, les candidats dans la catégorie des revenus les moins élevés ont tendance à se préoccuper davantage des trois aspects concernant le financement des études.

FIGURE 4.49 – DEGRÉ MOYEN DE PRÉOCCUPATION LIÉ À LA SITUATION FINANCIÈRE

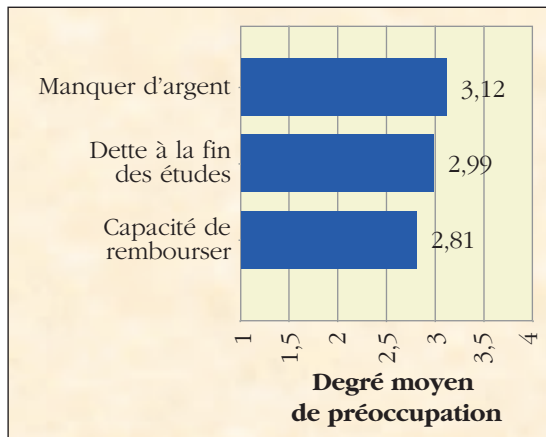


FIGURE 4.50 – % SE PRÉOCCUPANT BEAUCOUP DE LEUR SITUATION FINANCIÈRE

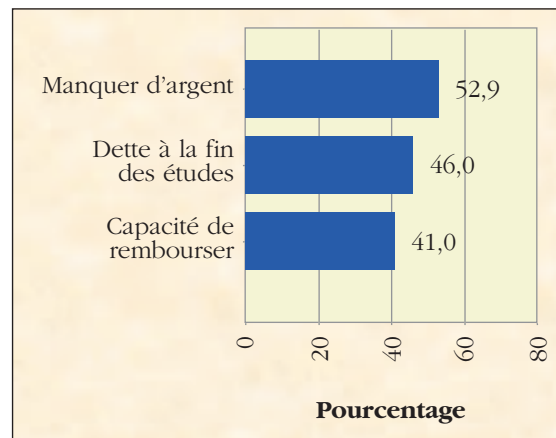


FIGURE 4.51A – DEGRÉ DE PRÉOCCUPATION SELON L'ÂGE

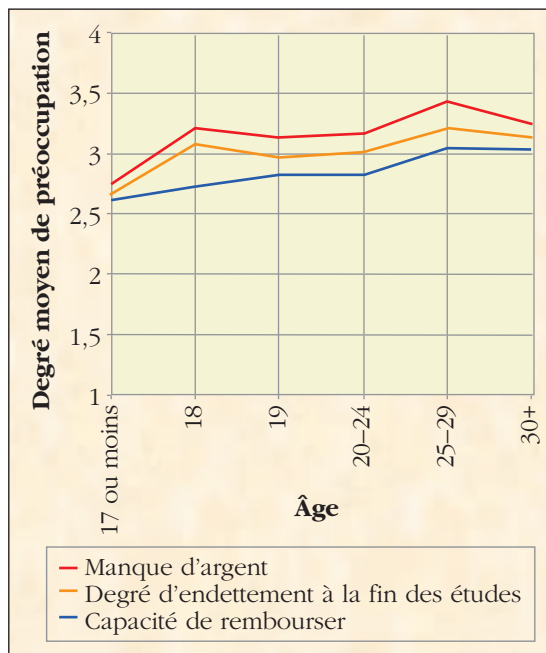
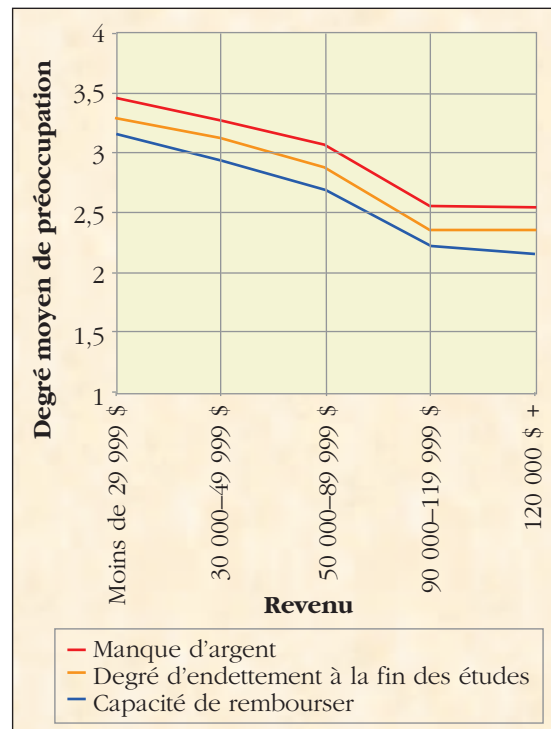


FIGURE 4.51B – DEGRÉ DE PRÉOCCUPATION SELON LE REVENU



CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Nous présentons dans les lignes qui suivent les principaux constats susceptibles d'avoir des implications pour l'ensemble du bassin des candidats aux études collégiales, tout en soulignant les grands enjeux et les possibilités qui s'offrent à tous les intervenants intéressés à promouvoir un accès élargi aux études avancées en Ontario.

FACTEURS D'INFLUENCE

La grande majorité (72 %) des candidats n'ont considéré que les établissements collégiaux qui offrent le programme qui les intéressait. Bien entendu, la prise de décision semble être assez simple : on choisit tout d'abord le programme, puis on trouve les collègues qui l'offrent. Un nombre restreint de répondants (13 %) commencent par choisir les collèges les plus attrayants pour ensuite choisir un programme selon ce qui y est offert. Il n'est donc pas surprenant de constater que les principaux facteurs d'influence sur le choix d'un collège sont tous des caractéristiques se rapportant au programme et à la réputation. Il s'agit entre autres de la disponibilité du programme souhaité, de la réputation du programme, de celle du collège, de la qualité des professeurs, de la sécurité de l'environnement, de la proximité avec le domicile, des critères d'admission et de la durée du programme. Ces facteurs sont pratiquement identiques, que les candidats en soient à dresser la liste restreinte de leurs collègues préférés ou à effectuer leur choix final.

Règle générale, les activités de recrutement et de promotion ont beaucoup moins d'influence sur le choix des collègues par les candidats que les caractéristiques se rapportant au programme et à la réputation. Toutefois, parmi l'ensemble des activités et des sources d'information évoquées, les sites Web des collèges, les visites sur les campus et les contacts avec les étudiants actuels ou passés ont grandement influencé une proportion importante de candidats. Par contre, d'autres activités de promotion, notamment la publicité faite par les collèges, les contacts directs par téléphone ou par courriel et les exposés présentés par les agents de liaison semblent avoir une incidence limitée sur le choix fait par les étudiants. En fait, les conseils des amis ont plus d'influence que les principales activités de recrutement et de promotion évoquées ci-dessus. Plusieurs répondants ont également déclaré s'être inspirés des conseils de leurs parents et d'autres membres de la famille au moment de faire leur choix d'un collège.

La capacité à bien performer dans les cours et l'obtention d'un emploi après les études sont les deux principaux sujets d'inquiétude des candidats aux études collégiales.

BESOINS DE FINANCEMENT

Les demandeurs d'admission connaissent assez peu les différents programmes d'aide financière. La plupart se fient à l'information des sites Web des collèges et du RAFÉO, de même qu'aux conseils de la famille et des amis. Cependant, moins de la moitié des candidats ayant recouru à l'une de ces sources d'information l'ont jugée utile. De plus, 50 % ou plus des répondants ont indiqué qu'ils auraient souhaité recevoir davantage d'information sur différents aspects touchant les coûts et le financement des études, notamment comment faire une demande de bourses, les sources de financement et les programmes de prêt étudiant. Lorsque nous avons demandé aux répondants d'estimer le coût de leur première année d'études collégiales, nous avons reçu une variété de réponses peu cohérentes. La plupart des candidats ont sous-estimé le coût d'une année de collège et ont déclaré ne pas avoir assez d'épargne pour couvrir leurs dépenses. Peu de demandeurs semblent avoir une bonne idée de ce qu'il en coûtera pour payer leurs études collégiales. En outre, la majorité des répondants se disent préoccupés de ne pas avoir assez d'argent pour payer leurs études, de leur niveau d'endettement à la fin du collège et de leur capacité à rembourser leur dette dans un délai raisonnable.

Les différents intervenants ayant participé à cette étude pourraient ne pas disposer des outils nécessaires pour corriger le premier problème.

TROUVER DES SOLUTIONS

Manifestement, il est essentiel d'améliorer les connaissances des étudiants sur les différentes options de financement et les coûts liés aux études collégiales. Les étudiants ont tendance à se fier aux sites Web des collèges, non seulement pour l'information sur les programmes d'études, mais également pour celle portant sur le financement et le coût des études. Très peu de répondants ont pensé à explorer d'autres sources, des sites Web comme Cibléétudes, par exemple. Le seul autre site Web visité par un nombre important d'étudiants est celui du RAFÉO. Par leur collaboration, les établissements collégiaux et la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire peuvent sans aucun doute combler cette lacune. En regroupant sur les sites Web des collèges l'information sur le financement des études, de même que des renseignements précis sur le coût des programmes, on contribuerait certainement à atteindre l'objectif d'un accès universel aux études avancées tout en servant du même coût la réputation des collèges participant à de telles initiatives. Ne l'oublions pas : pour les étudiants, la réputation des collèges et des programmes est un des principaux éléments dans le choix d'un établissement. On devrait également envisager de produire des dossiers d'information spécialement conçus, puisque la majorité des répondants ont indiqué que le publipostage est la méthode préférée de réception d'information sur le financement et le coût des études. De tels dossiers pourraient également être offerts gratuitement sur les sites Web des collèges.

Si les éléments abordés ci-dessus sont généralement susceptibles de favoriser des résultats positifs pour tous les segments de la population étudiante, il existe des écarts significatifs entre les différents groupes d'étudiants quant aux perceptions, impressions, degré de connaissance et nature des besoins. Par exemple, à un premier niveau de caractérisation, il existe deux groupes distincts de demandeurs d'admission aux études collégiales : ceux qui sortent directement de l'école secondaire et ceux qui, plus âgés, ont travaillé pendant plusieurs années et veulent accroître leurs compétences pour améliorer leur vie professionnelle. Dans ce rapport, on a noté des différences entre ces deux groupes quant à la manière de gérer le coût des études collégiales. Les étudiants plus âgés ont indiqué plus souvent que, s'ils habitaient chez leurs parents, c'était en raison d'une situation forcée. Pour que les études leur soient abordables, ils ont donc décidé d'adopter ce mode de vie. En outre, les étudiants plus âgés apprécient un peu plus chacun des différents canaux d'information sur le financement des études que les demandeurs plus jeunes. Les candidats plus âgés apprécient également davantage le bureau d'aide financière ou celui du conseiller pédagogique.

Au-delà de la portée générale de ce rapport, nous formulons des recommandations particulières pour l'élaboration d'initiatives mieux ciblées pour chaque segment de la population étudiante. Dans le cadre de travaux de recherche ultérieurs, on devra envisager de segmenter davantage cette population tout en utilisant une méthode d'échantillonnage représentative de ses différents segments. Cela servirait non seulement l'amélioration des connaissances et une plus grande sensibilisation, mais également la bonification des stratégies de recrutement et de gestion des inscriptions.